

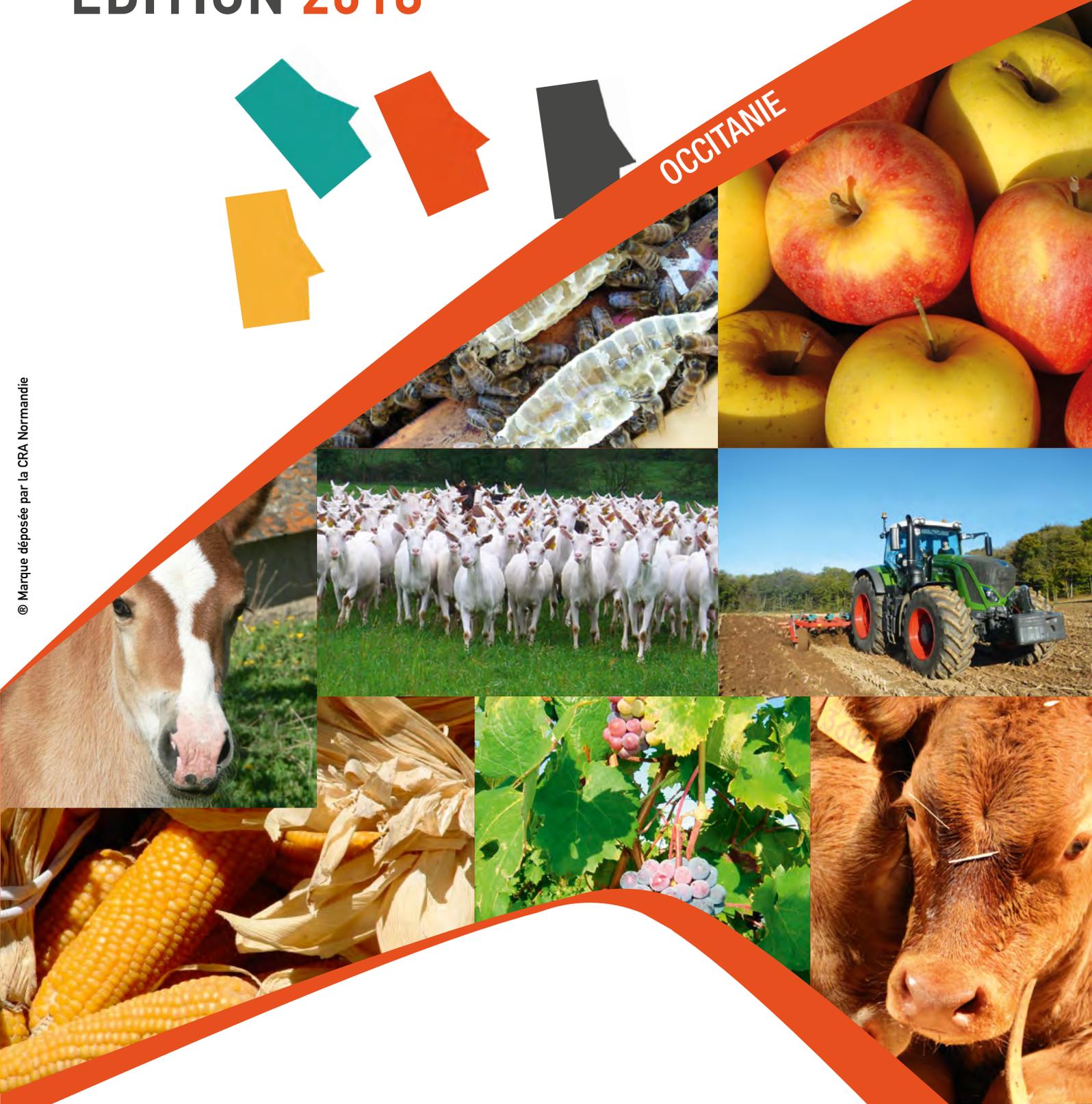
AGRI'SCOPIE®

ÉDITION 2018



OCCITANIE

© Marque déposée par la CRA Normandie



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

CERFRANCE
entreprendre, ensemble





Denis CARRETIER
*Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie*



Philippe LACUBE
*Président de CERFRANCE
Midi-Pyrénées*



Marc CAUHOPÉ
*Président de CERFRANCE
Languedoc-Roussillon*



Depuis maintenant trois ans, Agri'scopie® Occitanie vous expose les principaux chiffres de l'agriculture régionale. En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et des CERFRANCE Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, nous sommes heureux de vous présenter ici l'édition 2018.

Grâce aux deux précédentes éditions, nos structures ont pu fonder un partenariat solide et durable qui nous permet de mieux comprendre et appréhender les problématiques de notre agriculture régionale.

Le contexte agricole européen et mondial est aujourd'hui très complexe et nos systèmes subissent des aléas de plus en plus forts, tant au niveau climatique que politique ou économique. La synergie entre nos structures est donc essentielle pour assurer au mieux nos missions d'accompagnement et de conseil auprès des agriculteurs.

Après plusieurs années d'existence, Agri'scopie® se positionne aujourd'hui comme un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde agricole régional et permet à tous nos partenaires et collaborateurs de partager une même vue d'ensemble de notre agriculture.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des CERFRANCE départementaux, ainsi qu'à nos partenaires, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

4 PARTENAIRES

LA RÉGION OCCITANIE

5 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

6 L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

FOCUS : LES REVENUS AGRICOLES EN OCCITANIE, ESTIMATIONS 2016-2017

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

9 ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS

10 LES DÉPARTEMENTS : CHIFFRES CLÉS

LES FILIÈRES...

13 LES GRANDES CULTURES

FOCUS : LES SEMENCES

FOCUS : LA POLYCULTURE

18 LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

FOCUS : LES CIRCUITS COURTS

21 LA VITICULTURE

25 L'ARBORICULTURE

28 L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

30 L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

32 L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

34 L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

36 L'ÉLEVAGE CAPRIN

38 L'ÉLEVAGE PORCIN

40 L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

43 L'APICULTURE

44 L'ÉLEVAGE ÉQUIN

SOMMAIRE

LE POINT SUR...

45 LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

48 LE FONCIER

FOCUS : LE FONCIER DES TERRES ET PRÉS

49 LES CIRCUITS COURTS

FOCUS : AGROTOUTISME, UNE AUTRE FAÇON DE SE RAPPROCHER DU CONSOMMATEUR

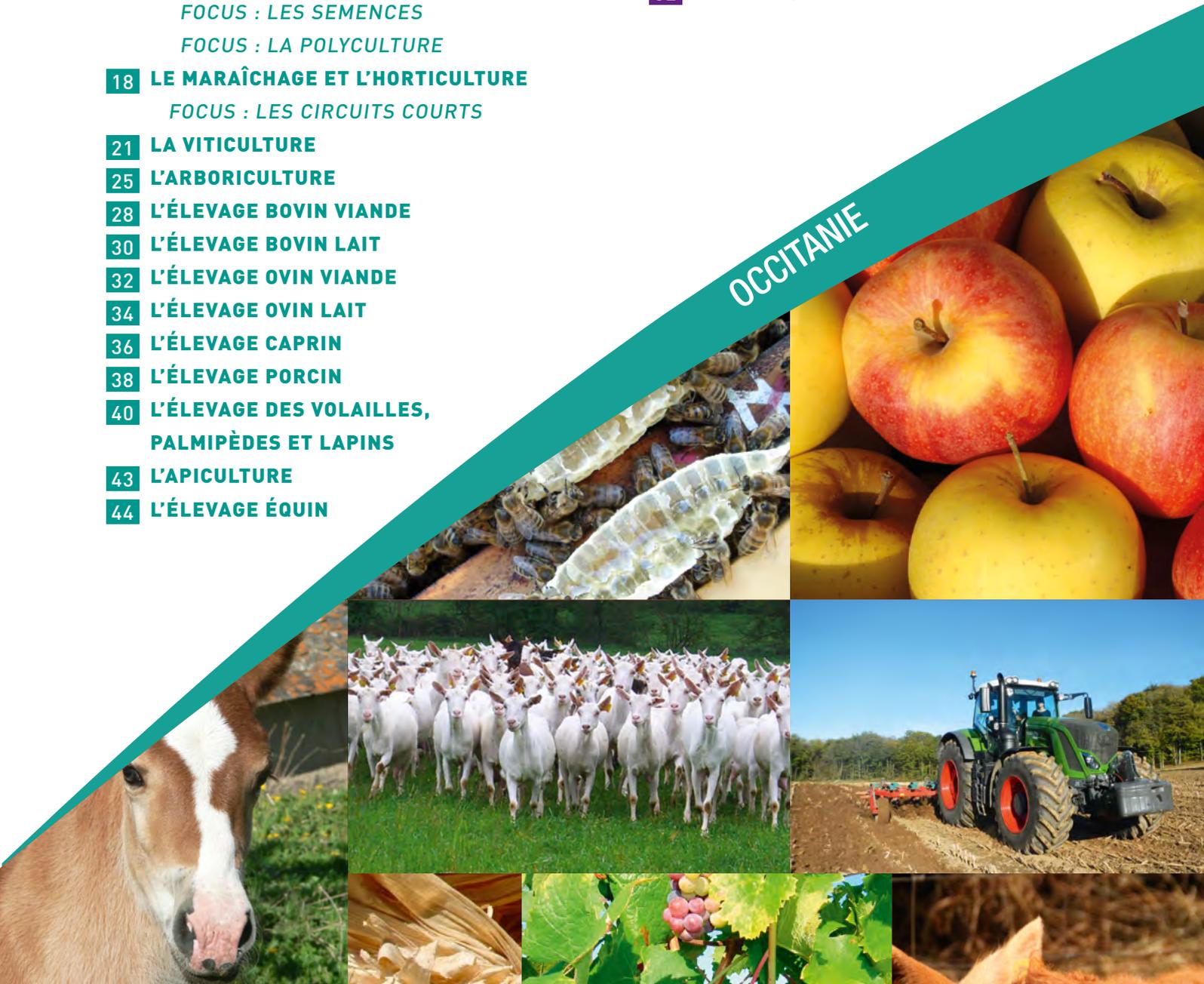
50 LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI EN AGRICULTURE

FOCUS : L'EMPLOI AGRICOLE SAISONNIER EN OCCITANIE

51 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

52 MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

OCCITANIE



Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- **DRAAF Occitanie** : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



recensement
agricole
2010

- **SAFER Occitanie** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



- **IRQUALIM** : Institut Régional de la Qualité Alimentaire



- **Autres partenaires** : ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, CEHM, Centrex, CILAISUD Caprin, CIVER, CIVL, Coop de France, CTIFL, Fédération Fruits & Légumes, FRPL, GIE Elevage Occitanie, GNIS, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Midiporc, ODR-INRA, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terre Inovia.

Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie » :

→ sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>

→ sur les sites internet CERFRANCE : <http://www.midimed.cerfrance.fr> et

<https://www.cerfrance.fr/agence/cerfrance-occitanie/cerfrance-occitanie>



Pour la contribution des Chambres d'agriculture à cette publication

LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 73 360 km², la région Occitanie est la **2^e plus vaste des nouvelles régions françaises**. Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des 2 massifs montagneux qui l'encadrent : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc).

Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Avec +27% de population depuis 1990, soit deux fois plus que la moyenne en France métropolitaine, l'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** après la Corse. Le solde migratoire étant responsable de 80% de cette hausse, elle se définit comme une des régions les plus attractives de France. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral, les métropoles de Toulouse et Montpellier étant les plus dynamiques de France. Ainsi, les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent 55% de la population régionale. À l'inverse, les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle proche de zéro, voire négative dans certaines zones. La région est ainsi une des moins densément peuplée (80 hab/km² - France : 118) et certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

L'Occitanie est la 10^e des 13 régions françaises pour le niveau de PIB par habitant en 2014. Elle est toutefois la **4^e région française en termes de croissance économique** entre 2000 et 2014. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 1^{re} région française pour la recherche et le développement, l'Occitanie présente également un pôle touristique très développé (4^e région). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 12% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agroalimentaire. Grâce à ces pôles industriels, la région se classe 4^e région exportatrice et surtout 1^{re} en termes de solde commercial sur les 6 dernières années.

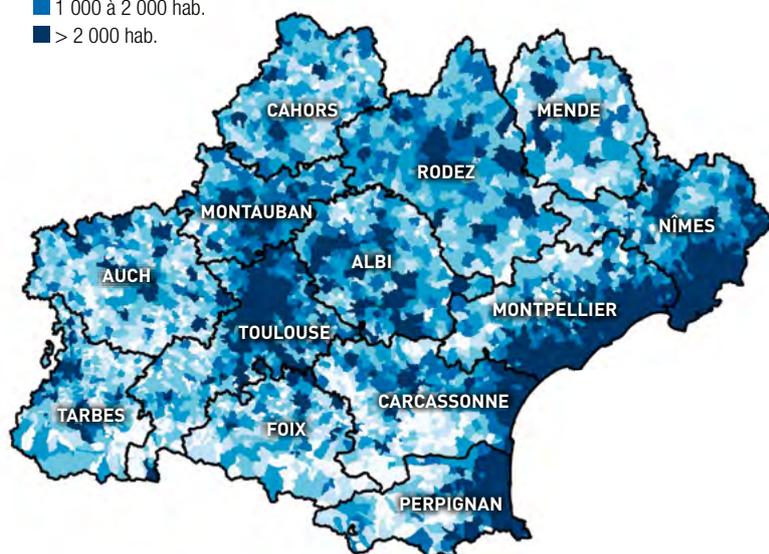
LES CHIFFRES

- **5 903 190 habitants**
estimation au 1^{er} janvier 2018
- **4 488 communes** (au 1^{er} janvier 2017)
- **164 EPCI** (au 1^{er} janvier 2017)
- **249 cantons** (au 1^{er} janvier 2017)
- **13 départements**
- **13% du territoire national métropolitain**
- **10^e région pour le niveau de PIB par habitant :**
PIB par habitant en 2014 : **26 705 €**
Part du PIB de la France métropolitaine (2014) : **7%**
- **4^e région exportatrice :**
Total des exportations en 2017 : **52 269 millions d'€**
Dont secteurs agricole et agroalimentaire **9%**
Solde commercial 2017 : **4 411 millions d'€**

(Sources : INSEE, Douanes)

Population communale

- <100 hab.
- 100 à 200 hab.
- 200 à 500 hab.
- 500 à 1 000 hab.
- 1 000 à 2 000 hab.
- > 2 000 hab.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

Source : INSEE - population légale des communes au 1^{er} janvier 2018

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2016

(Sources : INSEE, MSA)

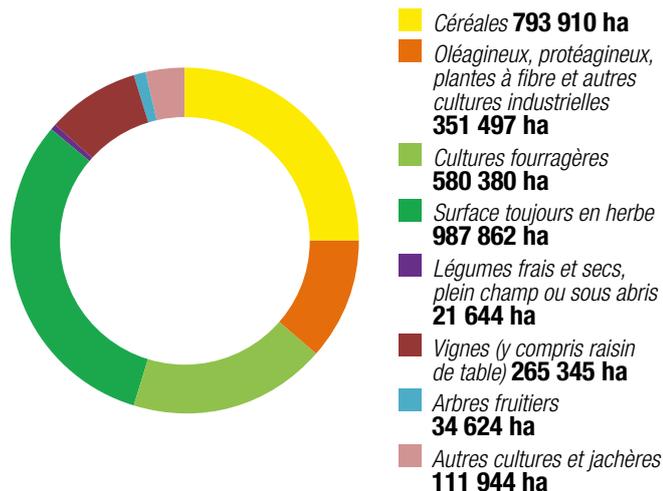
	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	122 916	460 917	dans la production de biens 27%
Emplois de la production de services marchands	35 663	1 031 000	dans la production de biens et services marchands 11%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)		775 585	
TOTAL des emplois	158 579	2 267 502	dans le total des emplois 7%

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie régionale, en particulier pour les zones rurales. **2^e secteur exportateur**, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue **un des principaux employeurs avec 159 000 emplois** en 2016. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 19% des effectifs industriels de la région et près de 8 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE



Occitanie est la **2^e région agricole française** avec plus de 67 600 exploitations agricoles en 2015. Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations a fortement diminué et plus de la moitié a disparu entre 1980 et 2010. La baisse s'était stabilisée à -2.5% par an entre 2000 et 2010 et semble encore ralentir depuis avec un taux de disparition moyen de -1.4% par an. Ce qui signifie tout de même que 2 à 3 exploitations agricoles disparaissent chaque jour en Occitanie.

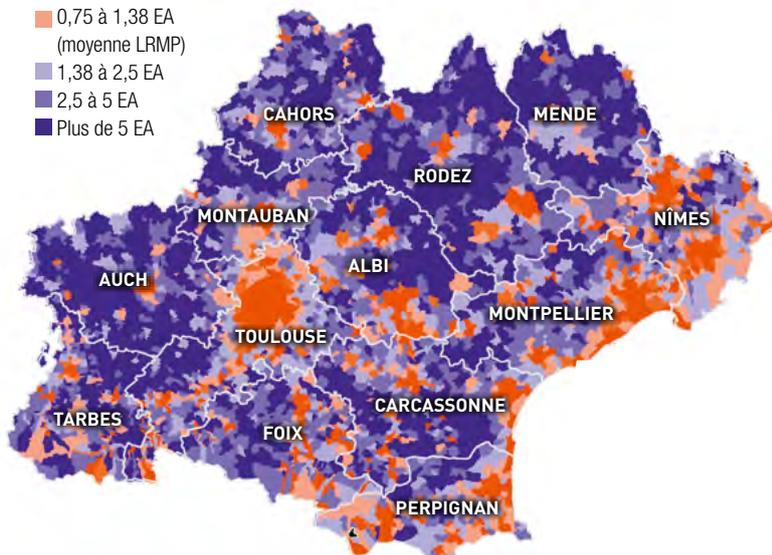


UTILISATION DES SURFACES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 147 206 HA

[Source : SAA 2016]

Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants (par commune)

- Moins de 0,5 EA
- 0,5 à 0,75 EA (moyenne FRANCE)
- 0,75 à 1,38 EA (moyenne LRMP)
- 1,38 à 2,5 EA
- 2,5 à 5 EA
- Plus de 5 EA



DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2010* [Sources : INSEE 2010, RA 2010]

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0.75 EA/ 100 hab) et à la moyenne régionale (1.38 EA/ 100 hab).

LES CHIFFRES OCCITANIE

- **67 685** exploitations (estimation 2015) : **2^e** région avec **16%** des exploitations françaises
- **3 147 206 ha** : **2^e** région avec **12%** de la SAU métropolitaine
- **95 600 UTA** : **2^e** région avec **14%** de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e** région employeuse de main-d'œuvre agricole avec **12%** de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de **46 ha** par exploitation contre 63 ha en France métropolitaine
- **5^e** région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec **9%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de semences avec **27%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région viticole avec **34%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de fruits avec **20%** des surfaces françaises
- **4^e** région productrice de légumes avec **10%** des surfaces françaises
- **8^e** région bovine avec **8%** des effectifs français

- **1^{re}** région ovine avec **32%** des effectifs français, **32%** de la production de viande et **71%** de la production de lait nationales
- **3^e** région caprine avec **12%** des effectifs français
- **4^e** région équine avec **11%** des effectifs français
- **7^e** région porcine avec **3%** des effectifs français
- **7^e** région en volailles avec **3%** des effectifs français
- **2^e** région en palmipèdes gras avec **18%** des effectifs français
- **9%** des exploitations pratiquent une activité de diversification*
- **18,5%** commercialisent des produits via un circuit court
- **10,6%** des exploitations et **11,5%** de la SAU sont en Agriculture Biologique (yc en conversion)
- **50%** des exploitations commercialisent des produits sous SIQO (yc AB)**

[Sources : RA 2010, Terruti 2016, MSA 2015, BAEA 2016, Agence Bio 2016, SAA 2016]

* « Diversification » inclut la transformation (hors vins), l'accueil, l'agrotourisme, les travaux à façon, la production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

** Estimation en 2015

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire reste importante (voir carte ci-contre). On comptait en effet près de 1.4 exploitation agricole (EA) pour 100 habitants en moyenne sur la région en 2010, soit presque deux fois plus que la moyenne nationale.

L'augmentation rapide de la population et la diminution du nombre d'exploitations porte ce chiffre à 1.15 EA pour 100 habitants en 2015.

Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et du littoral

méditerranéen. Ainsi, le Gers est le département le plus agricole avec 4.1 exploitations pour 100 habitants en 2010, suivi de la Lozère et de l'Aveyron (respectivement 3.4 et 3.3 EA/100 hab), alors que la Haute-Garonne affiche un taux plus bas que la moyenne nationale (0.5 EA/100 hab).

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, la **SAU moyenne régionale reste inférieure de 27% à la moyenne française** et est la 2^e plus petite de France.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Sources : Comptes de l'agriculture, RICA)

<i>L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)</i>	<i>Occitanie</i>	<i>France Métropolitaine</i>	<i>Comparaison Occitanie/FR</i>
<i>Valeur ajoutée brute régionale (en millions d'euros) - "2016"</i> **	2 859	28 011	10%
<i>EBE régional (en millions d'euros) - "2016"</i>	2 744	27 340	10%
<i>dont subventions d'exploitation (non liées au produit) - "2016"</i>	36%	30%	
<i>Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (Comptes de l'Agriculture et RICA)</i>	<i>Occitanie</i>	<i>France Métropolitaine</i>	<i>Comparaison Occitanie/FR</i>
<i>RCAI (€/UTANS) - "2015"</i>	16 537	25 553	65%
<i>Évolution du RCAI entre "2014" et "2015"</i>	-7%	-11%	
<i>Productivité des surfaces (€/ha) - "2015"</i>	1 806	2 280	79%
<i>Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2015"</i>	65 540	98 350	67%
<i>Charges à l'hectare (€/ha) - "2015"</i>	1 858	2 247	83%

* l'indication "20.." : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2015" : moyenne des résultats 2013, 2014 et 2015 affectée à 2015)

Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 10% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE nationaux alors qu'elle compte 16% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes par rapport à la moyenne française, fragilisant ainsi l'économie des exploitations. Néanmoins, en 2016, la valeur ajoutée agricole régionale est restée stable par rapport à 2015, alors qu'elle chute de 12% en France métropolitaine.

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national) et **la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France**. Néanmoins, ce résultat cache une grande disparité entre les exploitations, selon les filières et les systèmes (voir pages filières). La région est notamment très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). En effet, 85% du territoire est en zones défavorisées, dont environ la moitié en zones de montagne (yc piémont et haute montagne). Du point de vue agricole, cela concerne 86% de la SAU et 72% des exploitations agricoles, principalement situées en zone défavorisée simple.

FOCUS : LES REVENUS AGRICOLES EN OCCITANIE, ESTIMATIONS 2016-2017

(Sources : Comptes de l'agriculture, CERFRANCE et Chambres d'Agriculture Occitanie)

Les estimations du revenu moyen 2016 en Occitanie montrent que l'année, bien que très mauvaise sur de nombreuses productions, se révèle moins catastrophique que dans les régions plus spécialisées en grandes cultures qui ont connu un effondrement de leur revenu. Exceptionnellement, la région Occitanie se classe ainsi au 6^e rang des régions françaises avec un revenu équivalent à la moyenne nationale.

Les observations réalisées à la fois par les Chambres d'agriculture et les CERFRANCE sur la fin de l'année 2017 montrent des résultats mitigés et extrêmement variables entre territoires et entre productions (Cf. pages filières). Pour le secteur animal, l'année est marquée par une stabilité ou légère hausse du chiffre d'affaires, et des revenus estimés dans la moyenne des dernières années. Seuls le lait de vache et l'aviculture, touchée une nouvelle fois par une épizootie d'influenza aviaire, sont en net recul. Dans le secteur végétal, les conditions climatiques auront eu un impact fort mais différencié sur le développement des cultures, avec des rendements exceptionnellement hauts en grandes cultures mais catastrophiques en viticulture. Néanmoins, les résultats économiques des céréaliers restent bas car ces forts rendements suffisent à peine à compenser la chute des cours. Les systèmes irrigués semblent s'en sortir légèrement mieux en raison de la présence de cultures spéciales plus « sécurisées » dans leur assolement. Dans les autres secteurs végétaux, les résultats sont extrêmement hétérogènes en fonction des territoires et des espèces produites.

PLUS D'INFOS sur

Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/languedoc-roussillon-midi-pyrenees/>
Chambre Régionale d'Agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/>



RÉPARTITION ET CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION [Source : RA 2010/INOSYS]

Caractéristiques des exploitations Occitanie en 2010

Grandes orientations de production	Nombre d'exploitations	SAU en hectares	Dont terres labourables	UTA totales
Grandes cultures	9 894	670 514	571 699	12 001
Cultures permanentes et spécialisées	16 582	363 544	40 787	36 199
Arboriculture	2 220	46 999	13 825	8 126
dont Maraichage-horticulture	1 778	11 930	4 293	5 378
Viticulture	12 584	304 615	22 669	22 695
Polyculture	3 575	121 264	60 007	6 104
Élevage herbivore	16 557	1 256 671	452 706	26 029
Bovin lait	1 622	98 050	55 195	2 749
Bovin viande	8 209	590 469	176 768	11 436
Élevage caprin	403	15 880	4 625	774
dont Élevage herbivore mixte	2 926	257 021	106 233	5 613
Ovins lait	1 554	146 391	77 351	3 023
Ovins viande	1 843	148 860	32 534	2 433
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	624	4 535	1 278	1 053
Polyculture-élevage	6 151	501 320	377 968	11 240
Polyculture-polyélevage	358	33 658	25 940	821
dont Polyculture-élevage herbivore	4 218	377 751	274 378	7 366
Polyculture-élevage granivore	1 575	89 911	77 650	3 053
Autres élevages	5 050	114 732	37 616	6 406
Élevage équin, apiculture et autres élevages divers	1 923	41 552	6 832	2 640
dont Microélevage très diversifié	2 554	31 546	9 246	2 570
Polyélevage	573	41 635	21 538	1 195
Total des exploitations du champ INOSYS*	58 433	3 032 581	1 542 059	99 032
Exploitations non professionnelles (hors champ INOSYS)*	19 896	144 710	332 951	4 312
TOTAL DES EXPLOITATIONS DU RA 2010	78 329	3 177 291	1 875 010	103 344

* Cf définitions p 53

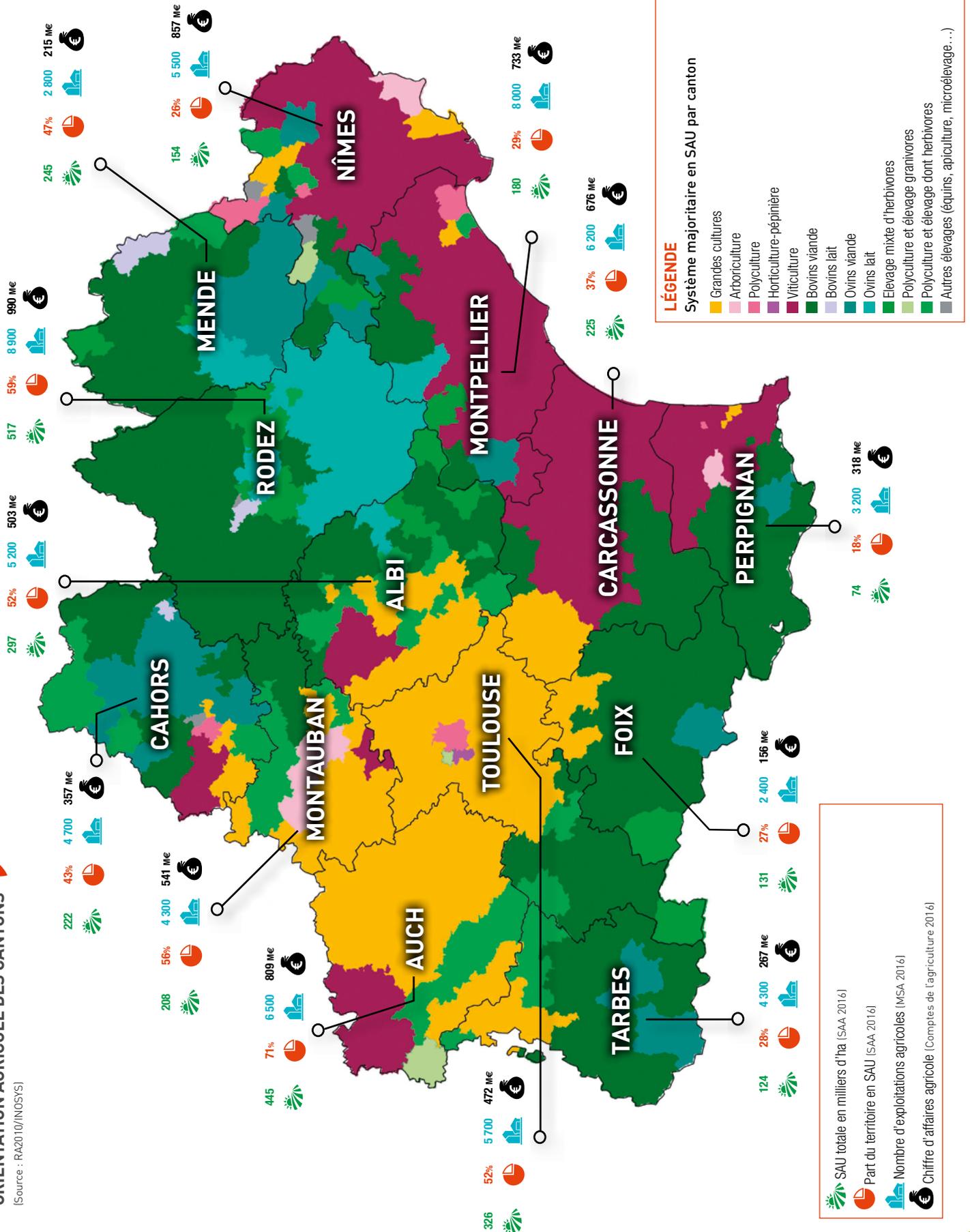
La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat ont permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les

montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral, quant à lui, se prête plutôt à la viticulture qui est très largement dominante dans cette zone.

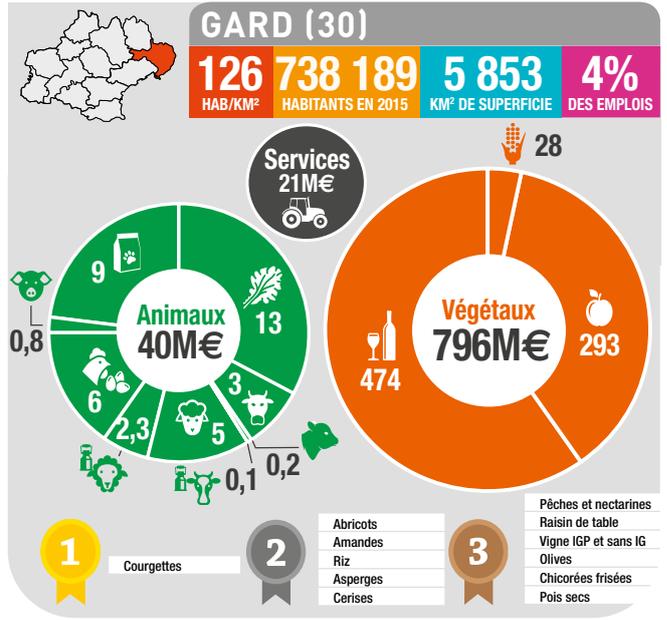
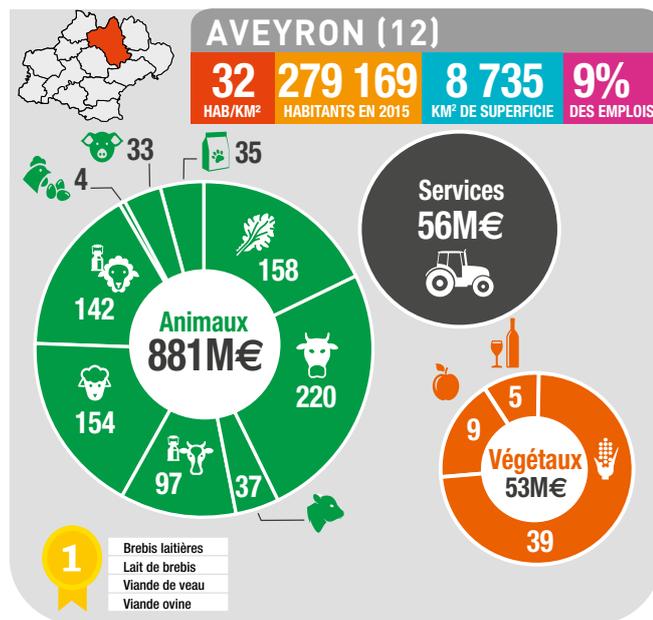
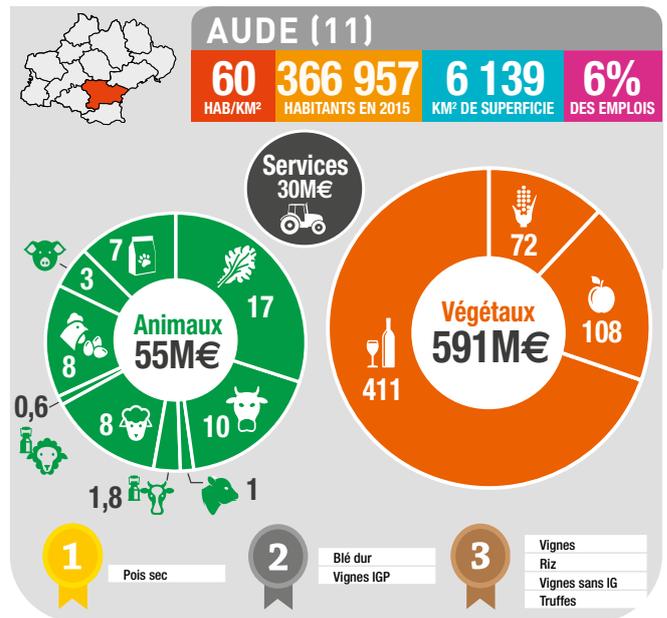
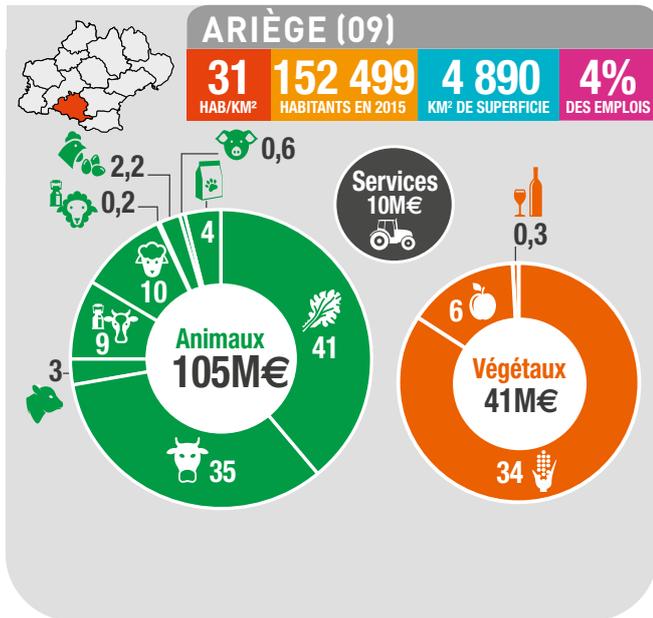
LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS

(Source : RA2010/INOSYS)



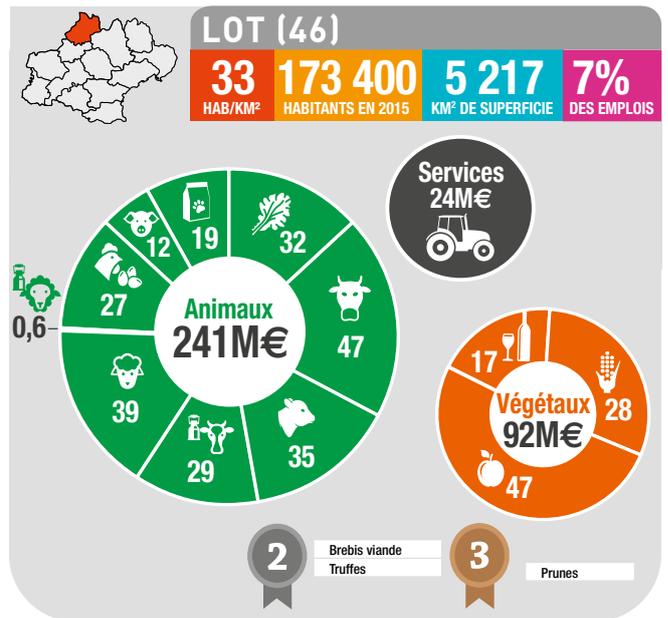
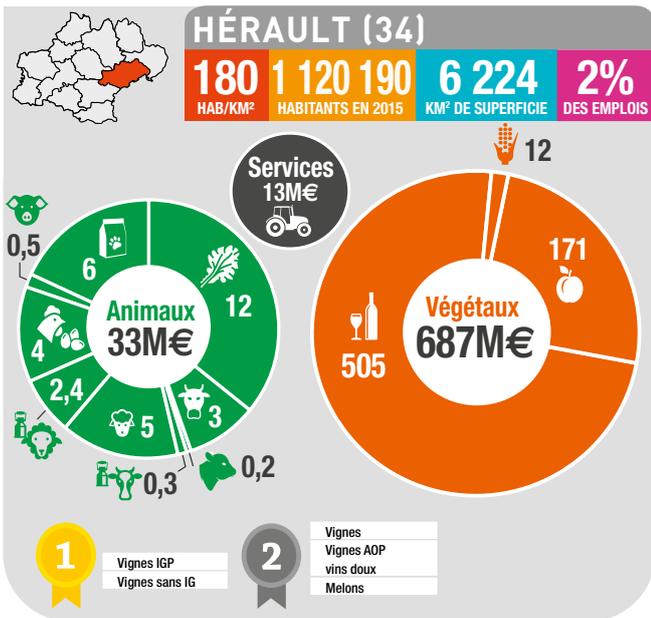
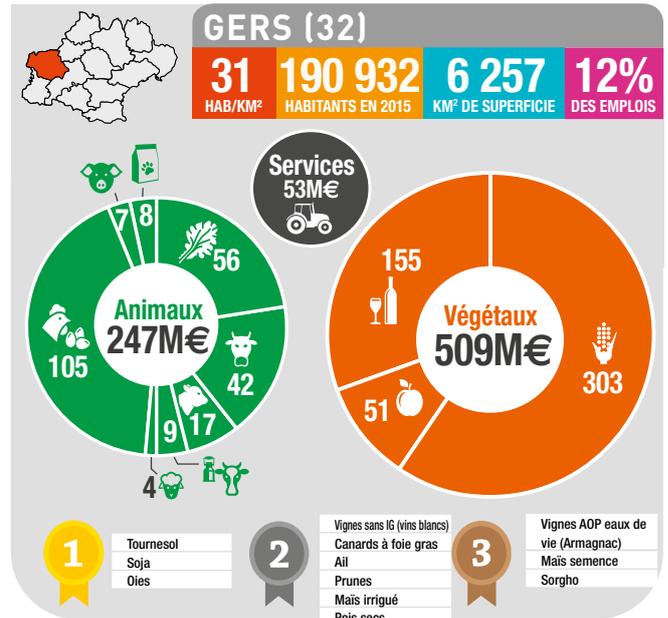
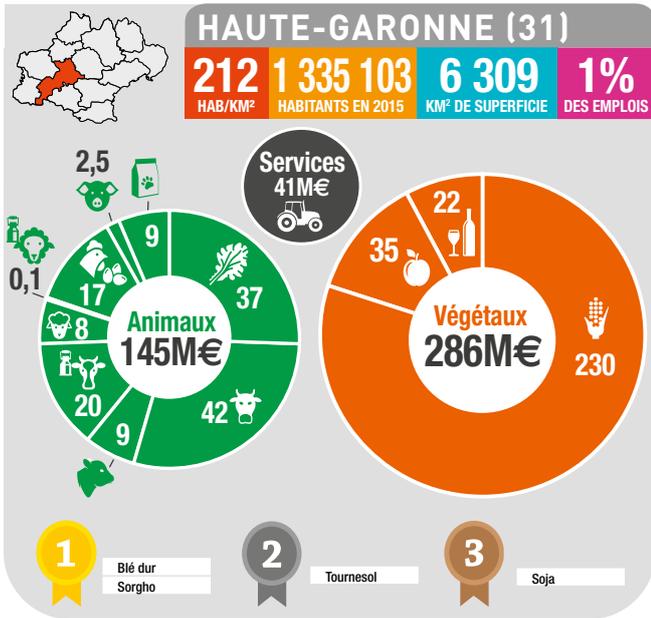
LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2016]





DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

(Source : SAA 2016 et RA2010 pour oies et canards).

Position calculée à partir des surfaces cultivées, cheptel ou tonnage produit en 2016

1^{er} département de France



2^e département de France



3^e département de France



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2016]



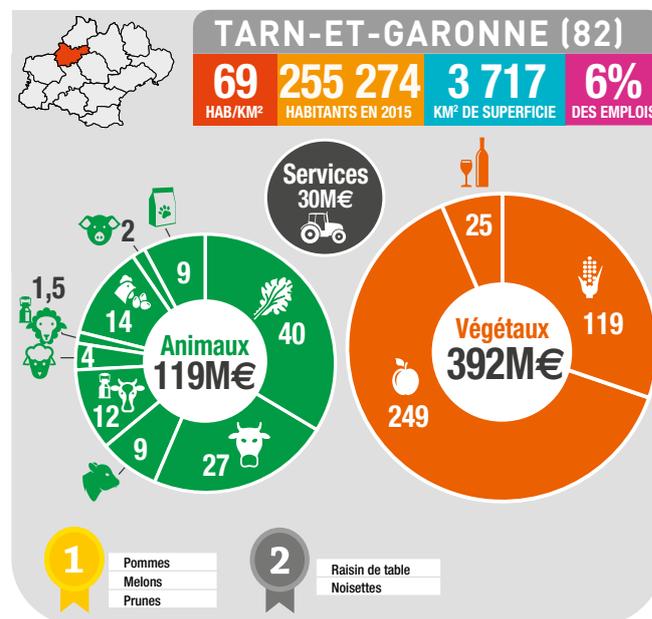
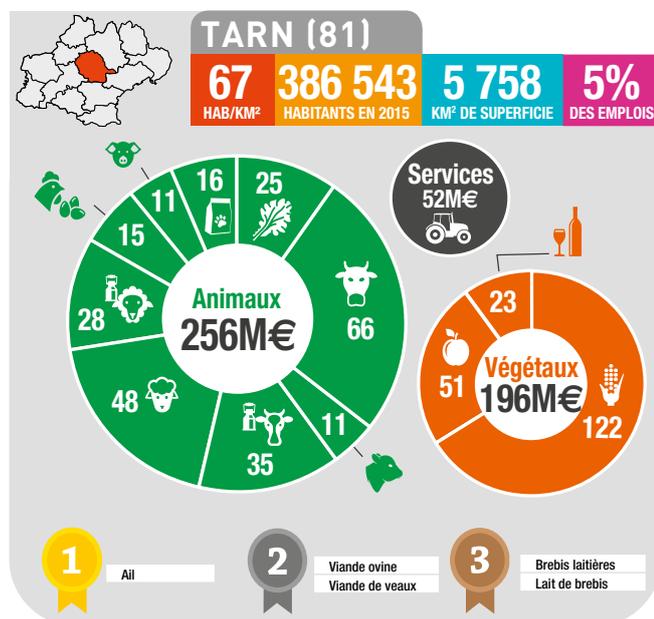
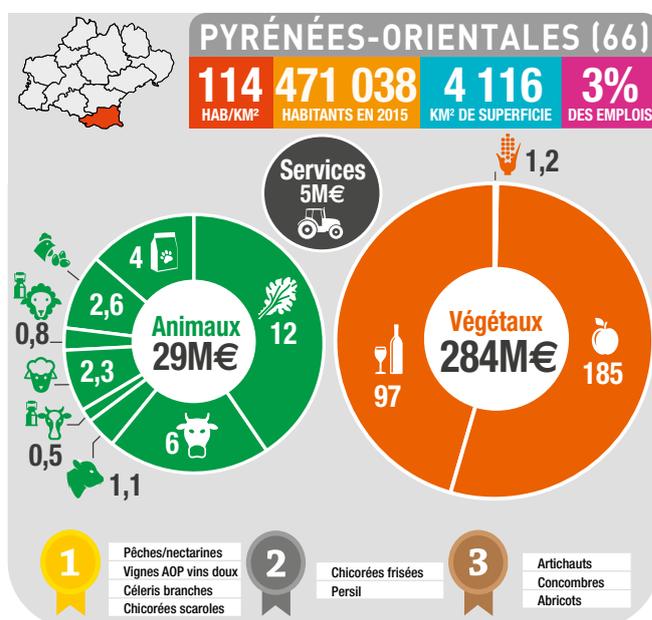
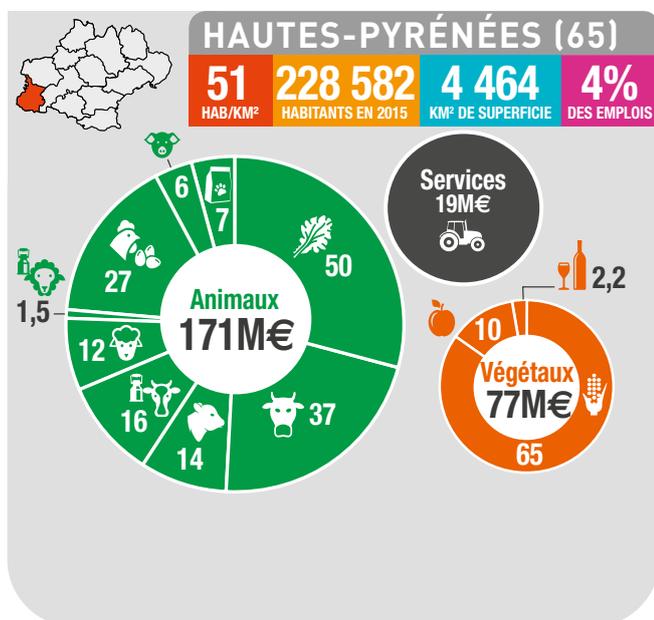
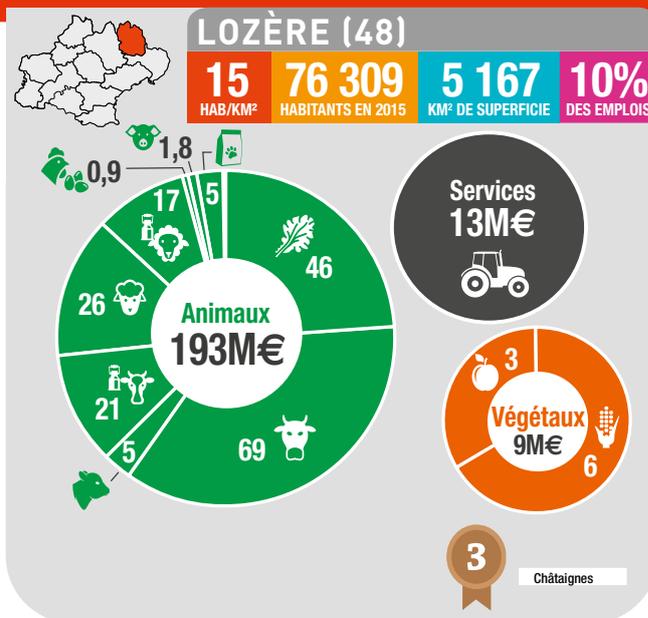
DONNÉES PAR DÉPARTEMENT [Source : INSEE]



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

[Source : 2016 et RA2010 pour oies et canards]

Position calculée à partir des surfaces cultivées, cheptel ou tonnage produit en 2016





LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

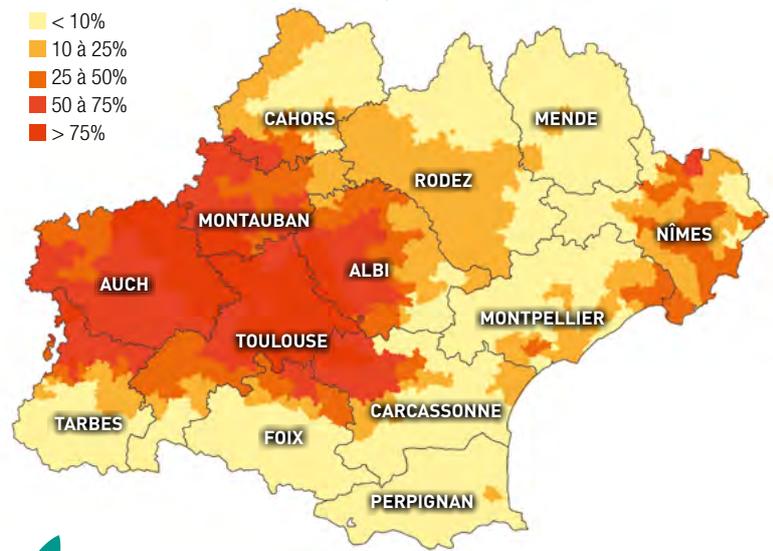
L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle (2^e exportateur français de blé dur avec 33% des exportations nationales). Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...). La région est leader national pour la production de blé dur, tournesol, sorgho et soja. Elle connaît un fort développement de l'agriculture biologique avec +85% des surfaces entre 2013 et 2015. La sole en bio atteint désormais 8% des surfaces en grandes cultures.

En 2010, **14 000 exploitations ont un atelier de « grandes cultures » significatif*** et travaillent 84% de la sole régionale de grandes cultures. Parmi ces exploitations, 63% ont exclusivement des productions végétales, 28% sont en polyculture élevage et 9% sont spécialisées en élevage (grandes cultures essentiellement destinées à l'alimentation animale).

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

En 2010, 16% des surfaces de grandes cultures sont irriguées, et en particulier 79% des surfaces de maïs (grain/semence), 74% des surfaces de soja et 18% des surfaces de sorgho.

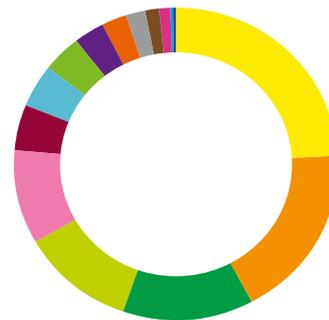
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : RA 2010]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



- Blé tendre 276 000 ha**
- Tournesol 205 000 ha**
- Blé dur 149 000 ha**
- Maïs grain 129 000 ha**
- Orge 110 000 ha**
- Soja 55 000 ha**
- Colza 48 000 ha**
- Triticale 46 000 ha**
- Protéagineux 34 000 ha**
- Autres céréales 30 000 ha**
- Sorgho 20 000 ha**
- Maïs semence 18 000 ha**
- Avoine 10 000 ha**
- Riz 3 000 ha**
- Autres oléagineux 3 000 ha**

SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2016

[Source : SAA 2016]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AYANT DES GRANDES CULTURES*

[Source : RA 2010/INOSYS]

	Ayant un atelier grandes cultures significatif*	Dont spécialisées COP en sec	Dont spécialisées COP avec irrigation	Dont spécialisées COP et autres cultures
Nombre d'exploitations	14 033	2 750	2 100	2 121
SAU moyenne	99	82	103	86
Surface moyenne en grandes cultures	66	75	94	70
SAU moyenne irriguée en 2010	13	0	32	13
Nombre moyen d'UTA	1,8	1,1	1,3	1,4
UTA salariées moyennes	0,2	0	0,1	0,1
% surface grandes cultures du RA 2010	84%	20%	19%	13%

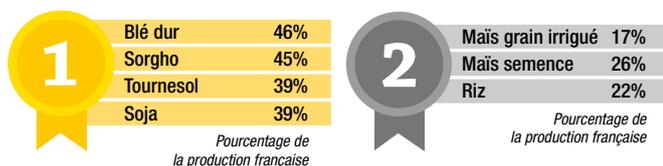
* Plus de 20 ha de « grandes cultures », incluant les grandes cultures classiques céréales oléo-protéagineux (COP) et semences, mais aussi les cultures industrielles et cultures (betterave, tabac, ail, PPAM, semences grainières)

LES CHIFFRES

- **1,136 million ha de grandes cultures en 2016, soit 9% des Surfaces Françaises (SF)**
dont 56 700 ha de semences en 2016
dont 86 000 ha en AB (ou en conversion) en 2016
- **5,4 millions de tonnes de COP produites en 2016**
dont 85% de céréales et 14% d'oléagineux
- **14 000 exploitations ont un atelier grandes cultures, soit 24% des exploitations**
- **7 000 exploitations spécialisées COP travaillant 53% des surfaces en grandes cultures avec 8 700 UTA dont 600 UTA salariées**
- **1,036 milliard d'€, soit 15% du produit agricole de la région en 2016**
dont céréales : 790 millions d'€
dont oléagineux : 240 millions d'€
dont protéagineux : 10 millions d'€

[Sources : SAA 2016, GNIS 2016, Agence BIO 2016, Comptes de l'agriculture 2016, RA2010/INOSYS, Douanes 2017]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2016]



PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

GNIS : www.gnis.fr

FAITS MARQUANTS 2017 :

BLÉ TENDRE

La sole régionale est globalement stable et le volume de production en hausse par rapport à la moyenne quinquennale (280 000 ha et 5,9 T/ha). La conjoncture 2017, ancrée dans une spirale baissière depuis 4 ans, impacte la santé financière des entreprises. Les bons résultats qualitatifs de cette campagne permettent toutefois de relever les prix très bas d'environ 30€/T.

BLÉ DUR

La campagne 2017 est marquée par une surface stable et d'excellents rendements avec une hausse comprise entre 0,5 et 1 T/ha. La qualité a été exceptionnelle pour les parcelles récoltées avant la période orageuse. Pour les autres, les pénalités réduisent le prix de vente déjà très bas depuis plusieurs années. L'impact sur le chiffre d'affaires régional est une baisse de 12 millions d'euros, soit - 11%.

TOURNESOL

Le rendement en tournesol devrait atteindre un niveau élevé avec 2,5 T/ha (moyenne quinquennale à 2,1 T/ha). La baisse des prix sera compensée par la hausse du volume, de l'ordre de 12 millions d'€ soit + 7%. À l'échelle des exploitations, la hausse du chiffre d'affaires liée au tournesol ne permettra pas de stabiliser le produit agricole des grandes cultures.

MAÏS GRAIN

Les rendements de maïs sont bons à très bons sur l'ensemble de la région (+ de 11 T/ha, soit + 20%). Malgré la baisse de la sole régionale, la production serait en hausse de 14%. Côté conjoncture, 2017-2018 est la 4^{ème} année consécutive où les cours sont inférieurs à 160€/T. Le marché mondial reste excédentaire. Ainsi, le chiffre d'affaires régional ne va pas beaucoup s'améliorer en 2017 (+2%) car la hausse de la production compensera à peine la faiblesse des prix.

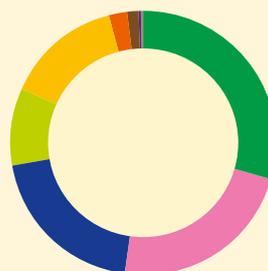
SOJA

Grâce à un marché mondial du secteur des oléagineux favorable et un soutien au titre de la PAC réformée en 2015, la culture de soja retrouve un niveau proche du début des années 2000. La récolte 2017 se termine avec de bons rendements qui devraient avoisiner les 3T/ha. La hausse des volumes compensera des prix orientés à la baisse. Pour la région Occitanie, le chiffre d'affaires est en hausse de 16 millions d'€ par rapport à la moyenne quinquennale en lien avec l'augmentation des surfaces.

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES (Source : GNIS)

- 1^{re} région productrice, avec 15% des surfaces françaises
- 57 000 ha en 2017, en hausse de 1% par rapport à 2016, en baisse de 3% par rapport à 2015 ou de 10% par rapport à 2014
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 28% des surfaces régionales
- Balance commerciale positive



■	Maïs 16 894 ha
■	Céréales à paille 13 074 ha
■	Oléagineux 11 394 ha
■	Potagères et florales 5 380 ha
■	Fourragères et gazons 8 156 ha
■	Betteraves et chicorées 1 209 ha
■	Protéagineux 831 ha
■	Sorgho 52 ha
■	Autres 139 ha

SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE : 57 129 HA (Sources : GNIS 2017)

Baisse sévère des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 34% des surfaces françaises. Cette culture poursuit son recul en 2017 : - 8 000 ha ou - 33% par rapport à 2013. Les semences de céréales à paille avec 13 000 ha sont également très présentes sur la région. On observe également une progression continue des surfaces de semences fourragères (luzerne, fétuque) et potagères (coriandre, carotte, pois chiche). Elles ont doublé depuis 2013. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée l'irrigation est indispensable.

FOCUS : LA POLY CULTURE

LES CHIFFRES (Source : RA2010/INOSYS)

- 3 600 exploitations, 6 100 UTA dont 1 900 UTA salariées
- 36% ont un atelier viticole significatif
- 32% ont un atelier arboricole significatif
- 28% ont un atelier GC significatif
- 19% ont un atelier maraîchage significatif
- 19% de la SAU est irriguée (moyenne Occitanie : 9%)

Plus de la moitié des exploitations a recours à l'irrigation

Les exploitations de polyculture occupent 4% de la SAU et emploient 8% des salariés agricoles de la région. Elles sont caractérisées par la présence de plusieurs ateliers de différentes cultures. On trouve surtout les systèmes « arboriculture / viticulture » dans le Gard et l'Hérault, « grandes cultures / arboriculture » dans le Tarn-et-Garonne et « grandes cultures / viticulture » dans le Gers. Elles sont situées majoritairement en zone irriguée et sur les terroirs viticoles et de production d'ail ou melon.

NB : EA en polyculture : exploitation ayant au moins deux ateliers végétaux significatifs (définition INOSYS).

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Polyculteurs cultures pérennes et spécialisées	Polyculteurs grandes cultures et autre atelier végétal	dont Grandes cultures et arboriculture	dont Grandes cultures et viticulture
Nombre d'exploitations	1 840	1 735	504	597
SAU moyenne	14	55	50	81
SAU moyenne irriguée en 2010	6	17	16	29
% EA irrigantes	45%	62%	76%	47%
SAU moyenne arboriculture *	4	3	5	2
SAU moyenne viticulture *	7	9	4	11
SAU moyenne maraîchage et légumes de plein champs *	2	5	5	10
SAU moyenne en grandes cultures (COP + cultures industrielles) *	13	47	42	63
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,9	1,9	1,9
% UTA salariées	32%	29%	34%	29%

* La moyenne est calculée pour les seules exploitations concernées

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Céréales et colza se développent correctement durant l'hiver grâce à la douceur des températures et à la pluie. Les rendements sont au rendez-vous avec cependant des réfections sur la qualité. À noter la spécificité du blé dur en zone méditerranéenne pour lequel la sécheresse a fortement impacté la production, montant les pertes jusqu'à 30% par rapport à la moyenne quinquennale.

La levée des cultures d'été est ralentie par des températures fraîches et des dégâts de ravageurs. En juillet, la fécondation du maïs s'effectue dans de bonnes conditions puis la canicule s'installe jusqu'en septembre, pénalisant les rendements en sec. Les prix sont inférieurs à ceux de la campagne précédente. Celui du blé subit le contrecoup d'une récolte mondiale abondante chez les principaux pays exportateurs. Et même si la récolte française est en retrait, elle pèse peu sur les prix. Les ventes de maïs sont concurrencées auprès des fabricants d'aliments par du blé fourrager abondant et des exportations américaines dynamiques. La situation est différente pour les oléagineux, toujours tirés par le soja qui reste très demandé par les pays du sud-est asiatique. En tournesol, la baisse des prix devrait être compensée par la hausse de la production.

→ La baisse de la rentabilité se poursuit

Le résultat courant moyen de la ferme céréalière s'établit à un niveau voisin de zéro comme en 2015. Près de 48% des entreprises ne dégagent aucun revenu. Pourtant, certaines exploitations s'en sortent encore très bien : présence de semences potagères ou fourragères, réductions d'échelle, irrigation et diversification... Durant la campagne, les charges ont été réduites de 2%, grâce à un prix de l'engrais et des carburants encore bas et des cotisations MSA exploitant en baisse de 15%.

La rentabilité des exploitations de grandes cultures s'est dégradée sur les 4 dernières années. En cause : des coûts de revient moyens trop élevés par rapport aux cours mondiaux des céréales où de nouveaux compétiteurs entrent en jeu.

→ EBE toujours insuffisant

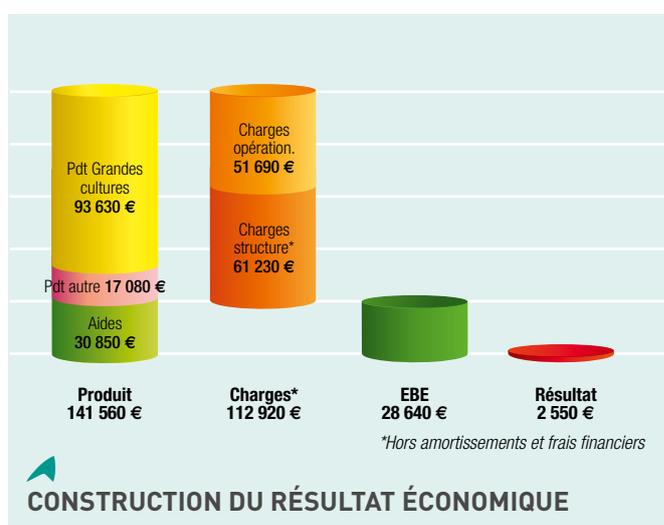
Les engagements financiers représentent 73% de l'EBE. Il ne reste que 7 000 € pour couvrir les prélèvements privés et autofinancer l'entreprise. Fort heureusement, le montant des nouveaux emprunts souscrits diminue ; les annuités à venir devraient se stabiliser. Toutefois, les exploitants puisent de plus en plus dans leur capital personnel pour financer l'exploitation. Les trésoreries ne devraient pas se redresser au cours de la prochaine campagne compte tenu de la gravité de la crise traversée.

→ Situation financière : les écarts se creusent

Les écarts se creusent entre les exploitants qui, faute d'une structure adéquate ou de moyens financiers suffisants, ne sont plus en mesure de faire face à leurs dettes, et ceux qui ont pris la mesure des difficultés et se sont adaptés (travail sur la commercialisation, mise en commun de matériel...).

L'échantillon CERFRANCE

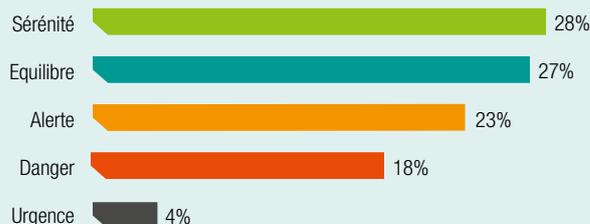
- 1 830 exploitations spécialisées dont 50% individuelles et 30% EARL
- SAU : 114 ha dont 14 ha irrigués. Céréales : 61 ha, oléagineux et protéagineux : 37 ha, jachère : 7 ha
- 1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Pour la 2^{ème} année consécutive, on constate une baisse importante des surfaces. 18 096 ha d'hybrides commerciaux ont été multipliés en Occitanie, soit 14% de moins qu'en 2015. Au niveau national, la surface multipliée est de 65 767 ha, en baisse de 9%. De fortes disparités sont observées entre départements et entre producteurs selon les établissements semenciers avec lesquels ils travaillent. Certains producteurs ont anticipé le recul de leur surface en maïs semence en demandant des variétés plus techniques pour lesquelles le produit/ha potentiel est supérieur.

À l'issue d'un printemps frais et humide, l'état général des cultures est satisfaisant. La fécondation se déroule dans de bonnes conditions, avant que ne démarre une longue période de chaleur et de sécheresse. Les objectifs de rendement sont souvent atteints, voire dépassés, sauf pour quelques variétés tardives. Le produit moyen du maïs semence atteint 3 750 €/ha contre 3 680 € l'an passé.

→ La baisse de la rentabilité se poursuit

En moyenne, EBE et résultat courant progressent légèrement. Pourtant, le produit moyen de l'exploitation chute de 3% et celui du maïs semence de 10%. Le prix des autres céréales subit aussi le contrecoup d'un marché des céréales en berne. Mais des marges intéressantes ont été obtenues à partir de nouveaux contrats de semences ou de nouvelles cultures comme le maïs pop-corn.

Ce sont aussi les intrants et charges qui ont été réduits de manière significative (-3%). Les engrais et carburants achetés fin 2015 et en 2016 ont bénéficié de prix encore bas. Les charges de main-d'œuvre saisonnière ont baissé du fait de la réduction des surfaces ; quant à la diminution des cotisations sociales exploitant et des fermages, elle est la conséquence de la baisse des revenus depuis 3 ans.

→ Un EBE toujours insuffisant

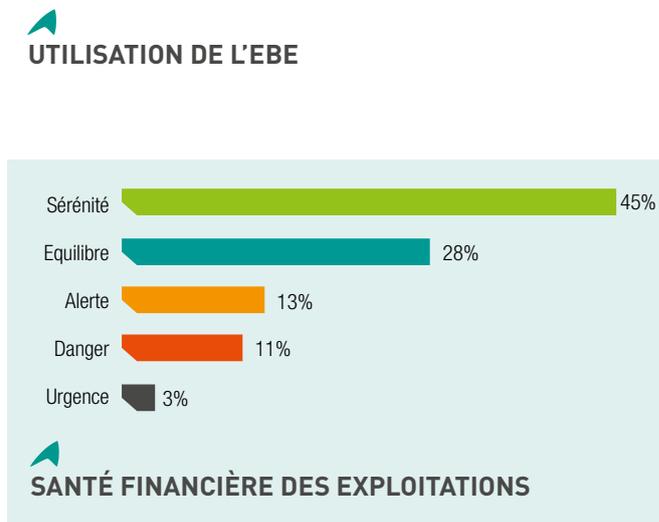
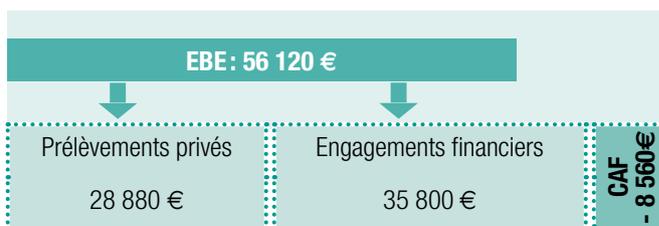
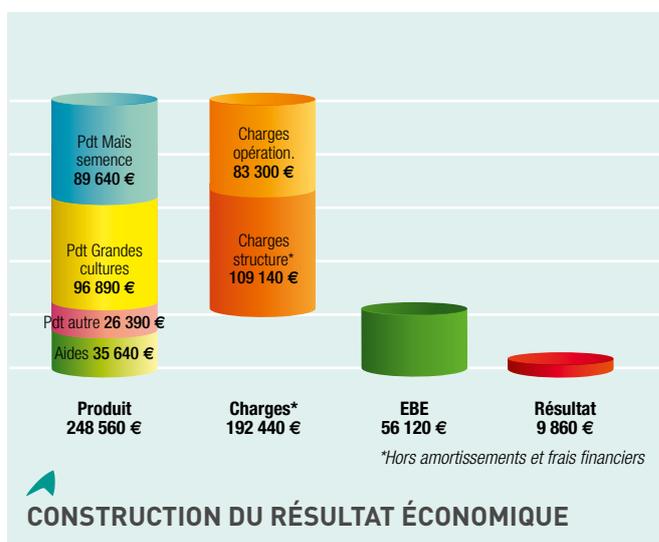
Dans 25% des exploitations, l'EBE dégagé couvre à peine les engagements financiers, qui ont continué de progresser, surtout les prêts court terme. Les difficultés de trésorerie ont pu être aggravées par des retards de paiement des aides PAC. Des exploitants ont dû demander des reports d'échéance ou faire appel à des dispositifs spécifiques comme le Fonds d'allègement des charges (FAC).

→ Un endettement structurellement élevé

Les exploitations spécialisées en maïs semence comptent parmi les plus endettées. En 2014, pour faire face à l'explosion des surfaces, les producteurs ont investi dans de nouveaux matériels et se sont fortement endettés. Or les surfaces à multiplier n'ont pas cessé depuis de se réduire, entraînant une rapide dégradation de la rentabilité du maïs semence. Le montant des annuités est désormais disproportionné par rapport aux résultats actuels.

L'échantillon CERFRANCE

- **196 exploitations spécialisées**
dont 47% en EARL, 26% individuelles, 14% en GAEC
- **SAU : 119 ha** dont 24 ha de maïs semence et 5 ha d'autres semences
- **1,4 UTH familiale / 0,8 UTH salariée**



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLYCLTURE

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

L'échantillon est très spécialisé en productions végétales. Moins de 8% des exploitations possèdent un atelier animal et ce dernier représente moins de 4% de la production. Sur l'ensemble du groupe, le produit de la SCOP est supérieur à 30% de la production et cela influence directement les résultats.

Dans un contexte toujours morose de l'activité céréalière, et même si l'arboriculture, la viticulture, ou le maraîchage sont mieux orientés, le résultat reste sur des niveaux bas depuis plusieurs années.

→ Des indicateurs mieux orientés

La progression la plus forte se situe sur la production maraîchère. Le climat particulier (cf. page spécialisée maraîchage) a permis un certain étalement dans les livraisons, maintenant des cours soutenus. À l'inverse le produit en céréales, déjà bas, diminue et se situe à moins de 900 €/ha. Grâce à la réforme de la PAC, les aides progressent globalement en 2016 sur certaines exploitations où le niveau des DPB est plus faible que la moyenne. Dans le même temps les charges sont stables.

Même s'il reste insuffisant pour consolider durablement les situations financières, l'EBE progresse à 41 180 €. Les résultats des exploitations sont très hétérogènes en fonction notamment de la présence plus ou moins forte de telle ou telle culture.

→ L'EBE toujours insuffisant

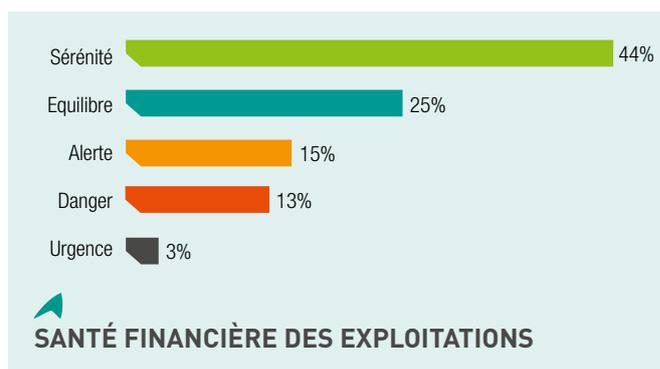
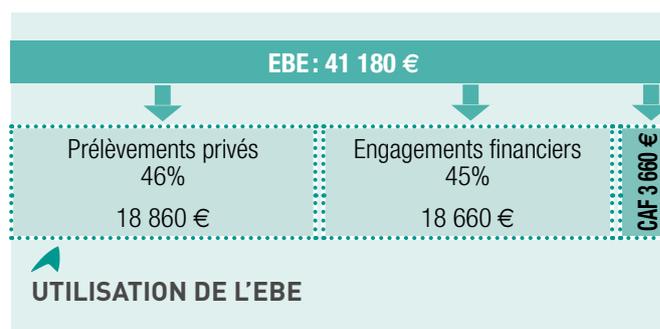
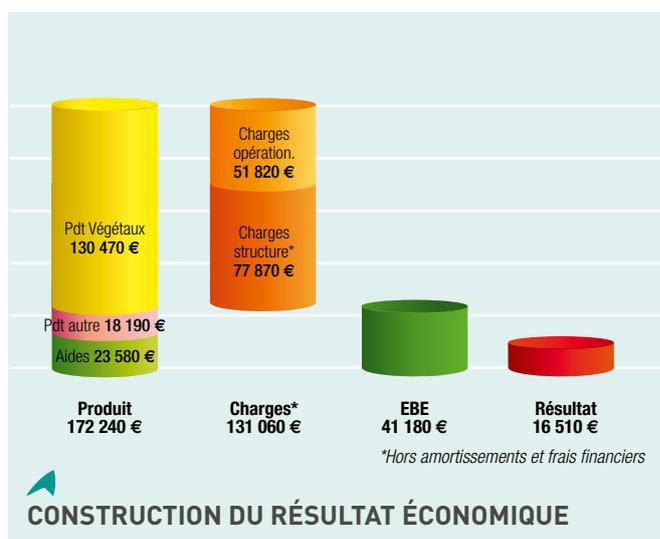
Les équilibres sont juste respectés en laissant une capacité d'autofinancement légèrement positive, et ce avec un niveau de prélèvement privé de 14 000 € par UTH familiale en moyenne. Encore une fois, les disparités sont plus importantes que dans des groupes d'exploitations spécialisées. La diversité des systèmes de production, dont l'avantage est aussi de compenser les risques climatiques ou conjoncturels, vient s'ajouter aux principaux facteurs de disparités connus : les résultats techniques, la valorisation du produit par la stratégie de commercialisation et la maîtrise des coûts de production.

→ Près d'un tiers des exploitations en difficulté

Le constat est identique depuis plusieurs années : la conjoncture dégradée en grandes cultures, et très changeante dans les autres productions, permet au mieux de maintenir des positions équilibrées, mais aucune amélioration généralisée et franche des situations financières n'est envisageable au vu des résultats actuels. Ainsi les indicateurs mesurant la santé financière des exploitations restent stables. 30% des exploitations sont toujours en situation présentant un risque (dont 16% avec des ratios très dégradés, classées en danger ou urgence).

L'échantillon CERFRANCE

- **533 exploitations spécialisées** dont 47% individuelles, 33% EARL et 12% GAEC
- **SAU : 81 ha** dont SCOP 54 ha - Viticulture, arboriculture et maraîchage : 10 ha
- **1,35 UTH familiale / 0,9 UTH salariée**





LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

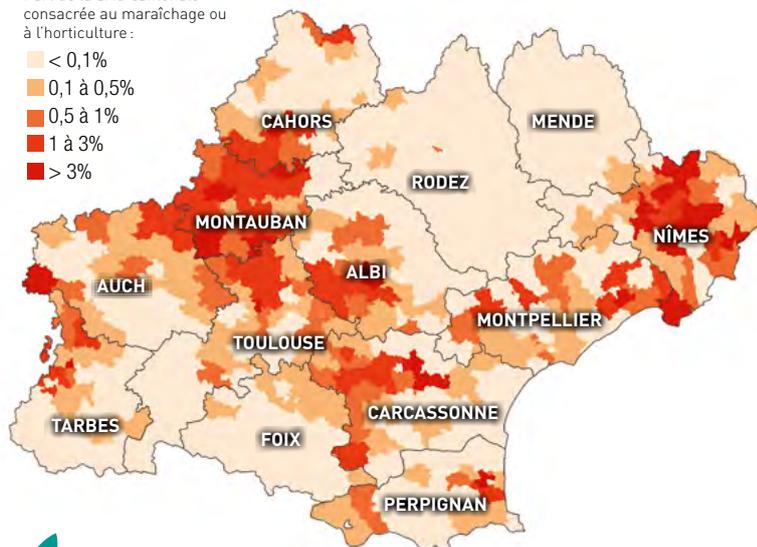
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 6^e région horticoles de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

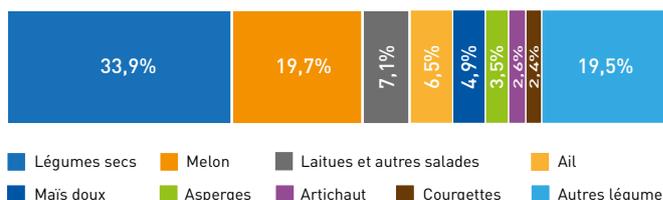
Les productions légumières occupent plus de 26 400 ha en 2016. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 5 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE (Source : RA 2010)



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- **3545** exploitations ont un atelier légumier significatif* dont 1 041 sont spécialisées.
- **26 400** ha de légumes en 2016, soit **10%** des SF dont 5 800 ha en AB représentant 13% des SF bio en légumes frais et 40% en légumes secs
- **470 000** tonnes de légumes produites en 2016
- **270** millions d'€ pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit **4%** du produit agricole d'Occitanie en 2016
- **640** millions d'€ de légumes exportés en 2017

HORTICULTURE :

- **981** exploitations ont un atelier horticulture-pépinière significatif** dont 734 sont spécialisées
- **1 300** ha développés en horticulture et pépinière en 2010, soit environ **6%** des SF
- **150** millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit **2%** du produit agricole d'Occitanie en 2016
- **1,6** million d'€ de fleurs exportées en 2016

(Sources : SAA 2016, Agence BIO 2016, Comptes de l'agriculture 2016, RA2010/INOSYS, OBSéco-Douanes 2017)

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 26 359 HA

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant maraîchage et/ou légumes plein champ*	Dont spécialisées maraîchage (1)	Ayant de l'horticulture ou pépinières**	Dont spécialisées horticulture pépinières (2)
Nombre d'exploitations	3 545	1 041	981	734
SAU moyenne	35,5	7	13,1	6,3
SAU moyenne irriguée en 2010	8,6	3	3,1	2,3
Nb Moyen d'UTA	2,6	2,8	3,2	3,4
UTA salariées moyennes	1,1	1,4	1,8	2
SAU moyenne cultures spécialisées	Légumes frais et secs		Fleurs et plantes ornementales	
	4,5	2,7	87%	87%
Dont surface irriguée en 2010	81%	96%	87%	87%
% Surface du RA 2010	78%	14%	100%	96%

* présence de cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières cultivées en plein champ ou plus d'1,5 ha de légumes de plein champ si moins de 5 espèces légumières.

** présence de cultures horticoles ou de pépinière
(1) Exploitations avec cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières et avec plus de 2/3 de la PBS liée au maraîchage.

(2) 2/3 de la PBS liée à l'horticulture pépinières.

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2016)

1	Courgette	22%
	Melon	37%
	Ail	66%
	Légumes secs	33%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

2	Artichaut	9%
	Asperge	21%
	Fraise	11%
	Concombre	6%
	Pastèque	4%
	Maïs doux	8%

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

3	Salades	10%
	Bette et cardo	9%
	Céleri	12%
	Aubergine	9%
	Poivron et piment	13%
	Courges	11%
Tomates	10%	

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

FAITS MARQUANTS 2017 :

AIL

Les cours se sont difficilement maintenus à un niveau stable pendant la saison, toujours inférieurs à ceux de la campagne 2016, excellent millésime pour les blancs et violets. Les problèmes de qualité après séchage et les tris importants rendent difficile l'accès au marché face à des acheteurs exigeants sur la qualité de l'ail d'origine française. La faiblesse des volumes permet toutefois un maintien des cours au même niveau qu'en début de campagne de commercialisation.

MELON

Sous l'effet de fortes chaleurs de juin, la production s'est accélérée dans les 3 bassins de production en même temps. L'offre étant importante et la demande très variable selon la climatologie, les prix s'en ressentent. Le marché, porté en crise conjoncturelle au 29 juin, restera difficile toute la campagne. Les volumes étaient plus forts que la normale surtout en juillet (plus fort tonnage depuis 2007).

SALADE

En début de campagne, les prix flirtent légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale. Puis une vague de froid envahit toute l'Europe et la salade devient un produit rare. Les prix s'emballent et les cultures sous abris de notre région en profitent. En fin de saison, les conditions météorologiques étant redevenues normales, les prix s'effondrent à des niveaux plus bas que dans les pires moments de la crise de 2016.

ARTICHAUT

Du fait de la concurrence espagnole et d'une faible consommation, le début de saison est difficile. Le manque d'engouement des consommateurs pour le produit et l'importance des volumes nuisent à la bonne valorisation de la marchandise.

FOCUS : CIRCUITS COURTS

La filière arboriculture-maraîchage-horticulture, dont 40% des exploitations commercialisent en circuits courts, se dresse sur la deuxième marche du podium régional, derrière les élevages de granivores. Un quart seulement des 2500 exploitations commercialisant des légumes en circuits courts sont spécialisées dans le maraîchage et la majorité d'entre elles exerce cette activité pour se diversifier. Ce sont surtout des exploitations mixtes ayant des grandes cultures.

La vente directe est le mode de commercialisation le plus utilisé, à hauteur de 87% des exploitations en circuits courts. Le second circuit de vente le plus mobilisé est la vente sur les marchés et foires. Le Gard arrive en tête avec 435 exploitations commercialisant des légumes en circuits courts, suivi du Tarn-et-Garonne, de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Ces 4 départements représentent à eux seuls 50% des exploitations en circuits courts.

Cet engouement pour les circuits courts explique le regain d'intérêt de la filière pour le bio. Les caractéristiques sont toutefois différentes en Midi-Pyrénées, avec une orientation très marquée vers le marché de proximité, et en Languedoc-Roussillon, qui présente une offre régionale très organisée avec un plus grand nombre de metteurs en marché. On retrouve toutefois des maraîchers diversifiés orientés vers les circuits courts sur tout le territoire régional.

Depuis quelques années, un grand nombre d'initiatives collectives fleurissent, visant à accompagner les producteurs dans leurs démarches. On citera par exemple « un fruit pour la récré », les « Drives fermiers », « Bienvenue à la ferme » ou les « Paniers fraîcheur SNCF ».



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

CAMPAGNE 2016-2017 (Source : CERFRANCE Occitanie)



EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

La météo printanière capricieuse a retardé de quelques semaines les premières récoltes et a ralenti la consommation. Les apports hétérogènes sur les marchés ont permis une bonne tenue des cours ce qui permet de qualifier la campagne de satisfaisante.

À noter quelques situations particulières : le melon enregistre une baisse des surfaces et un retard de production. Arrivant sur le marché tardivement, il a vu ses cours chuter. C'est le contraire pour l'ail qui enregistre une excellente campagne 2016.

→ Une capacité d'autofinancement reconstitué

Le produit maraîchage progresse pour atteindre 175 900 €, avec une disparité dans l'échantillon : 22% des exploitations ont un produit maraîchage inférieur ou égal à 50 000 € et 18% supérieur à 300 000 €. Les charges opérationnelles restent stables, les charges de structure augmentent de 4%, notamment par le poste salarié (+13%).

L'EBE progresse pour atteindre 49 760 €. Les annuités restent stables. Le niveau de prélèvements privés est de 12 000 € par UTH familial, laissant une capacité d'autofinancement de plus de 16 000 €. Le fonds de roulement progresse et permet de couvrir 3 mois de charges. Toutefois la situation financière reste difficile pour 18% des exploitations, classées en danger et urgence.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

En 2016, en France, près de 8 foyers sur 10 ont acheté un végétal soit 21,4 millions de ménages, un nombre stable par rapport à 2015. Le marché de l'ensemble des végétaux représente près de 2,8 milliards d'euros. L'essentiel provient des végétaux d'ornement (2,5 milliards d'euros) dont les achats progressent en valeur (+0,7% par rapport à 2015 - source : FranceAgriMer).

→ Une moyenne cachant de fortes disparités

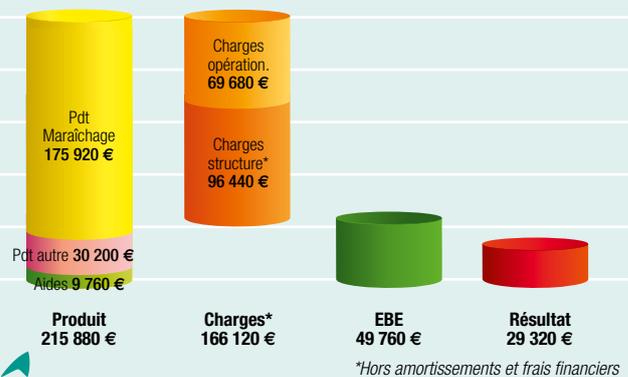
Malgré une météo capricieuse, 2016 est une bonne année pour le secteur de l'horticulture, où l'EBE moyen progresse de presque 7 000 €, et le résultat courant de 6 000 €. Le produit brut des exploitations horticoles et pépinières s'élève à près de 250 000 €, en hausse pour la seconde année consécutive (+5%). Cependant, on relève une grande disparité entre de nombreuses petites entreprises (31% ont un CA inférieur à 100 000 €) et quelques grandes (1 sur 10 a un CA supérieur à 500 000 €). Les charges opérationnelles, qui consomment le 1/3 du produit total, augmentent de 2%. Elles se concentrent autour de 3 grands postes : semences et plants (+1%), engrais (-1%) et emballages (+8%). Les charges de structure absorbent quant à elles 51% du produit et augmentent de 4%.

→ Une situation financière assainie

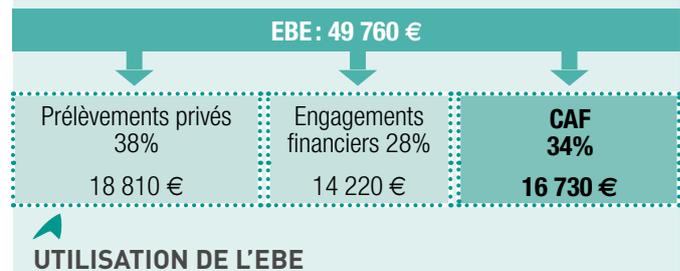
Nombre d'entreprises ont retrouvé une situation financière saine avec une trésorerie nette globale largement positive. Le taux d'endettement moyen est de 42% dont 25% de dettes court terme. Quant au fonds de roulement, il permet de financer près de 5 mois du cycle de charges. L'EBE couvre les prélèvements privés, les annuités, et permet de dégager plus de 12 000 € pour autofinancer l'entreprise. 20% des exploitations restent tout de même en situation financière très fragile.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 123 exploitations spécialisées, dont 46% individuelles, 25% EARL, 24% GAEC
- SAU : 33 ha dont 6 ha de cultures maraîchères
- 1,6 UTH familiale / 2 UTH salariées



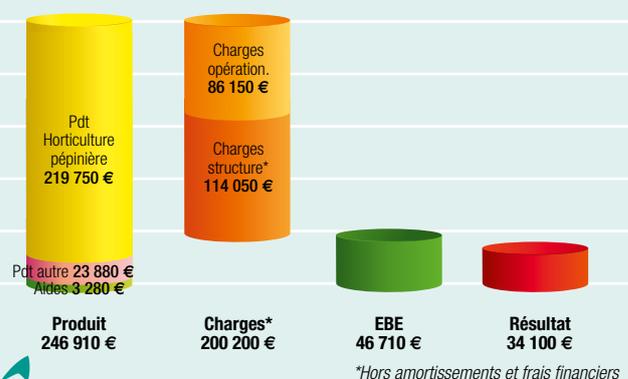
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 60 exploitations dont 45% individuelles, 27% en EARL, 15% en Gaec
- SAU : 14 ha dont 4 ha consacrés aux pépinières et/ou à l'horticulture
- 1,6 UTH familiale / 2,2 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

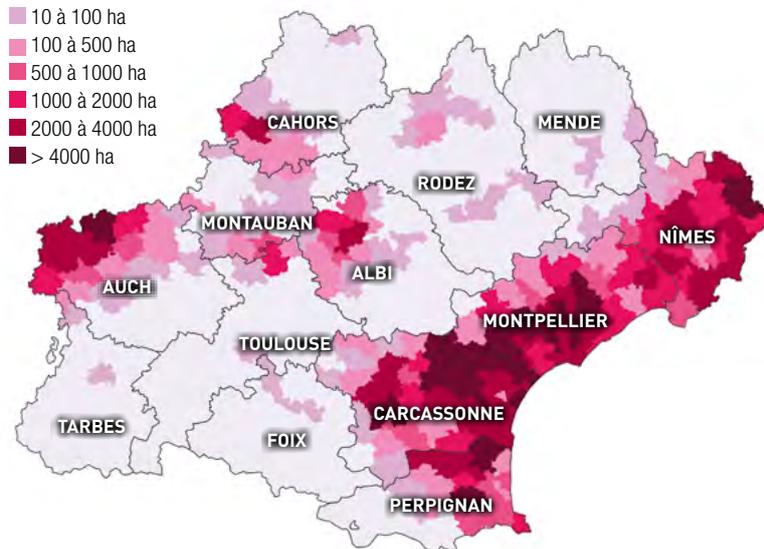
LA VITICULTURE



L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 226 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (32% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%). La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont fortement représentés. Ils représentent 82% des exportations françaises des vins à IGP qui se concentrent en majorité dans les pays de l'Union européenne.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs valorisés par 87 appellations dont 51 AOP. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. Comme pour les IGP, l'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

Surface en vignes à raisin de cuve par canton :



LES CHIFFRES

- **263 000 ha** de vignes en 2016
dont 25 000 ha en AB ou en conversion soit environ 10% des surfaces
81 500 ha revendiqués en AOP en 2016
154 000 ha revendiqués en IGP en 2016
- **14,8 millions d'hl** produits en 2016
- L'Occitanie représente **33%** du vin français (43% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2016
- **380** coopératives, unions et SICA
- **274** entreprises de vinification employant **2 400** salariés en 2014
- **23 925** exploitations ont de la vigne
dont 14 600 avec plus de 1,5 ha de vigne soit 19% des exploitations agricoles d'Occitanie et 96% des surfaces en vigne.
- **1,7 milliard d'€** soit **25%** du produit agricole d'Occitanie en 2016
dont 38% issus des vins d'appellation
- **900 millions d'€** de vins exportés en 2017
dont 680 millions d'euros en IGP, représentant 82% des volumes de vins IGP français
- **51 AOP, 36 IGP** dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

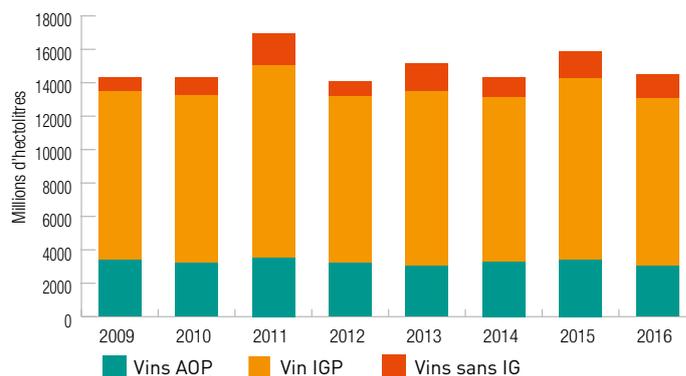
(Sources : SAA 2016, Agence Bio 2016, Comptes de l'agriculture 2016, RA2010/INOSYS, INAO, OBSéco-Douanes 2017)

PLUS D'INFOS sur

Institut Français de la Vigne et du Vin : <http://www.vignevin.com/>
Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : <http://www.languedoc-wines.com>
Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : <http://www.vinsduroussillon.com/>
Vins de cépages Pays d'Oc : <http://www.paysdoc-wines.com/>
Interprofession des Vins du Sud-Ouest : <http://www.france-sudouest.com/fr>

RÉPARTITION DU VIGNOBLE

(Source : RA 2010)



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN OCCITANIE

(Source : déclaration de récolte - SAA)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
Nb d'exploitations	14 609	12 572	2 577	9 048
SAU moyenne	29,7	24,2	37,9	19,4
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,8	3,3	1,3
UTA Salariées moyennes	0,4	0,4	1,3	0,1
% exploitations avec salariés permanents	19%	19%	50%	10%
Surface moyenne vignes à vins	17,7	18,6	29,3	15,2

* Exploitations ayant plus d'1,5 ha de vigne à raisin de cuve - ** plus de 2/3 de la PBS liée à la viticulture - *** volume vinifié en cave particulière / volume vinifié > 60%
 **** volume vinifié en coopératives ou négoce ≥80%

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La campagne viticole liée à la vendange 2016 est marquée par une baisse de volume notable sur la région. Dans la partie sud-ouest du bassin (Gers, Gaillac, Fronton) les volumes récoltés progressent pourtant. Mais le bassin Languedoc-Roussillon (de loin le plus gros contributeur régional avec 85% de la production occitane) connaît des pertes de récolte importantes : -4,5% par rapport à la moyenne quinquennale, résultat de la sécheresse des mois d'août et septembre et des épisodes de vent fort.

Même si on note des problèmes de retard dans les retiraisons sur certaines appellations, les cours se sont globalement maintenus dans les vignobles du sud-ouest. Dans le bassin Languedoc-Roussillon, les prix des vins AOP continuent de progresser, alors que ceux des autres vins se stabilisent.

CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

→ Des résultats liés à la valeur ajoutée du produit

Le résultat des vigneron vendant la majorité de leur production en bouteille dépend moins des volumes récoltés que de la valeur ajoutée apportée à leur production. Les niveaux de valorisation sont extrêmement variables d'une exploitation à une autre, en fonction du positionnement commercial de chacun et de l'appellation. Ainsi l'impact sur l'EBE est directement visible.

Le système se caractérise également par un niveau de charge élevé (à la vigne, au chai et à la commercialisation). Cela se traduit dans l'efficacité économique (EBE/ produit) de 22% en moyenne. L'adéquation entre la valorisation du produit et le niveau de charge engagé est également un facteur essentiel. Les écarts sont importants entre exploitations, l'efficacité économique variant de 10 à 30%.

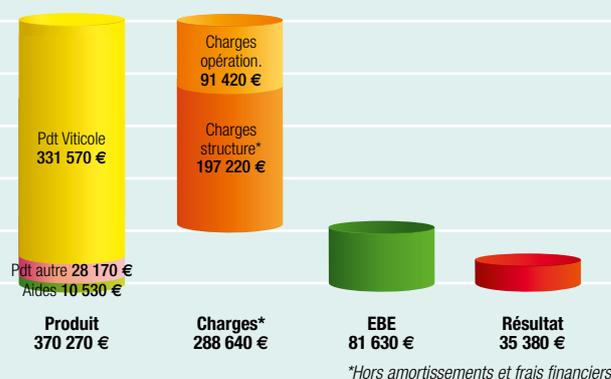
La plupart des vigneron embouteilleurs obtient des ratios économiques et financiers satisfaisants. L'EBE supérieur à 80 000 € couvre globalement l'ensemble des besoins en assurant une marge de manœuvre pour consolider la situation financière de l'entreprise.

Le manque de valorisation du produit et des équilibres non respectés expliquent en partie que 30% des exploitations conservent un indicateur de santé financière à surveiller (niveaux alerte, danger et urgence).

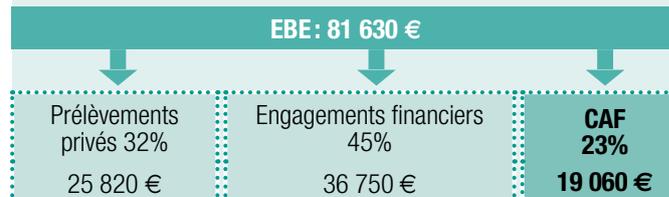


L'échantillon CERFRANCE

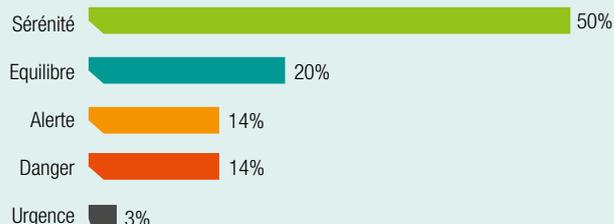
- 207 exploitations spécialisées dont 45% EARL, 23% individuelles, 10% GAEC
- SAU : 47 ha dont 30 ha en vigne soit 6 ha vigne/ UTH
- 1,5 UTH familiale / 3,6 UTH salariées
- Produit viticole : 11 190 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE MIDI-PYRÉNÉES

→ Progression des surfaces

Les exploitations du groupe vendent la production de raisin à la coopérative ou la plupart du vin en vrac directement au négoce. Les résultats sont fortement influencés par la vendange de l'année. Celle-ci a progressé dans l'ensemble des vignobles du Sud-Ouest, hormis dans l'appellation Cahors, mais les prix de vente se sont stabilisés ou ont diminué.

L'augmentation de la surface de vigne à 24 ha (+5%) explique la progression du produit viticole alors que le produit/hectare de vigne se stabilise autour de 5 400 € / ha. 23% des exploitations ont une surface plus importante que la campagne précédente. Cela peut s'expliquer par des efforts de plantation soutenus (progression des frais de plantations) et également par des rachats de vignes.

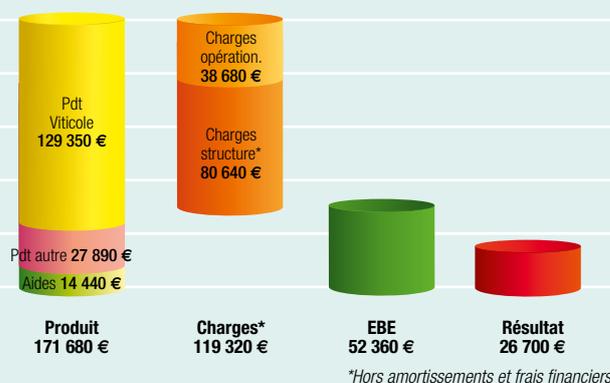
Ces surfaces supplémentaires induisent logiquement des charges supérieures, notamment pour les intrants végétaux et la rémunération des salariés. L'EBE se maintient donc autour de 52 000 €, soit 30% du produit.

L'EBE couvre les engagements financiers (33%) et les prélèvements privés à hauteur de 16 500 € par UTH familiale. Le solde a permis de consolider la situation financière et d'autofinancer une partie des investissements. Ceux-ci se stabilisent à hauteur de 8% de l'actif.

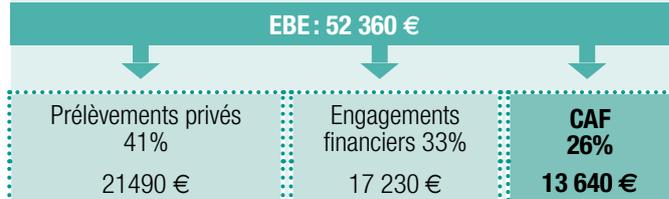
Dans ce contexte la santé financière est satisfaisante pour 80% des exploitations.

L'échantillon CERFRANCE (MP)

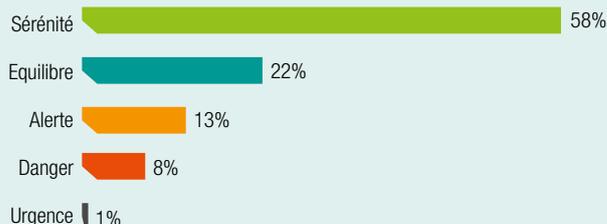
- 198 exploitations spécialisées dont 39% individuelles, 35% EARL, 13% GAEC, 13% SCEA
- SAU : 56 ha dont 24 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,2 UTH salariée
- Produit viticole : 5 450 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

→ Tendance toujours favorable, mais en léger recul

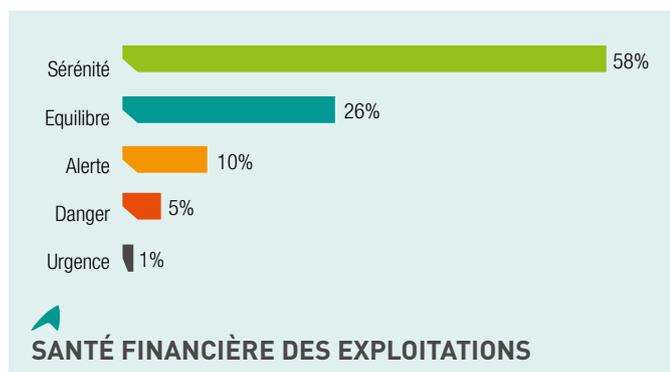
Les résultats moyens 2016 sont légèrement inférieurs à ceux de 2015. Cette tendance devrait s'accroître par la suite du fait de récoltes globalement plus faibles en 2017. Dans la plupart des cas, les difficultés proviennent d'un déficit de récolte, soit conjoncturel (aléas), soit, plus grave, structurel, notamment dans des zones de coteaux. Les cours des vins en vrac destinés au négoce, aussi corrects soient-ils, compensent rarement un rendement trop faible.

Néanmoins les excédents dégagés sur l'exercice 2016 couvrent les investissements et les prélèvements privés. Il est à noter la progression des investissements par rapport à 2015 (+20%), financés de façon significative par des subventions (plantations notamment).

Les prélèvements privés des exploitants restent contenus. Proches du SMIC, ils ne représentent que 70% du résultat. Le renforcement de l'outil de production est privilégié.

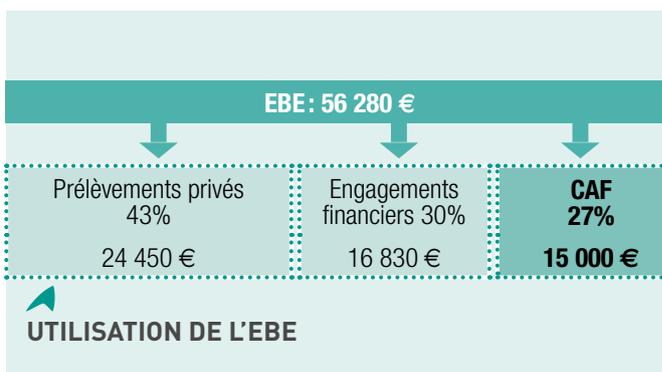
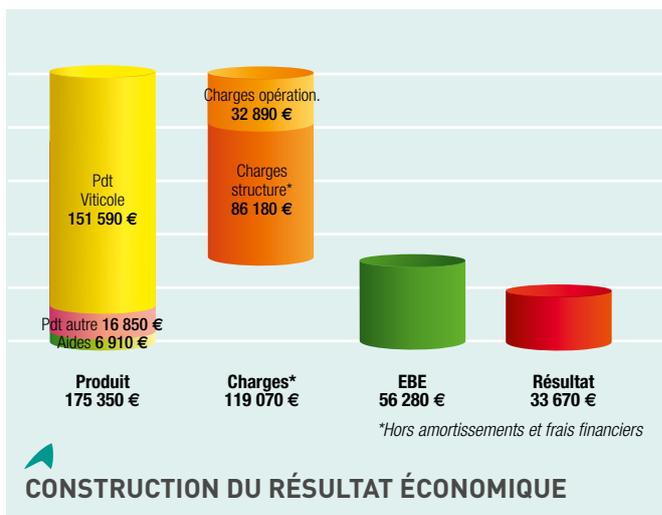
→ Des situations financières globalement saines

Sur le groupe étudié, 84% des exploitations apparaissent en situations dites « sérénité » et « équilibre ». Mais par rapport à 2015, à échantillon constant, la part des exploitations en bonne santé financière diminue de 5%.



L'échantillon CERFRANCE (LR)

- 391 exploitations spécialisées dont 48% individuelles, 33% EARL
- SAU : 39 ha dont 28 ha en vigne
- 1,1 UTH familiale / 1,1 UTH salariée
- Produit viticole : 5 350 € / ha de SAU



FAITS MARQUANTS 2017 :

La viticulture régionale subit un fort recul de son chiffre d'affaires (moins 235 millions d'euros par rapport à la moyenne quinquennale) et ce malgré une conjoncture stable en 2017, la moyenne des prix des vins IGP oscillant autour de 85€/hl. De lourdes pertes sur les volumes sont en cause avec un manque de presque 3 millions d'hectolitres. La zone Languedoc-Roussillon accuse une baisse de 20% liée d'une part à des situations de stress hydrique durant la période de maturation et d'autre part à des gelées sévères survenues à plusieurs reprises et sur des surfaces très étendues. L'intensité des dégâts est variable suivant les secteurs parmi lesquels l'Hérault et l'Aude sont particulièrement touchés. Les épisodes de gels printaniers ont aussi pesé sur la production de vins dans le Sud-Ouest et particulièrement dans le Lot avec plus de 70% de pertes alors que la Haute-Garonne, le Tarn et Gers ont souffert d'orages de grêle qui ont touché les parcelles courant août et début septembre. La baisse des volumes atteint 7% dans la zone de l'ancienne région Midi-Pyrénées. La qualité est par contre au rendez-vous pour caractériser le millésime 2017. Les faibles récoltes de 2017 ont permis un démarrage rapide de l'activité du marché des vins dont le dynamisme persiste et favorise un sensible raffermissement des cours qui profite particulièrement aux vins rosés. Cette hausse des prix concerne aussi les vins italiens et espagnols. Ce millésime est également le support de premiers accords de partenariat signés entre d'importantes structures coopératives et le négoce. Visant à sécuriser l'avenir en termes de prix et de volumes pour chacune des parties, cette contractualisation pourra engendrer un décalage des prix par rapport au niveau du marché.

L'ARBORICULTURE

Avec 20% du verger français (y compris raisin de table), **l'Occitanie est la 2^e région productrice de fruits**. Elle produit l'ensemble de la gamme dans quatre zones principales de production : le Tarn-et-Garonne pour la pomme, le kiwi, la prune, le raisin de table, la noisette, le Gard et les Pyrénées-Orientales pour les fruits à noyaux, ainsi que le Lot pour la noix. La région est notamment 1^{re} productrice de pêches, nectarines et brugnons, et de prunes de table. Par ailleurs, elle se caractérise par une filière pommes performante et très dynamique à l'export, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne.

LES CHIFFRES

- **34 000 ha** d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table
dont 6 500 ha en AB ou en conversion, soit 20% des SF
- **535 000 tonnes** de fruits produites en 2016
dont 59% de pommes.
- **45 organisations** de producteurs et **32 coopératives** et SICA pour le secteur fruits et légumes
- **530 millions d'€**, soit **8%** du produit agricole d'Occitanie en 2016
- **320 millions d'€** de fruits à noyaux, fruits à pépins et raisins exportés en 2017
- **7 signes officiels de qualité**

(Sources : SAA 2016, Agence Bio 2016, Comptes de l'agriculture 2016, INAO, Douanes 2017)

FAITS MARQUANTS 2017 :

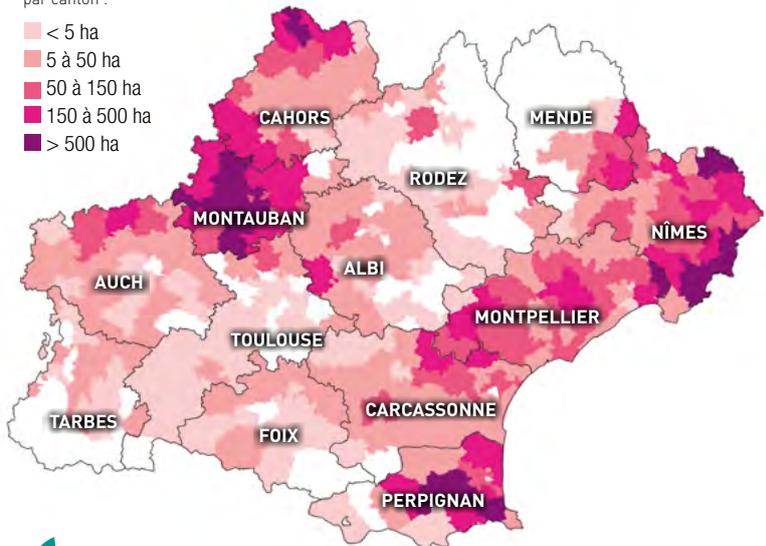
POMME

Bien que les rendements soient conformes à la moyenne quinquennale, le volume est en baisse compte tenu du recul des surfaces productives. Les défauts qualitatifs dus au gel sont bien présents mais hétérogènes selon les variétés. Cela impacte la classification commerciale des volumes. La campagne de commercialisation 2017/2018 devrait être favorable à la région en raison du gel qui a fortement touché les régions et pays concurrents de l'Occitanie.

PÊCHE

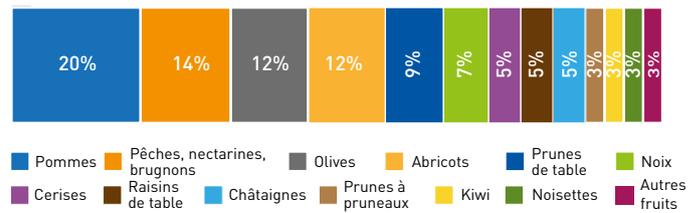
La campagne 2017 se caractérise par une précocité des récoltes, des volumes importants et une concurrence exacerbée. Les prix ne se sont néanmoins pas effondrés.

Surface en arboriculture par canton :



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES

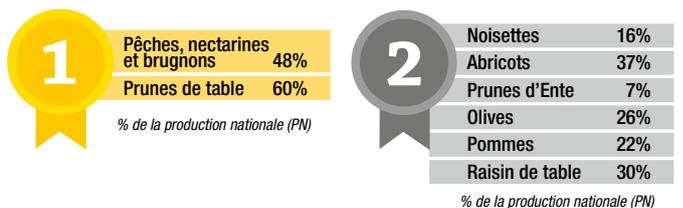
(Source : RA 2010)



RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 34 000 HA

(Source : SAA 2016)

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2015)



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES (Source : RA 2010/INOSYS)

	Exploitations ayant un atelier arboricole significatif*	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à pépins***	Parmi les spécialisées celles mixtes****	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à noyau et raisin***	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à coque***
Nombre d'exploitations	4 747	2 213	364	280	1 356	213
SAU moyenne	33	21,2	31	25,4	18,2	18
SAU moyenne irriguée en 2010	9	11,1	20,8	11,3	9,4	5,3
UTA salariées moyennes	1,6	2,3	5,9	1,7	1,8	0,2
Surface moyenne « fruitiers »	8	12,4	19,1	12,1	11	10

* Plus d'1ha de « fruitiers » : vergers, petits fruits et vigne à raisin de table

** Exploitations avec plus de 2/3 de la PBS liée aux « fruitiers »

*** Plus de 70% des surfaces orientées soit fruits à pépins (pomme, poire, kiwi), soit fruits à noyau et raisin de table soit fruits à coque (noix, noisette, châtaigne)

**** Mixtes fruits à pépins et fruits à noyaux/raisin de table ou fruits à coque.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE

La campagne 2016, bien que mitigée en début de campagne, est globalement positive.

Un printemps humide et froid, suivi d'une sécheresse estivale, ont induit une baisse de production de la plupart des fruits d'été. La cerise est particulièrement touchée (-20% par rapport à une année normale) avec par ailleurs des problèmes de qualité qui ont engendré un tri important. Pour la pêche, la diminution des surfaces n'a pas pu être compensée par un niveau de rendement pourtant bon.

La baisse de la production est compensée par une demande soutenue en été qui maintient les prix à un niveau supérieur à celui de 2015.

→ Résultats dans la continuité de 2015

La tendance générale en fruits d'été reste favorable en 2016, avec des ratios économiques moyens proches de ceux de 2015 (alors que 2014 était un exercice fortement déficitaire). La consommation intérieure étant sensible à l'origine des produits, les prix de vente des fruits français ont pu se maintenir au dessus des coûts de production. L'EBE représente un quart du produit brut.

À noter qu'un des facteurs de réussite étant la maîtrise des charges de main d'œuvre (plus de 50% des coûts), les exonérations de cotisations sociales pour les salariés occasionnels et le CICE jouent un rôle majeur dans l'économie de cette filière.

Néanmoins, derrière les moyennes se cache une grande hétérogénéité. Le niveau d'excellence qu'exige l'activité arboricole dans tous les domaines est tel, que les difficultés arrivent très vite quand un paramètre autre que le marché est défaillant (aléas climatique ou sanitaire type sharka, retard dans le renouvellement du verger, mauvais positionnement commercial...)

Les équilibres financiers sont respectés entre ressources, charges bancaires et prélèvements privés.

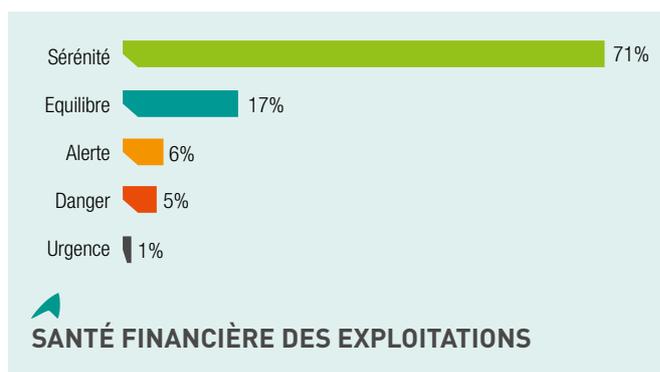
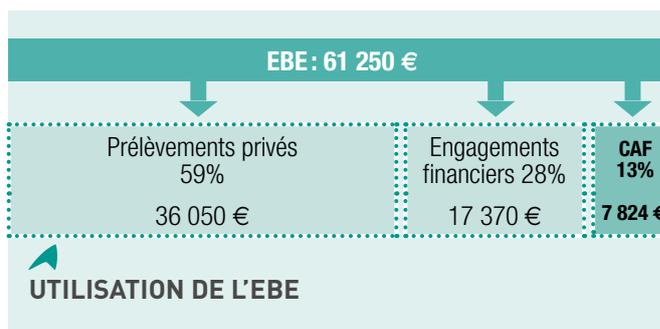
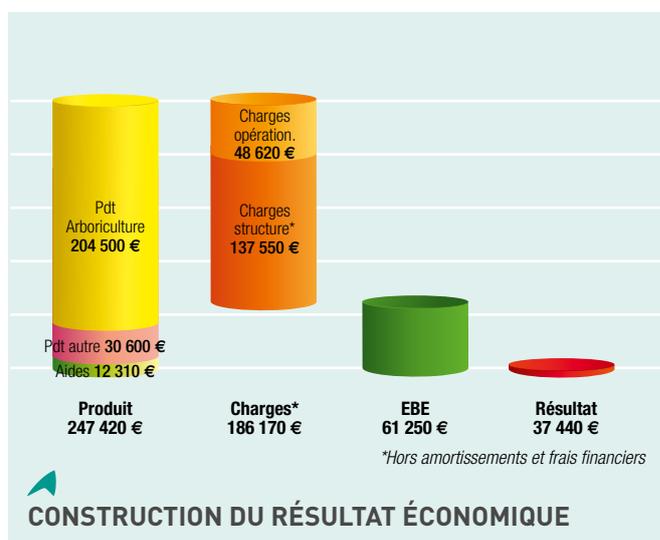
→ La santé financière se consolide

Le nombre d'exploitations classées en situation de « sérénité » représente plus des deux tiers de l'échantillon. C'est un seuil indispensable à la pérennité de la filière arboricole qui doit être capable de résister à des crises parfois douloureuses, comme on a pu le voir dans le passé.

Il y a quelques années ce ratio était nettement inférieur à 50%. Dans le Gard et les Pyrénées Orientales notamment, nombreuses ont été les cessations d'activité pour raisons économiques conduisant à une forte diminution des superficies plantées.

L'échantillon CERFRANCE

- 162 exploitations spécialisées dont 44% EARL, 35% individuelles et 14% GAEC
- SAU : 28 ha dont 15 ha arboricoles
- 1,4 UTH familiale / 3,8 UTH salariées



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'HIVER

LE POINT CAMPAGNE

Les intempéries et la sécheresse estivales engendrent une baisse de la production de pommes (-1,5% par rapport à 2015) et des calibres hétérogènes. La fraîcheur du printemps 2016 permet de relancer la consommation et le déstockage de la récolte 2015.

On retrouve également des problèmes de calibre en noix, production dont les cours sont toutefois proches de la moyenne quinquennale, ainsi qu'en kiwi. Le marché du kiwi, peu actif en début de campagne, doit faire face à une offre supérieure à la demande conjuguée à une concurrence forte de la part des pays de l'Union européenne. Les cours restent inférieurs à la moyenne quinquennale.

➔ Malgré une diminution des rendements, l'EBE progresse

Deux productions se détachent en termes de surface, il s'agit des pommes (44% de la SAU arboricole) et des fruits à coques (37%).

L'échantillon se caractérise aussi bien par la présence d'exploitations de type familial que des entreprises employant de nombreux salariés. Une grande hétérogénéité est observée au niveau des résultats économiques en fonction de la surface arboricole, des variétés, du mode de conditionnement et des circuits commerciaux.

Malgré une baisse de production (pommes, noix), le produit par ha arboricole en production augmente et atteint 14 000 €. Le produit total a progressé de +4,5% par rapport à celui de 2015.

La main-d'œuvre salariée est le 1^{er} poste des charges hors amortissement (38%) soit un coût par hectare arboricole de 4 470 € en hausse de +5,7% par rapport à la campagne précédente. Une stabilité est observée pour les autres charges.

L'EBE moyen a continué à s'améliorer entre les deux années. Le rapport EBE/produit atteint 27% soit +2 points par rapport à 2015.

➔ Des investissements conséquents

Du fait des performances économiques, le remboursement des annuités n'absorbe plus que 36% de l'EBE. Ceci permet de dégager des marges de manœuvre. La trésorerie des exploitations est consolidée et les investissements en forte reprise, notamment pour 40% du groupe. Près de 80% du financement est assuré par des emprunts, le restant par des subventions d'équipement.

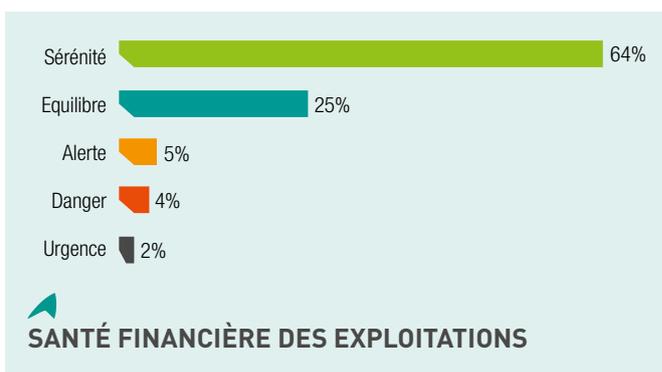
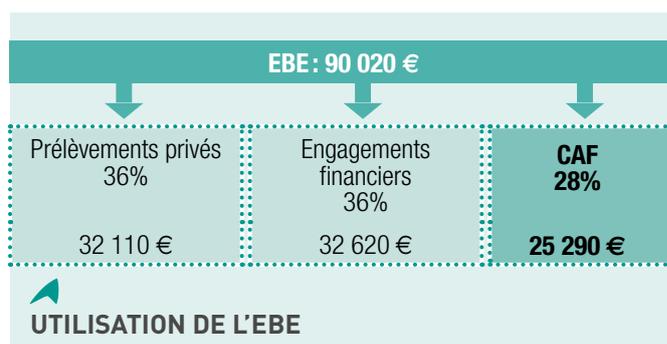
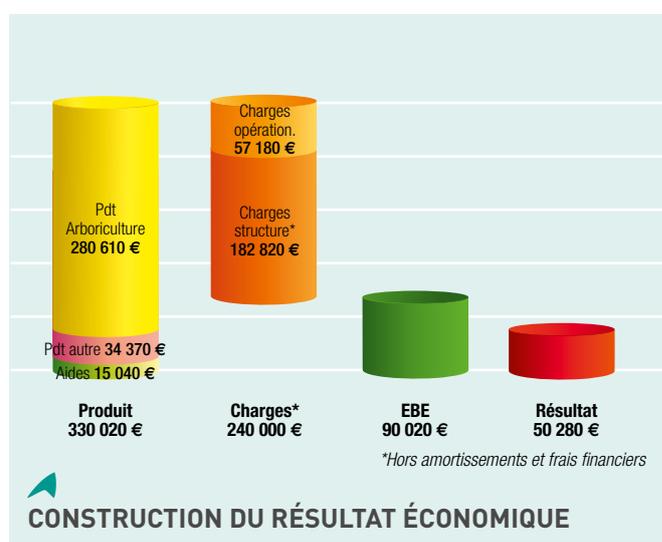
➔ L'amélioration de la situation financière se poursuit

L'endettement CT (17%) se réduit, par contre celui à LT progresse. Au final, le taux d'endettement total reste similaire d'un exercice à l'autre.

Depuis deux campagnes, les résultats économiques étant orientés à la hausse, la situation financière est saine pour près de 90% des entreprises (groupe sérénité et équilibre).

L'échantillon CERFRANCE

- 103 exploitations spécialisées dont 43% EARL, 35% individuelles et 6% GAEC
- SAU : 40 ha dont 20 ha arboricoles (8,9 ha pommes, 7,5 ha fruits à coques)
- 1,3 UTH familiale / 4,2 UTH salariées





L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

Avec 523 000 vaches nourrices en 2016, l'Occitanie dispose de 12% du cheptel national. **L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région** : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et sur le piémont pyrénéen. La race limousine domine (27% des effectifs), suivie de la Blonde d'Aquitaine (20% des effectifs) et de l'Aubrac (16% des mères). Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on note la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue. Le cheptel de mères a diminué depuis 2000 de 12%. Les exploitations se sont spécialisées et agrandies. La production est, quant à elle, restée relativement stable et s'établit à plus de 88 000 tonnes équivalent carcasse en 2016, soit 6% de la production de viande bovine nationale. Les exploitations produisent en grande majorité des broutards destinés à l'exportation, vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent 44% des ventes d'animaux. Les broutards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, « repoussés » et alourdis au nord. 40% des animaux sont engraisés sur les exploitations dont plus de la moitié en veaux gras.

La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous un signe officiel de qualité : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc.

LES CHIFFRES

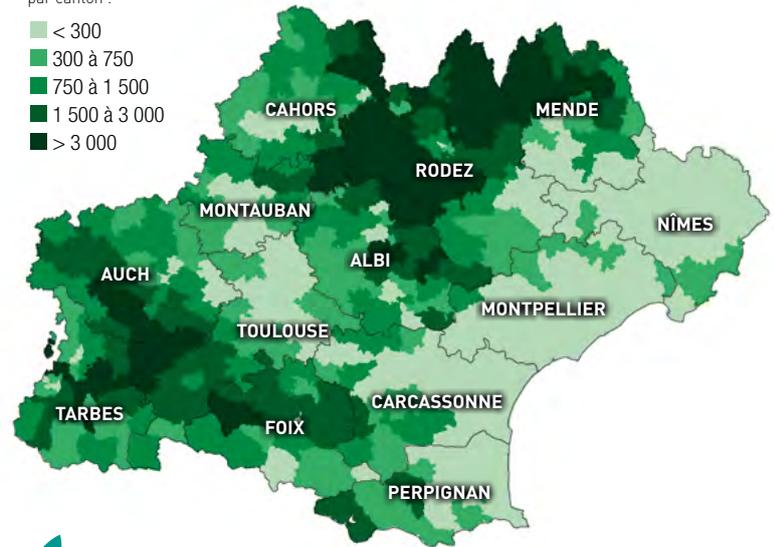
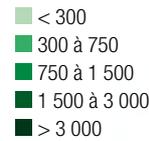
- **522 728** vaches allaitantes (soit **12%** du cheptel national)
- **16 197** exploitations ont des bovins
dont 11 554 ont des vaches allaitantes
- **26 169** UTA concernées
- **8 209** exploitations spécialisées
dont 2 371 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **819** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **91 965** TEC produites (soit **6%** de la production nationale y compris élevage laitier)
dont 26 096 t de veaux (14%)
- **749,4** millions d'€ de valeur produite soit **11%** du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, Agence Bio 2016)

FAITS MARQUANTS 2017

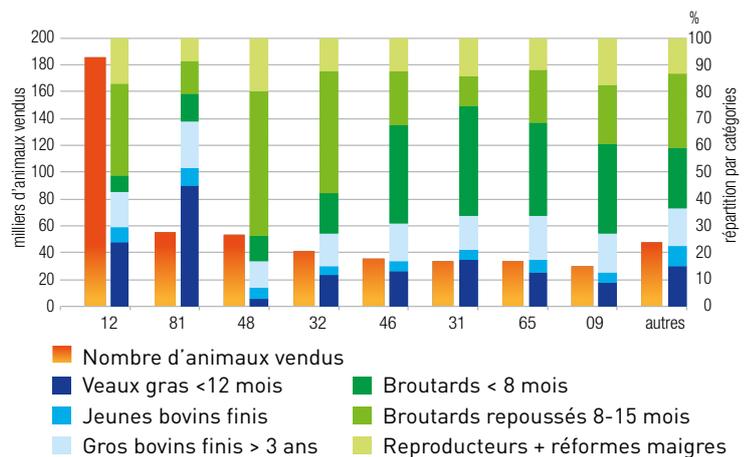
Après une année 2016 difficile, la conjoncture s'est nettement améliorée pour la filière bovin viande et l'ensemble des catégories d'animaux (à l'exception des veaux de boucherie) grâce à des marchés mondiaux mieux orientés. Le marché du bovin maigre est notamment resté dynamique avec une progression notable des exportations à l'échelle de la région. Toutefois cette embellie reste fragile et de vives inquiétudes ont émergé dans le cadre des négociations internationales conduites par l'Union Européenne avec le Canada (ratification du CETA) ou plus récemment avec le MERCOSUR. Ces accords pourraient fortement déstabiliser le marché européen de la viande bovine en augmentant le volume des importations.

Nombre de vaches nourrices par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN ALLAITANT

(Source : RA 2010)



PRODUCTION PAR CATÉGORIE D'ANIMAUX VENDUS

(Source : IPG 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant des bovins viande*	Dont spécialisées	Dont exploitations en polyculture élevage	Dont exploitations polyélevage mixte lait-viande
Nombre d'exploitations	16 197	8 209	2 592	1 673
SAU moyenne	78,4	71,9	83,6	95,8
STH + surface fourragère moyenne	63,1	67,2	39,1	85,2
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,4	1,6	2,1
Nombre moyen de vaches allaitantes	31,6	41,5	30,7	24,1
UGB bovines moyennes	58,2	59,9	43,3	72

* > 10 vaches allaitantes ou > 10 bovins à l'engraissement

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/bovin-viande.html>

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La production de bovins finis est globalement en très légère baisse avec une disparité selon la catégorie : mâles (-4,6%) femelle (+3,2%). Le marché de la réforme est engorgé par la décapitalisation laitière qui entraîne une baisse des cours.

Le marché du brouillard est tiré par les ventes de lourds (+300kg), multipliées par 3,5 sur l'année, avec une demande italienne dynamique. La fermeture du marché turc freine le marché des brouillards légers qui partent vers l'Italie et l'Algérie. Après un début d'année favorable, l'abondance de l'offre sur la fin d'année a fait baisser les cours.

La consommation continue son repli avec une baisse des achats des ménages de 3% pour la viande bovine et de 6% pour la viande de veau.

→ Un EBE porté par l'augmentation des aides

Le produit animal reste stable, avec des cours qui se sont maintenus à un prix moyen de 1 400 € pour les vaches de réforme et 1 020 € pour les veaux (avec un écart de 300 €/veau entre les lourds et les légers). Les effectifs vendus n'ont pas bougé.

Sur cette campagne les aides ont progressé de 18% (revalorisation de la PAC et aides conjoncturelles : sécheresse, fond d'allègement des charges). Ceci explique la progression du produit courant, dont les aides représentent plus de 40%. La part des aides dans le produit varie toutefois selon la zone : elle est de 43% en zone de montagne et de 33% en zone défavorisée simple.

Les charges d'aliment et les frais vétérinaires augmentent respectivement de 2% et 4% tirant les charges opérationnelles vers le haut de 3 points. Les charges de structure restent stables, la hausse des frais généraux (+2%) et des charges de mécanisation (+2%) venant annihiler la baisse des charges de main-d'œuvre (-8%).

→ Une capacité d'autofinancement renforcée

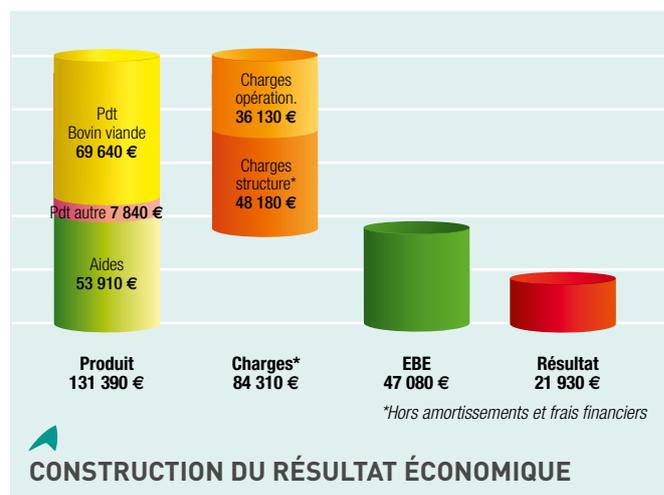
Dans ce contexte l'EBE progresse de 31% pour s'établir à plus de 47 000 €. Il est absorbé pour 39% par les engagements financiers. Les prélèvements privés progressent légèrement tout en restant à 12 900 €/UTF. La capacité d'autofinancement des exploitations se renforce.

→ Une situation financière assainie mais fragile selon la zone

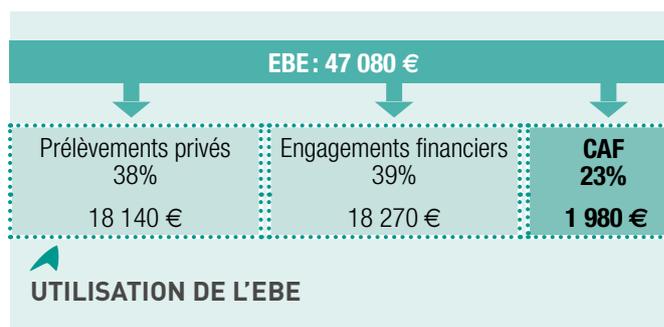
Le taux d'endettement global progresse d'un point. Le fonds de roulement s'améliore et permet de faire face à plus de 12 mois de charges. La situation financière des exploitations reste saine ou équilibrée pour plus de 80% des exploitations. À noter qu'en zone défavorisée simple, 25% des exploitations sont en situation délicate contre 15% en zone de montagne.

L'échantillon CERFRANCE

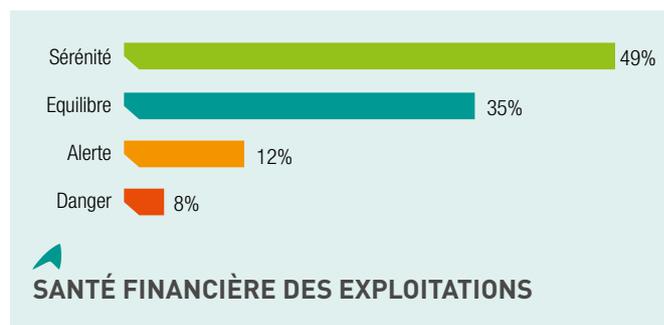
- 1 227 exploitations spécialisées dont 52% individuelles, 28% GAEC et 18% EARL
- SAU : 117 ha dont 107 ha de SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau moyen : 69 vaches allaitantes



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

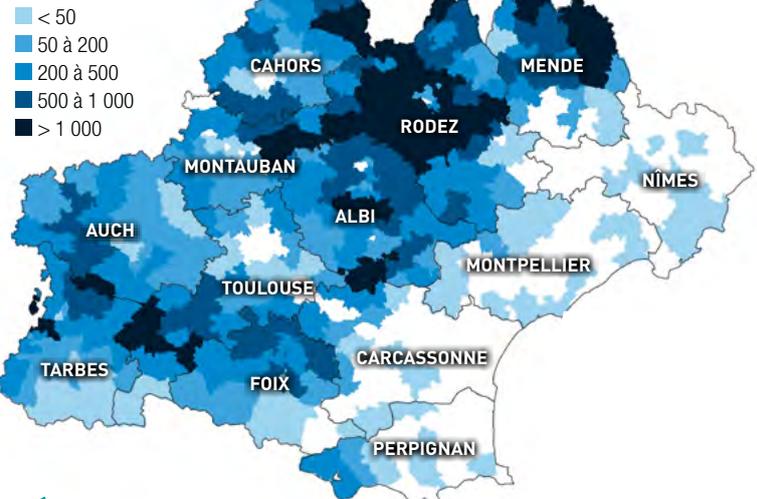


L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

En 2016, la région Occitanie comptabilisait près de 140 000 vaches laitières pour une production de 825 millions de litres de lait soit 3% des volumes nationaux. La production est concentrée dans le sud du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part. **L'activité laitière est en perte de vitesse dans l'ensemble des départements à l'exception notable de l'Aveyron.** Entre 2010 et 2017, le nombre d'exploitations ayant un atelier bovin lait a diminué de 32%. La production sur l'ensemble de la région a chuté de 18% depuis 2006. Cette diminution est contrastée suivant les départements. Elle a diminué de plus de la moitié pour les départements du Gard (-79%), de l'Aude (-61%) et du Gers (-58%). Pour les départements de la Lozère, du Tarn et du Lot, la baisse de production est plus modeste (de -20 à -6%) et elle croît en Aveyron (+9% entre 2016 et 2006).

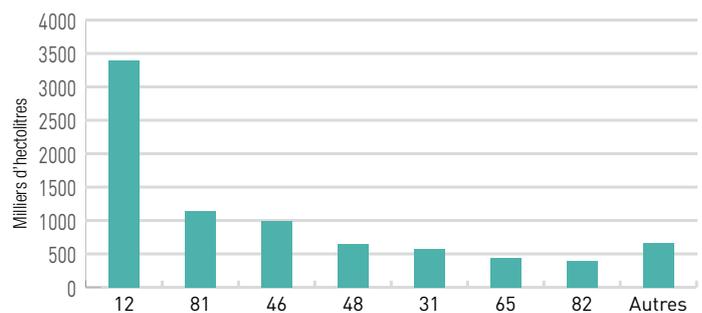
Le lait livré à l'industrie est en majeure partie transformé en lait de consommation. Viennent ensuite les produits frais et les fromages. Concernant la transformation laitière, il existe quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, tomme des Pyrénées. L'année 2016 a été particulièrement difficile pour les producteurs dans le prolongement de 2015. Plus de 680 producteurs ont demandé l'aide à la réduction de la production laitière en fin d'année (dispositif européen de gestion de crise). On note en parallèle, dans ce contexte incertain, une augmentation importante des conversions des exploitations bovin lait en Agriculture Biologique. La région comptabilise ainsi en 2016, 190 exploitations en bio ou en cours de conversion (+15% par rapport à 2015). Le marché des produits laitiers AB bénéficie d'une forte croissance et est extrêmement dynamique.

Nombre de vaches laitières par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN LAITIER

(Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE VACHE EN 2016 PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant des bovins lait*	Dont spécialisées	Dont bovin mixte**	Dont polyculteur-éleveur
Nombre d'exploitations	4 019	1 622	1 220	636
SAU moyenne	78,1	60,4	88,5	86,7
STH + surface fourragère moyenne	59,3	51,9	78,9	41,1
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,7	1,9	2
Nombre moyen de vaches laitières	38,7	39,8	34,7	43,3

* >= 5 vaches laitières - **Ayant un troupeau mixte lait et viande

LES CHIFFRES

- 139 165 vaches laitières (soit 4% du cheptel national)
- 2 695 exploitations ont des bovins lait en 2017*
- 190 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 161 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- 7 584 UTA concernées
- 1 352 exploitations spécialisées
- 825 millions de litres de lait produit (soit 3% de la production nationale)
dont 97% est livré à l'industrie
- 251 millions d'€ de valeur produite soit 3,6% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Observatoire de la production de viande bovine 2017 en Occitanie*, Comptes de l'agriculture 2016, Agence Bio 2016)

FAITS MARQUANTS 2017 : une amélioration en 2017, des incertitudes en 2018

La diminution de la collecte mondiale en 2016 et l'envolée du prix de la matière grasse ont permis en 2017 une progression du prix du lait. À partir du deuxième semestre, on constate une hausse de la production laitière au niveau mondial et européen. Pour la France, suivant les bassins laitiers, la reprise est plus ou moins marquée. Pour notre région, le volume collecté continue à régresser en raison d'un manque de lisibilité du marché et de conditions climatiques sèches sur l'été et l'automne réduisant la part d'herbe à pâturer, compensée par un recours plus important aux stocks. Globalement, la campagne 2017/2018 s'annonce plus favorable que les 2 dernières. Pour l'année 2018, une incertitude demeure sur le maintien du prix du lait suite à la reprise de la collecte mondiale.

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/filières/bovin-lait.html>

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En 2016, suite à la diminution du prix, la collecte mondiale fléchit (-0,2% par rapport à 2015). Il en est de même pour la France (-2,5% par rapport à 2015).

En Occitanie, la diminution du nombre de producteurs se poursuit et induit une chute de la collecte plus marquée (-4,7% par rapport à 2015). Les résultats moyens des éleveurs ont mieux résisté que prévu, du fait de la progression des aides (réforme de la PAC), du soutien public lié à la crise et de la réduction des coûts de production (charges alimentaires). Il demeure que la situation financière de nombreuses exploitations reste très fragile.

➔ Moins de produit lait, plus d'aides

La crise laitière a provoqué une baisse du prix du lait de 19 € aux 1 000 litres soit -6% par rapport à l'exercice précédent. Parallèlement, la production moyenne par élevage a chuté (-1%). Cette moyenne cache des stratégies très différentes d'une exploitation à l'autre. Près de la moitié des exploitations de l'échantillon a réduit nettement sa production laitière (-10%) alors qu'un tiers l'a augmenté (+10%) et obtient un EBE plus élevé.

Le montant des aides a augmenté du fait de la réforme de la PAC et des aides exceptionnelles (FAC et FASS). Cette progression a pratiquement compensé la baisse du produit lait. Les charges diminuent également. La baisse la plus marquée porte sur le poste aliment (-9%). La bonne qualité de la ration de base, la diminution de la production laitière et un prix moins élevé de l'aliment, expliquent cette évolution. Les charges fixes fléchissent légèrement (-2%). L'EBE moyen s'en trouve amélioré.

Le taux de rentabilité (EBE/ Produit) s'améliore de 3 points et atteint 26%. Cette moyenne cache des rentabilités très différentes d'une structure à l'autre. Quatre entreprises sur dix dégagent une rentabilité supérieure à 30%.

➔ Pas de marge de sécurité

L'EBE a juste permis de couvrir le remboursement des annuités et le financement des prélèvements privés (15 600 € par UTHF). L'amélioration du fonds de roulement provient d'un fort recours au financement des investissements. Le remboursement des annuités absorbe presque la moitié de l'EBE, ce qui est conséquent et laisse peu de marge de manœuvre.

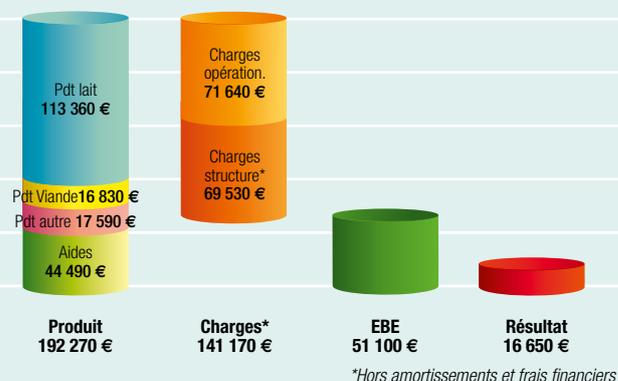
➔ L'endettement long terme progresse

Entre les deux exercices, le taux d'endettement a augmenté de 2 points et atteint 46%. L'endettement LT a le plus progressé.

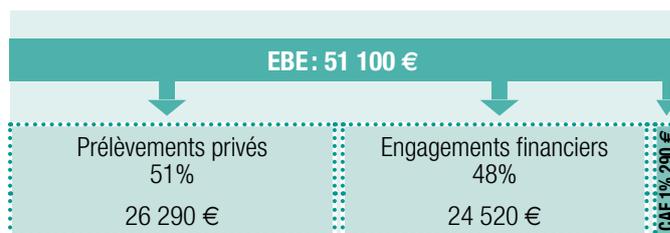
La situation financière s'est légèrement améliorée pour la moyenne du groupe. Cependant un tiers du groupe a une trésorerie nette largement négative.

L'échantillon CERFRANCE

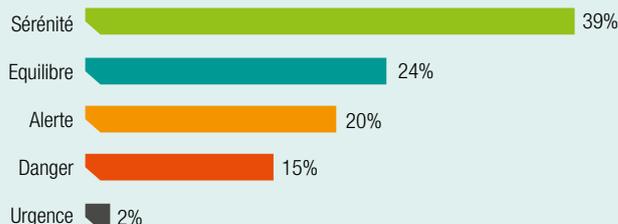
- **718 exploitations spécialisées**
dont GAEC 42%, Individuelles 36%, EARL 21%
- **SAU : 89 ha** dont 71 ha de SFP
- **55 vaches laitières**
- **367 600 L de lait** vendus par exploitation,
soit 6 630 L par vache à un prix moyen de 308€ / 1000 L
- **1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

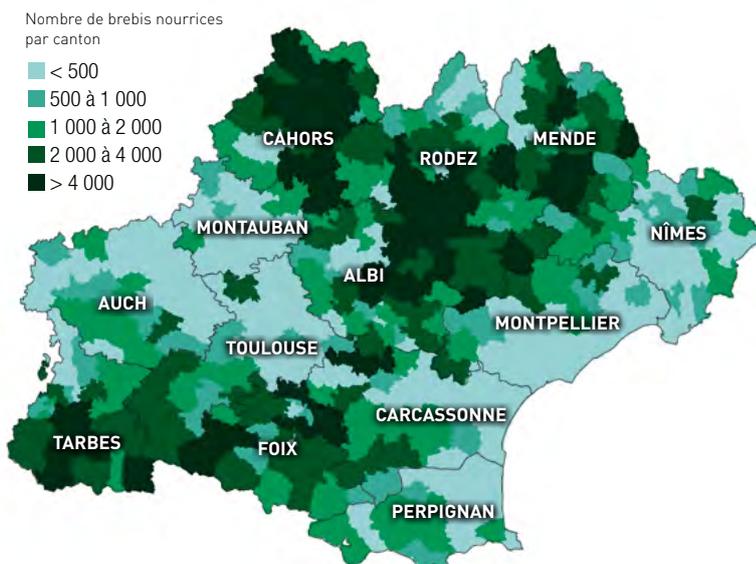


L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Avec près de 21% du cheptel national soit plus de 700 000 brebis nourrices, l'Occitanie est la 1^{ère} région de production ovine allaitante de France. Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. Elle produit plus de 31% de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production est principalement localisée dans le nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn). Ces quatre départements détiennent plus de 63% des brebis mère, le département du Lot comptant seul pour le quart des effectifs régionaux. On retrouve également la présence d'élevages ovins viande dans les Pyrénées et les zones de piémont. 1 842 élevages sont spécialisés et possèdent près de 55% des effectifs. Plus de 1 000 autres élevages combinent un atelier bovin viande ou bovin lait avec un atelier ovins viande.

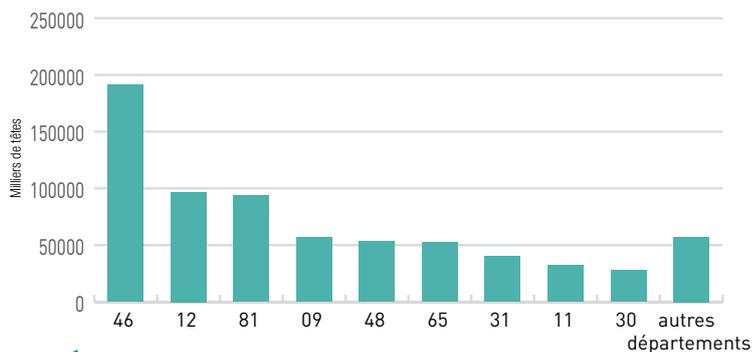
Le nombre d'éleveurs a fortement diminué en l'espace de 10 ans, tout comme le nombre de brebis nourrices (-32% entre 2000 et 2015). La production a, elle, chuté de près de 22% sur la même période. Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis nourrices) bien que la taille moyenne des troupeaux s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier est plus petit dans les Pyrénées (99 brebis).

La filière régionale est bien structurée. Elle comptait en 2013, 3 associations d'éleveurs et 8 organisations commerciales (coopérative et SICA). Elle se caractérise par la place importante accordée aux signes officiels de qualité et la production d'agneaux labellisés. Un grand nombre de labels a en effet été mis en place : Label Rouge avec l'Agneau fermier des pays d'Oc, l'Agneau Lou Pailhol, l'Agneau fermier « Sélection des bergers », l'Agneau laiton, « El Xai » l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau de l'Aveyron, AOC avec le Mouton Barèges-Gavarnie, et enfin, IGP avec l'agneau de Lozère Elevel. Le dynamisme des conversions en Agriculture Biologique observé depuis quelques années ne se dément pas. Plus de 11% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés en 2016 par rapport à 2015.



RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT

(Source : RA 2010)



NOMBRE DE BREBIS ALLAITANTES PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE*

(Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ovins viandes*	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes bovin viande - ovins viande	Dont exploitations mixtes bovin lait - ovins viande	Dont polyculteur-éleveur
Nombre d'exploitations	3 716	1 842	757	296	515
SAU moyenne	87,2	80,7	77,6	121,8	84,7
STH + surface fourragère moyenne	76,7	76	72,4	108,3	54,5
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,3	1,5	2,4	1,6
Nombre moyen de brebis nourrices	211	232,4	172,4	179,2	218,2
UGB Ovin moyen	39	39,2	29,4	57	36,9

* >= 50 brebis nourrices

LES CHIFFRES

- **701 686** brebis nourrices (soit **21%** du cheptel national)
- **3 716** exploitations ont des brebis nourrices
dont **1 154** exploitations produisant sous signe de qualité
- **395** exploitations en AB ou en cours de conversion
- **8 818** UTA concernées
- **1 842** exploitations spécialisées
- **32 488** tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit **31%** de la production nationale)
- **324,1** millions d'€ de valeur produite soit **4,7%** du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, Agence Bio 2016)

FAITS MARQUANTS 2017 :

La conjoncture ovine est toujours au beau fixe en 2017 avec des cours qui se maintiennent à de bons niveaux. Les importations ont été limitées. Toutefois, la production diminue une nouvelle fois alors que la consommation des ménages poursuit sa lente érosion. Il s'agit d'une tendance lourde à moyen et long terme pour la filière. Les attaques de loups se sont intensifiées sur le territoire des Causses et Cévennes et les Pyrénées. 6 départements sont concernés : Aveyron, Lozère, Gard, Aude, Hérault et Pyrénées Orientales. Les troupeaux sont vulnérables du fait des conditions d'élevage agropastorales. En 2017, 161 attaques (+64% par rapport à 2016) ont été recensées pour 657 brebis tuées (+78% par rapport à 2016). (Source : données dommages 2017, Géoloup)

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-viande.html>
Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Le prix de l'agneau a diminué sur la première partie de 2016, retrouvant ensuite un niveau proche de la moyenne quinquennale. Malgré une baisse de la consommation française, les abattages ont progressé du fait d'un volume d'importation plus bas. L'équilibre offre / demande a été ainsi respecté sur l'année.

Grâce à la convergence et à la prise en compte partielle des landes & parcours, l'effet de la réforme PAC est positif et visible directement sur 2016.

→ Progression du résultat grâce aux aides

L'accroissement de la taille des troupeaux a compensé la légère baisse de prix sur l'année. Le produit ovin reste stable sur 2016. C'est l'augmentation globale des aides qui permet la hausse du produit brut et plus globalement du résultat. Elles représentent près de 45% du produit. Même si une partie du montant des aides provient de 2015 où les aides avaient été sous-estimées, l'effet à court terme de la réforme est bénéfique. Cela dit la question de la dépendance de la filière aux soutiens publics, dans un contexte global de restriction budgétaire, reste posée même si la filière ovine a été jusqu'à présent épargnée.

Dans un contexte peu évolutif des coûts à la production, les charges restent relativement stables. L'EBE progresse ainsi pour se situer à 48 480 €.

→ Équilibre dans l'utilisation de l'EBE

Depuis plusieurs années la rentabilité des exploitations ovines s'améliore et soutient de plus en plus la comparaison par rapport aux autres filières animales. En 2016 l'EBE permet des prélèvements privés à hauteur de 21 250 €, soit 14 270 €/UTHF. Le remboursement des engagements financiers laisse une capacité d'autofinancement de 11 840 €.

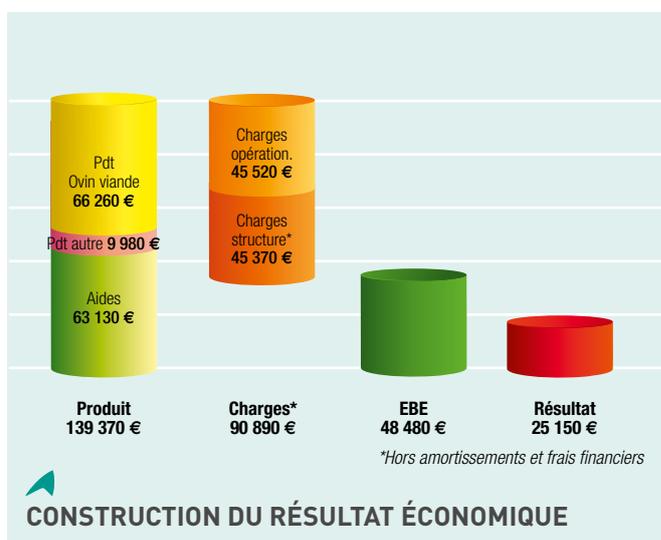
Les investissements étant financés en grande partie par emprunts, la trésorerie nette globale s'est consolidée sur les exploitations ovines.

→ Une situation financière saine

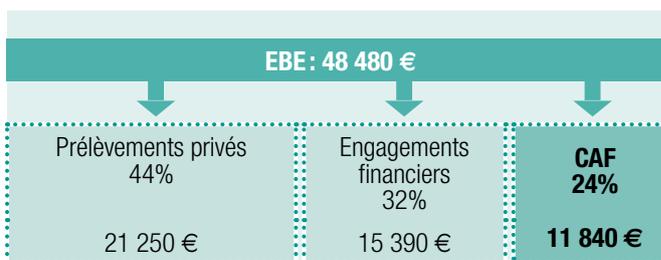
L'orientation favorable des aides, un certain équilibre dans le prix des agneaux, couplés au fait que la production ovine demande moins de capitaux que d'autres filières animales, permettent une situation financière saine sur une grande partie des exploitations régionales. 11% des exploitations présente une situation financière tendue. Ce sont généralement celles qui maîtrisent le moins la technicité de l'élevage ou celles dont les charges (foncier, main d'œuvre, équipement) ne sont pas en adéquation avec le potentiel de production.

L'échantillon CERFRANCE

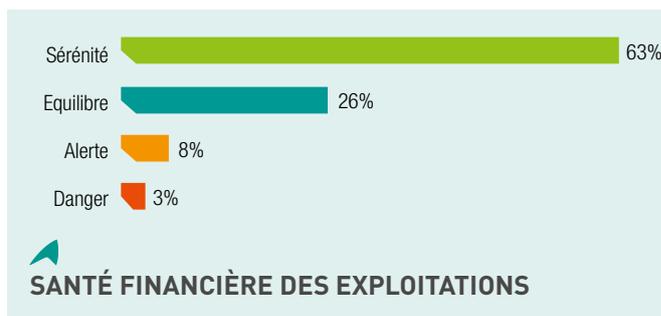
- 238 exploitations spécialisées dont 47% individuelles, 31% GAEC, 22% EARL
- SAU : 182 ha dont 165 ha de SFP dont 91 ha de landes
- 1,5 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau : 487 brebis soit 307 brebis/UTH
- Prix moyen de l'agneau de boucherie : 111€



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

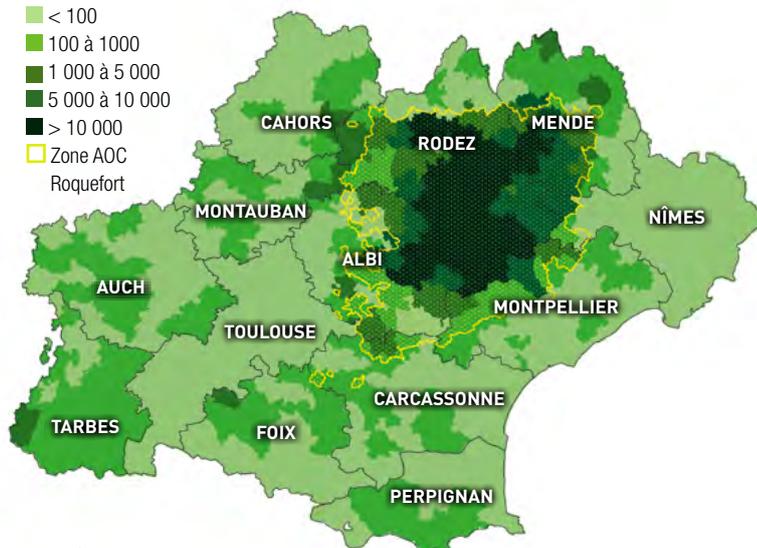


L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec plus de 738 600 brebis laitières (hors agnelles de renouvellement), une production en 2016 de 203,4 millions de litres (soit 71% de la production nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis**. La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Les livraisons auprès des fabricants de Roquefort ont représenté, en 2016, 84% de la production totale en lait de brebis de la région. 1 554 exploitations sont spécialisées dans cette production. Elles détiennent près de 66% du cheptel, le reste étant réparti dans des exploitations ayant un second atelier, bovin viande le plus souvent ou ovin viande. Depuis 2000, le cheptel a légèrement régressé (-4,7%) alors que la production se maintient.

Nombre de brebis laitières par canton

- < 100
- 100 à 1000
- 1 000 à 5 000
- 5 000 à 10 000
- > 10 000
- Zone AOC Roquefort



LES CHIFFRES

- **738 615** brebis laitières (soit **60%** du cheptel national)
- **2 345** exploitations ont des brebis laitières
- **206** exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- **5 017** UTA concernées
- **1 554** exploitations spécialisées
- **203,4** millions de litres produits (soit **71%** de la production nationale)
dont 99% est livré à l'industrie
- **198** millions d'€ de valeur produite soit **2,9%** du produit agricole d'Occitanie

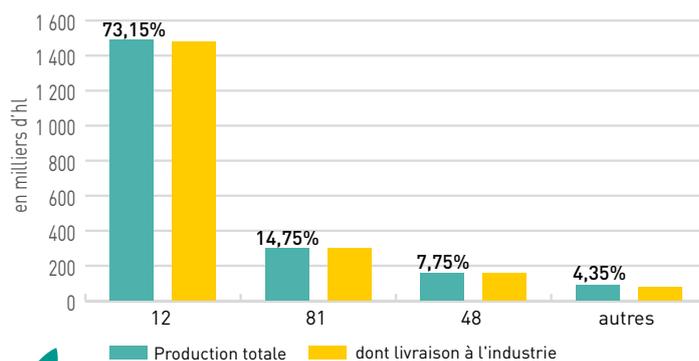
(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, Agence Bio 2016)

Dominance de la filière Roquefort et développement du lait de brebis certifié AB

L'ambiance incertaine de 2016, liée à la réorganisation de la filière Roquefort, n'a pas été préjudiciable aux volumes produits. Par rapport à 2015, la collecte du Rayon de Roquefort a en effet progressé de 7,1% pour atteindre 171 millions de litres, malgré une perte de 80 producteurs. Un peu moins de la moitié de ces volumes (47%) a été transformée en Roquefort AOP. Les exportations de Roquefort ont été dynamiques, avec un peu plus de 25% des transformations en Roquefort exportées (+6,6% par rapport à 2015). Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifié AB, porté par une forte demande des industriels de la filière Roquefort et en dehors. En 2016, l'Occitanie compte 206 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion (+21% par rapport à 2015). Hors bassin de Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe. C'est principalement le cas dans le massif des Pyrénées.

(Source : Confédération Générale de Roquefort, Agence Bio 2016)

RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN LAITIÈRE (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT* (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ovins lait *	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes avec atelier bovin ou ovin viande
Nombre d'exploitations	2 345	1 554	569
SAU moyenne	107	94,2	113,8
STH + surface fourragère moyenne	91,6	81,3	99,8
NB Moyen d'UTA	2,1	1,9	2,4
Nombre moyen de brebis laitières	338	336	310

* >= 25 brebis laitières

FAITS MARQUANTS 2017 : une production en baisse, des transformations Roquefort en recul

Pour 2017, la collecte interprofession de Roquefort s'élève à 168,3 millions de litres soit une baisse de 2,8 millions de litres par rapport à 2016 (-1,6%). La qualité médiocre des fourrages récoltés en 2016, un début d'été 2017 exceptionnellement chaud et sec et une baisse du nombre de producteurs au sein de l'interprofession de Roquefort (-71 producteurs par rapport à 2016) expliquent en partie la baisse de collecte. En 2017, la part de Roquefort dans les transformations est en baisse et ne s'établit qu'à 43%.

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filières/ovins-lait.html>

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS LAIT

CAMPAGNE 2016-2017
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En 2016, l'augmentation de plus de 7% de la collecte Roquefort s'est traduite par une hausse de la production par élevage allant de quelques pour cents à plus de 20%. L'évolution du prix du lait est très variable d'un éleveur à l'autre et dépend très fortement de la proportion de lait qui a été produite jusqu'à présent au-delà du Volume Individuel de Référence. Les consommateurs, notamment français, continuent à plébisciter les produits au lait de brebis.

→ Un produit animal qui augmente

La légère progression du prix du lait (+1%), permet de maintenir le dynamisme des exploitations se traduisant par une augmentation de 10% des volumes livrés à cheptel constant, soit un volume produit par brebis de 298 litres.

La valorisation des agneaux de Roquefort chute en moyenne de 6 €/agneau, compensée par une augmentation de l'effectif vendu.

Les aides PAC progressent fortement en 2016 du fait de la mise en place de la convergence des aides et du système de paiement par Avances de Trésorerie (ATR), notamment sur l'ICHN et les DPB. Les exploitations sont de plus en plus dépendantes des aides (aides/produit > 40%). Les charges opérationnelles augmentent de 8% principalement tirées par le poste aliment (+10%). Sur ce poste, on note une forte disparité : 17% de l'échantillon a un coût inférieur à 150 €/1000 l. alors que 31% a un coût supérieur à 300 €, pour une moyenne se situant à 260 €/1000 l. La moins bonne qualité des fourrages en 2016 a parfois nécessité l'achat de compléments pour maintenir le niveau de production. On remarque cette année une progression du poste frais vétérinaire (+16%). Les charges de structures se stabilisent. La baisse du carburant est atténuée par la hausse des frais généraux.

La combinaison de ces différents facteurs engendre une augmentation de l'EBE de 31% pour atteindre 85 600 € sous l'impulsion des aides et avec une apparente adaptation à la nouvelle gestion des volumes et des prix. On note tout de même que 25% de l'échantillon a un EBE inférieur à 50 000 € et 38% supérieur à 90 000 €.

→ Une progression de l'EBE

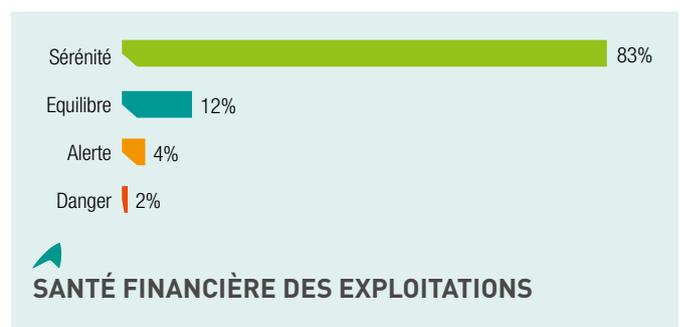
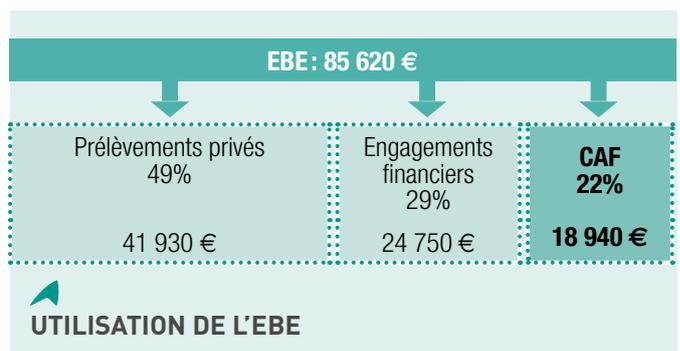
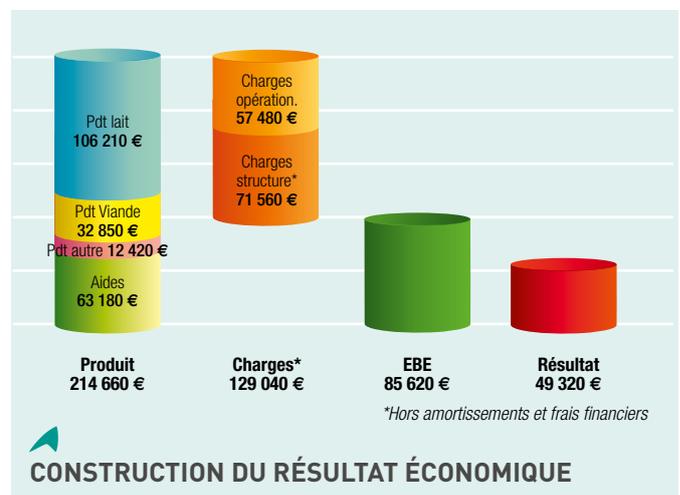
Les annuités se stabilisent et consomment 29% de l'EBE. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 23 400 €/UTHF, laissant une marge de sécurité confortable à hauteur de 22% de l'EBE.

→ La situation financière reste saine

Le taux d'endettement global reste stable à 42%, principalement à long terme. Le fonds de roulement progresse de 16% et permet de financer plus de 10 mois de charge. La situation financière des exploitations s'améliore avec plus de 80% de l'effectif en « sérénité ».

L'échantillon CERFRANCE

- **658 exploitations spécialisées** dont 49% en GAEC, 29% individuelles et 21% en EARL
- **SAU : 123 ha** dont 104 ha de SFP dont 32 ha de landes
- **1,8 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**
- **Troupeau : 369 brebis**
- **110 000 L de lait vendus** soit 298 L / brebis
- **Prix moyen du lait : 964€ / 1000 L**





L'ÉLEVAGE CAPRIN

En détenant 13% du cheptel de chèvres françaises, **l'Occitanie produit 12% de la production de lait nationale et 14% des fabrications de produits fermiers.** En 2010, la filière comptait 800 exploitations dont 50% sont spécialisées. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

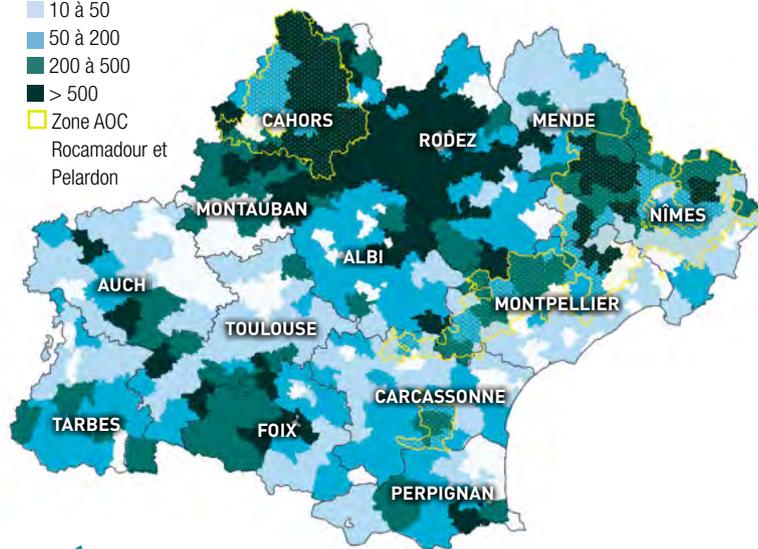
Dans le nord de la région et plus spécifiquement dans l'Aveyron et le Tarn, se concentre la production destinée aux IAA. 75% du lait produit est à destination de l'industrie. L'Aveyron à lui seul produit 60% des volumes livrés. Cette production a triplé en l'espace de 20 ans, bien qu'un ralentissement voire une diminution soit observée depuis 2012, en raison d'une conjoncture plus défavorable.

Dans le sud de la région et dans le Lot, la production est plus orientée vers la fabrication de produits fermiers. 70% des volumes sont en effet à destination d'entreprises de transformation fermière ou transformés à la ferme contre 16% dans le nord de la région. C'est le cas notamment dans les Pyrénées ou dans les zones d'appellation Pélardon et Rocamadour. Dans les Pyrénées, la race Pyrénéenne se développe et avec elle la production de fromages et de cabris lourds.

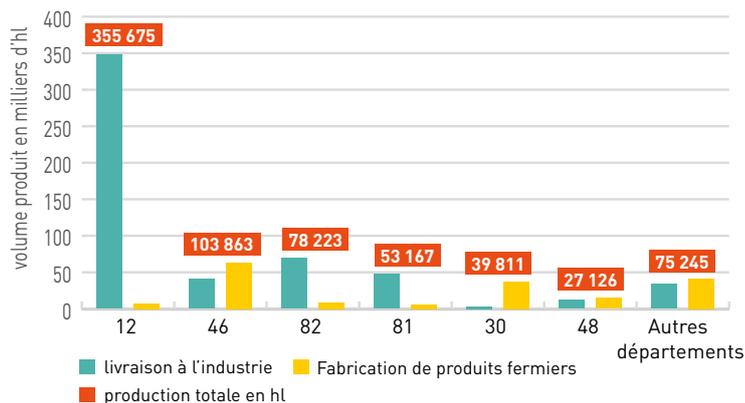
Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOC Rocamadour dans le Lot qui regroupe 80% des éleveurs de ce département et l'AOC Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises). Au final 343 exploitations produisent sous SIQO. En 2016, 228 tonnes de Pélardon ont été produites dont 157 tonnes en production fermière. 1 275 tonnes de Rocamadour ont été fabriquées sur la même période dont 371 tonnes en production fermière.

Nombre de chèvres par canton

- < 10
- 10 à 50
- 50 à 200
- 200 à 500
- > 500
- Zone AOC Rocamadour et Pélardon



RÉPARTITION DU CHEPTEL CAPRIN (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS CAPRIN LAIT*

(Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des caprins *	Dont spécialisées livreurs	Dont spécialisées fromagers	Dont exploitations avec atelier herbivore viande	Dont polyculture-élevage
Nombre d'exploitations	800	183	220	238	73
SAU moyenne	58,7	49,4	31,1	82	62
Nb Moyen d'UTA	2,2	1,8	2	2,2	2,5
Nombre moyen de chèvres	151	209	72	159	182

* >=50 chèvres en livraison ou >=10 chèvres en transformation

LES CHIFFRES

- **104 886** chèvres
- **800** exploitations ont des chèvres
dont 343 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **178** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **1 739** UTA concernées
- **403** exploitations spécialisées
dont 183 livreurs et 220 fromagers
- **71,3** millions de litres produits (**12%** de la production nationale)
- **71** millions d'€ de valeur produite soit **1%** du produit brut total agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, Agence Bio 2016)

FAITS MARQUANTS 2017 : une filière à la recherche de volume

La production laitière marque le pas en 2017 liée à une qualité des stocks fourragers moindre et à une diminution du nombre de producteurs. Le marché reste dynamique pour les ultra-frais mais une diminution de la consommation au niveau des bûchettes est observée. Dans ce contexte, le prix du lait demeure stable. La technicité et la maîtrise des coûts de production sont essentielles pour la réussite de ces élevages.

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/caprin.html>

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>



LE POINT CAMPAGNE

En 2016, la reprise de la collecte en Occitanie (+2,6% par rapport à 2015) est plus dynamique que celle observée au niveau national (+0,7% par rapport à 2015). Malgré une demande croissante, le prix du lait s'est stabilisé (+0,3% par rapport à 2015). La baisse des matières premières a eu une répercussion positive sur le poste aliment. Les coûts de production ont sensiblement diminué. Toutefois, les charges de structure continuent leur progression nécessitant une vigilance particulière.

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon CERFRANCE Livreurs

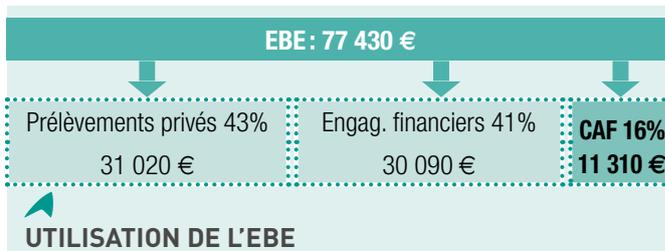
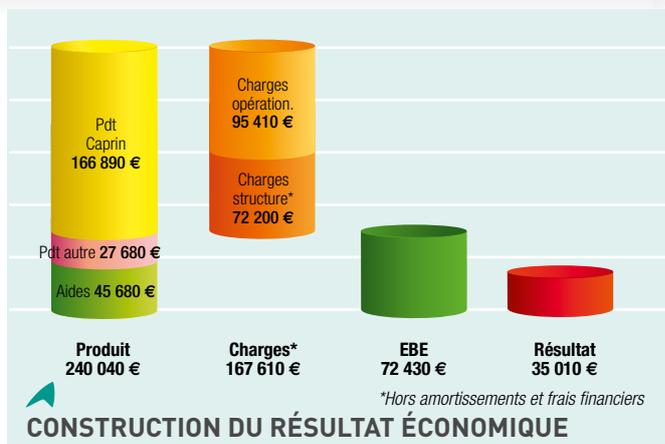
- 70 exploitations spécialisées, dont 49% GAEC, 29% individuelles et 23% EARL
- SAU : 85 ha dont 70 ha de SFP
- 1,8 UTH familiale / 0,3 UTH salariée
- Troupeau moyen : 301 chèvres
- Production totale : 231 000 L de lait soit 766 L de lait/chèvre à un prix moyen de 707€/1 000 L.

→ Un EBE en hausse grâce à plus de lait et d'aides

Plus de lait produit par chèvre et par exploitation à un prix supérieur (+13 € aux 1000 litres) a permis d'accroître le produit animal de 5%. Avec la réforme de l'ICHN, les aides sont nettement améliorées et assurent 19% du produit total.

L'analyse des charges montre une progression plus marquée pour les charges fixes (+8% par rapport à n-1), en particulier les cotisations exploitant, le poste entretien-réparation, le fermage et les frais généraux. Le poste aliment demeure la 1^{ère} dépense pour ces élevages (40% des charges totales hors amortissement). La maîtrise de ce poste est donc essentielle.

La comparaison du ratio EBE /produit montre une grande disparité entre exploitations. Les structures dégagant un ratio supérieur à 35% obtiennent un EBE trois fois plus conséquent que celles dont l'EBE/produit est inférieur à 25%.



→ Les annuités continuent à augmenter

L'EBE couvre l'ensemble des besoins. Toutefois, le poids des annuités continue à croître. La hausse de l'EBE a permis d'améliorer les prélèvements privés et le fonds de roulement.

CAPRINS FROMAGERS

L'échantillon CERFRANCE Fromagers

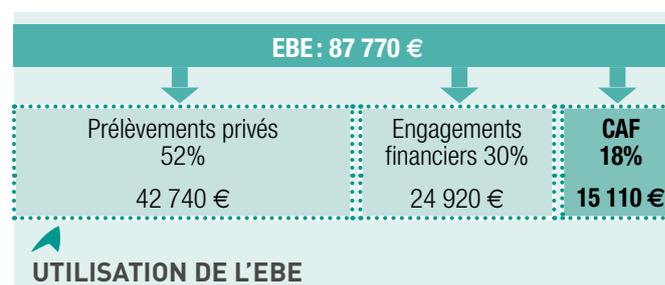
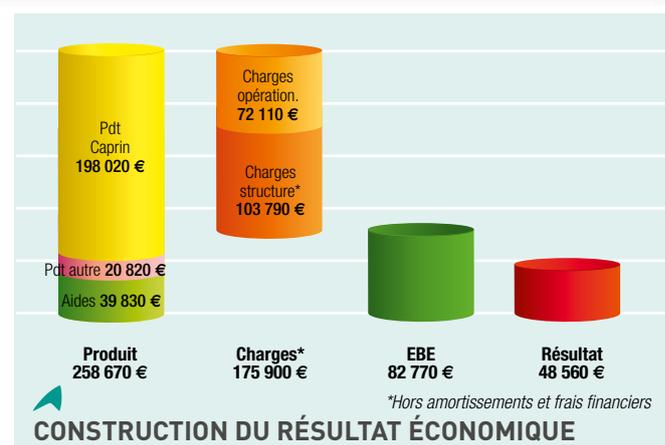
- 26 exploitations spécialisées dont 58% GAEC, 23% individuelles et 15% EARL
- SAU : 97 ha dont 77 ha de SFP
- 2,1 UTH familiales / 1,1 UTH salariée
- Troupeau moyen : 168 chèvres

→ Malgré la hausse des charges, l'EBE progresse

Le groupe est composé à 73% par des exploitations lotoises qui produisent sous l'appellation AOP Rocamadour avec des circuits de commercialisation solides. Le fait de transformer rend ces structures moins sensibles à la conjoncture laitière. Le produit caprin progresse en 2016 pour atteindre 1 180 €/chèvre. La hausse des charges se poursuit (+ 3,4%), principalement les postes aliments, main-d'œuvre salariée et frais de commercialisation. L'EBE s'améliore entre 2015 et 2016. Il existe toutefois une grande disparité d'EBE en fonction notamment de l'effectif du troupeau.

→ Un fonds de roulement à consolider

Au vu de l'EBE, le montant des annuités demeure raisonnable. L'ensemble des besoins est couvert et le fonds de roulement a été consolidé, même s'il n'assure encore que 4 mois du cycle de charges. Les 2/3 du groupe bénéficient d'une situation financière saine.





L'ÉLEVAGE PORCIN

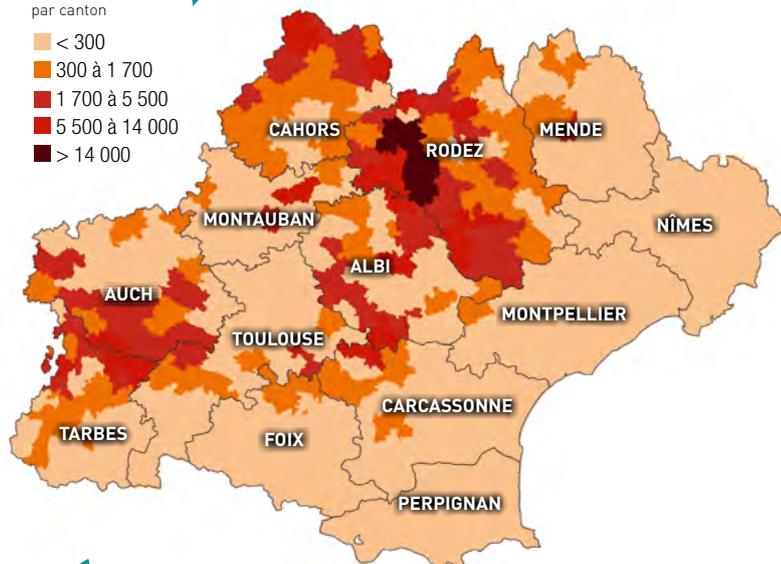
L'Occitanie possède 5,3% du cheptel national de truies alors qu'elle produit 3,3% de la viande porcine française. Cette filière décline depuis le début des années 2000. En cause, les crises successives qui l'ont secouée et qui ont provoqué l'abandon de beaucoup d'ateliers. **La production a ainsi chuté, entre 2000 et 2016, de près de 11%.** Elle reste insuffisante pour répondre à la demande des transformateurs locaux, nombreux sur le territoire.

Les ateliers se concentrent dans le nord de la région (Lot-Aveyron-Tarn) qui représente 70% de la production et dans une moindre mesure dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. La majeure partie des exploitations possède un, voire deux ateliers complémentaires à l'atelier porcin : atelier végétal (grandes cultures) ou animal (bovin viande ou lait).

Plus de 85% des porcs sont produits dans le cadre d'un cahier des charges SIQO : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge. Depuis décembre 2015, le porc noir de Bigorre a obtenu une AOC tout comme le jambon noir de Bigorre.

Effectif porcin par canton

- < 300
- 300 à 1 700
- 1 700 à 5 500
- 5 500 à 14 000
- > 14 000

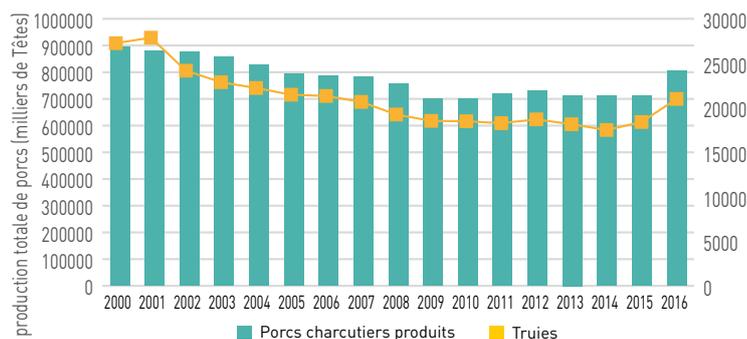


RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN (Source : RA 2010)

LES CHIFFRES

- 21 011 truies (soit 5,3% du cheptel national)
- 759 exploitations ont des porcs
- 74 exploitations en AB ou en conversion
- 1 640 UTA concernées
- 80 exploitations spécialisées (n'ayant que des porcs) dont 41 exploitations produisant sous signe de qualité
- 72 271 tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 3,3% de la production nationale)
- 80,7 millions d'€ de valeur produite soit 1,2% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, AgenceBio 2016)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2016)

FAITS MARQUANTS 2017

La production porcine française connaît un net repli en 2017 par rapport à 2016 tout comme dans une moindre mesure la production européenne. Le ralentissement de la demande chinoise a eu des répercussions sur le marché national et les exportations de viande porcine se sont repliées en cours d'année. Les cours du porc après avoir augmenté de manière continue jusqu'en milieu d'année se sont repliés au second semestre dans un contexte de demande faible.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PORCINES (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant un atelier porcin significatif*	Dont spécialisées	Dont polyculture - élevage (atelier porcin)	Dont mixtes herbivores viande - atelier porcin	Dont polyculture - élevage herbivores viande et atelier porcin	Dont polyélevage herbivores viande et lait et atelier porcin
Nombre d'exploitations	759	80	206	184	97	95
SAU Moyenne	64,8	12,2	61,8	66,1	99,5	62,6
Nb Moyen d'UTA	2,2	2,2	2,1	2	2,3	2,3
Nombre d'exploitations ayant des truies	569	55	107	94	52	35
Nombre moyen de truies**	66,5	228,9	93	72,4	81,7	86,8
Nombre d'exploitations ayant des places d'engraissement***	1 327	60	215	168	96	89
Nombre moyen de places d'engraissement***	235	591	469	401	496	456

* >= 10 truies ou 50 places d'engraissement

** pour les exploitations avec activité naisseur

*** y compris exploitation <=10 truies et/ou 50 places d'engraissement

PLUS D'INFOS sur

Midiporc : www.midiporc.fr

IFIP : <http://www.ifip.asso.fr/fr>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La production progresse de 1% tirée par un marché chinois soutenu, contrairement à la demande intérieure qui recule de 1%. La conjoncture favorable, avec un prix du porc charcutier qui augmente sur 2016 de 4,4% et une baisse des charges, redonne un peu d'optimisme à cette filière qui subit depuis plusieurs années de fortes fluctuations de revenu.

NAISSEURS ENGRAISSEURS

L'échantillon CERFRANCE

- 40 exploitations spécialisées dont 38% EARL, 33% individuelles, 20% GAEC
- SAU : 63 ha dont SCOP 33 ha
- 1,3 UTH familiale / 1 UTH salariée
- 112 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 140 € (hors transformateurs)

→ Un produit qui progresse

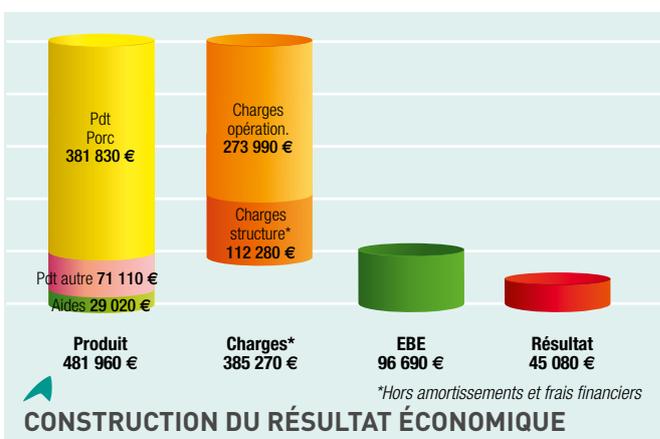
Le produit porcin augmente de 10% grâce à une meilleure rémunération du porc charcutier (+10 €/animal) et à la progression de 3% du nombre de porcs vendus.

Les charges opérationnelles augmentent de 3% principalement du fait de l'accroissement du coût des intrants sur les surfaces SCOP (engrais +12%). À noter une stabilisation de la charge aliment sur cet exercice. L'effet de la baisse des postes cotisations MSA (-15%) et gasoil (-7%) est annihilé par la hausse des frais généraux (+5%) et du poste entretien-réparation (+10%), générant une augmentation des charges de structure de 2%.

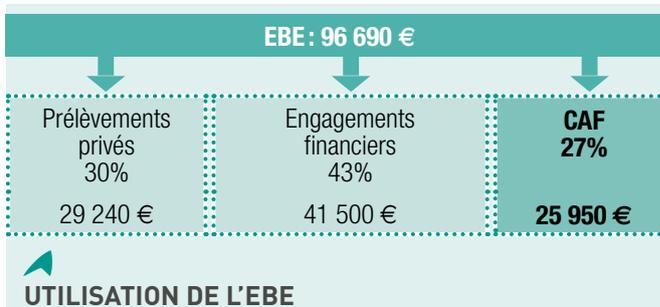
L'EBE progresse fortement pour atteindre en moyenne 96 690 €, avec toutefois une disparité dans le groupe, 35% de l'échantillon a un EBE inférieur à 60 000 € et 38% supérieur à 100 000 €.

→ Une capacité d'autofinancement reconstituée

Les engagements financiers diminuent, pour atteindre 41% de l'EBE. Les prélèvements privés s'élèvent à 21 860 €/UTHF, laissant une marge de sécurité confortable de près de 26 000 €.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

TOUS PORCINS

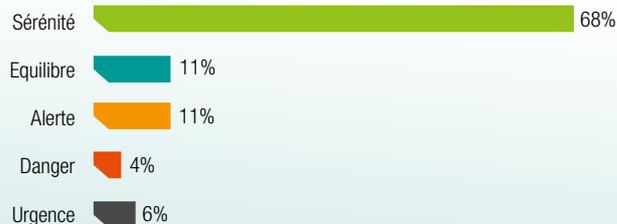
L'échantillon CERFRANCE

- 53 exploitations spécialisées dont 42% EARL, 32% individuelles, 19% GAEC
- SAU : 61 ha dont SCOP 32 ha
- 1,3 UTH familiale / 1 UTH salariée
- 92 truies

→ La situation financière repart au vert

Le fonds de roulement s'améliore pour couvrir 136 jours de charge et le taux d'endettement global baisse de 5 points pour atteindre 51%. À noter une amélioration de l'endettement court terme.

Le nombre d'exploitations jugées en bonne situation progresse mais 6% des exploitations sont en situation d'urgence.



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

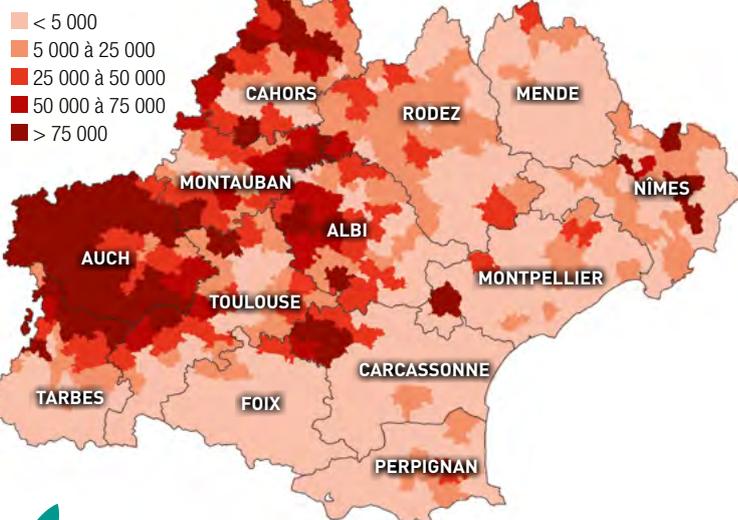


L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

L'Occitanie a produit en 2016, 3% des volailles de chair, 19% des canards gras, 20% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit également 7% des volailles festives (dindes, pintades...) et 3% des œufs de consommation.

Plus du tiers des 2 278 exploitations détenant des volailles se situe dans le Gers. Ce département regroupe 34% des exploitations ayant des volailles. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans le Lot et le Tarn (10% des volailles). Le Gers possède en outre 41% des exploitations ayant des palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées (11% chacun) et la Haute-Garonne (9%). La production de lapins est, quant à elle, concentrée dans le nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS (Source : RA 2010)

LES CHIFFRES

Effectifs présents dans les exploitations en 2016 :

- **2,1 millions de volailles de ponte, 5,9 millions de poulets de chair, 1,5 million de volailles festives, 2,2 millions de palmipèdes et 55 000 lapines**
- **2 278 exploitations ont un atelier volailles significatif***
dont 542 ateliers certifiés AB ,
1 601 un atelier palmipèdes et 86 un atelier lapins*****
- **316 exploitations spécialisées en volailles, 325 en palmipèdes et 28 en lapins**
dont 203 exploitations produisant sous SIQO (LR + IGP) et des élevages bio toutes espèces (hors palmipèdes gras)
- **40 266 tonnes équivalent carcasse produite en volailles**
- **32 098 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes**
dont 2 810 tonnes de foie
- **393,6 millions d'œufs produits**
- **2 018 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite**
- **233 millions d'€ de valeur produite en volaille et œufs soit 3,4% du produit brut total agricole d'Occitanie**

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2016, Comptes de l'agriculture 2016, AgenceBio 2016)

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, 3 SIQO dont un pour la production d'œufs, réalisent 23,5% du chiffre d'affaires de la filière : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Œuf Cocorette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 3 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP), Canard à foie gras du Gers (IGP), Oie fermière Label Rouge (élevée dans le Gers). On retrouve également d'autres SIQO comme le Poulet fermier cou-nu jaune des Cévennes et le Poulet fermier du Languedoc (LR + IGP).

FAITS MARQUANTS 2017

Après l'apparition d'une nouvelle épizootie d'influenza aviaire fin 2016 – début 2017 due au virus H5N8 hautement pathogène y compris pour les palmipèdes, une seconde période de vide sanitaire a été appliquée au printemps 2017 dans les exploitations de certains départements du Sud-Ouest et en particulier en Occitanie (Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées). Pour endiguer la propagation de ce virus hautement pathogène, des abbattages préventifs massifs ont été ordonnés dans ces 4 départements.

Ce nouvel épisode a un impact important pour l'ensemble de la filière, des éleveurs aux entreprises de l'aval, déjà touchée en 2016 par une première épizootie due au virus H5N1. Les tonnages de canards gras abattus en Occitanie sont ainsi en repli de 32% par rapport à 2016 et 55% par rapport à 2015. Les producteurs de foies gras doivent mettre en application de nouvelles règles de production relatives à la biosécurité qui s'ajoutent à celles déjà existantes.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations	2 278	316	1 601	325	86	28
SAU moyenne	54,8	6,5	53	666,2	31,5	2,3
Nombre moyen d'UTA	2	1,6	2	1,6	2,5	1,2
Nombre moyen de têtes de volailles moyens ou nombre de têtes d'oies et de canard ou nombre de lapines moyen	2 506	3 850	2 226	2 618	196	255
Surface moyenne de bâtiments (m ²)	514,2	748,8	289,5	240,8	-	-

*>= 200 poules pondeuses ou repro ou >= 200 volailles de chair ou >= 30 autruches ou >= 500 pigeons ou cailles ou >= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou >= 500 volailles totales

**>= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

*** ≥ 50 lapines mères

PLUS D'INFOS sur

ITAVI : <http://www.itavi.asso.fr/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

2016 a été marquée pour la filière avicole par une première épizootie d'influenza aviaire. Les mesures mises en place pour enrayer l'épidémie - restriction des mouvements de volailles vivantes, vide sanitaire dans les élevages de palmipèdes - ont fortement touché les exploitations et ont provoqué une chute de la production. Une seconde épizootie s'est déclarée en fin d'année 2016 avec la propagation d'un nouveau virus hautement pathogène pour les volailles. Des normes supplémentaires ont été mises en place dans les élevages entraînant une hausse des coûts de production.

Palmipèdes gras : conséquence du premier épisode d'influenza aviaire, la production régionale de canard gras chute de 38% en 2016.

Volailles de chair : en 2016, le marché français de la volaille de chair a ralenti avec une baisse du nombre d'abattages de volailles, un recul de la consommation des ménages et une diminution des exportations. Les cours sont restés stables et le prix de l'aliment a diminué.

Poules pondeuses : la production d'œuf a diminué en 2016 mais elle devrait progresser en début d'année 2017 en raison d'une augmentation de mise en place de poulettes de ponte. Les prix des œufs se sont repliés fortement en raison d'une offre européenne abondante.

VOLAILLES DE CHAIR

L'échantillon CERFRANCE

- **62 exploitations spécialisées** dont 61% individuelles et 19% en EARL
- **SAU : 65 ha** dont 31 ha en grandes cultures et 31 ha en SFP
- **1,4 UTH familiale / 0,4 UTH salariée**

→ Évolution positive du résultat

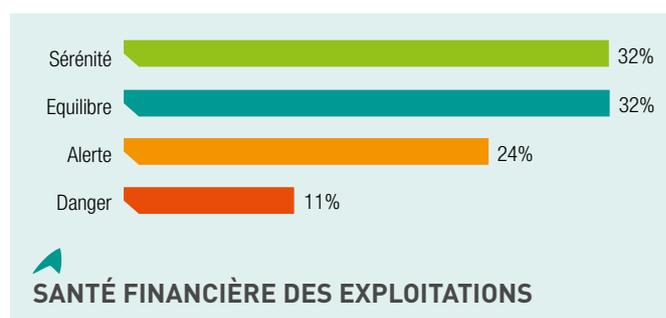
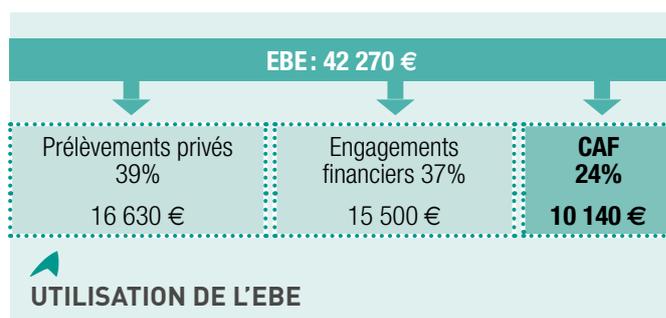
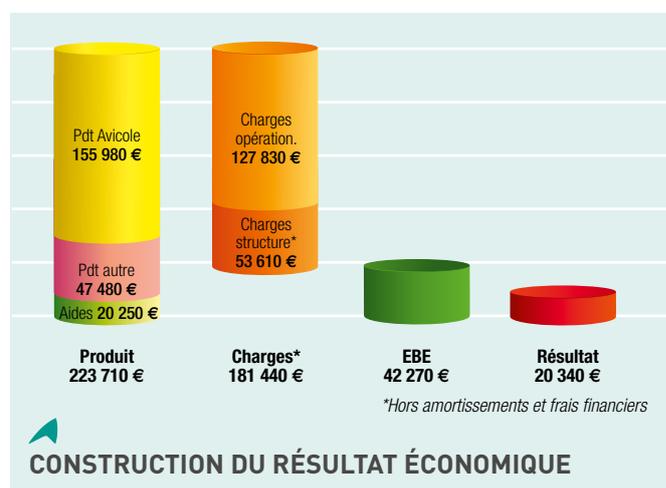
À échantillon constant, le produit courant a augmenté, notamment grâce aux aides (mesures d'indemnisation suite à la crise aviaire de l'hiver 2016) qui compensent la baisse de produit avicole. Les charges opérationnelles baissent proportionnellement à ce dernier. Le poste aliment bénéficie encore des cours bas des céréales. Les charges de structure sont stables. Nous observons un phénomène particulier : une baisse de la valeur ajoutée combiné à une hausse de 20% de l'EBE.

→ L'EBE couvre les annuités et les prélèvements privés

L'EBE semble suffisant puisqu'il dégage une capacité d'autofinancement (CAF) positive. Toutefois, les prélèvements privés sont faibles : inférieurs à un SMIC par exploitant. Ils témoignent d'une situation de trésorerie peut-être plus tendue que le résultat comptable.

→ La situation financière est stable et saine

Avec près des deux tiers des exploitations en situation financière sereine ou équilibrée, le système de production paraît sain. La situation s'améliore continuellement depuis 2014. En comparaison aux autres productions de volailles, elle est meilleure que celle des exploitations spécialisées en poules pondeuses, équivalente à l'élevage de canards prêt à gaver mais n'atteint pas celle des producteurs de canards gras.



PRÊTS À GAVER

L'échantillon CERFRANCE

- 36 exploitations spécialisées dont 44% en EARL et 36% individuelles
- SAU : 55 ha dont 17 ha en grandes cultures et 36 ha en SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée

→ Une baisse de la production correctement indemnisée

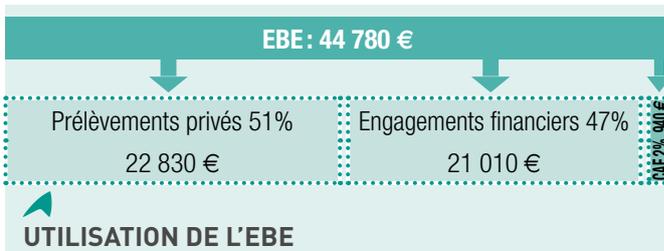
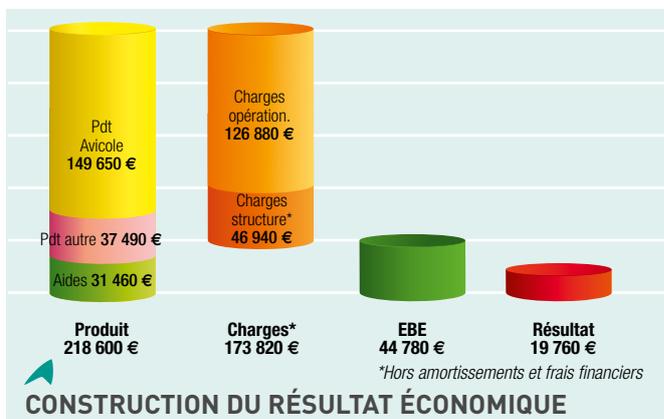
Les conséquences de la crise aviaire de l'hiver 2016 ressortent : baisse des produits de 18%, baisse proportionnelle des charges opérationnelles, et augmentation des aides (indemnisation de la baisse de production suite au vide sanitaire obligatoire). Les aliments restent le premier poste de charges, soit 80% des charges opérationnelles. L'EBE et le résultat sont en très légère hausse. Nous assistons à une revalorisation des marges dans un secteur qui était tendu depuis plusieurs années.

→ Un ratio EBE/produit de 20%

L'EBE couvre à peine les annuités et les prélèvements privés, équivalents à 1.3 SMIC par exploitant. Les exploitations ont donc très peu de marge de manœuvre pour adapter ces systèmes d'élevage en pleine remise en question.

→ Maintien de la situation financière pour les éleveurs poursuivant l'activité

Contrairement à ce que craignait la profession, la première épizootie aviaire n'a pas provoqué une dégradation significative de la santé financière. Toutefois, pour certains, elle a pu provoquer l'arrêt de l'activité prêt à gaver.



GAVAGE

L'échantillon CERFRANCE

- 81 exploitations spécialisées dont 46% individuelles, 30% en EARL et 15% en GAEC
- SAU : 43 ha dont 13 ha en grandes cultures et 27 ha en SFP
- 2,3 UTH familiale / 0,8 UTH salariée

→ Des données économiques marquées par l'épizootie d'influenza aviaire

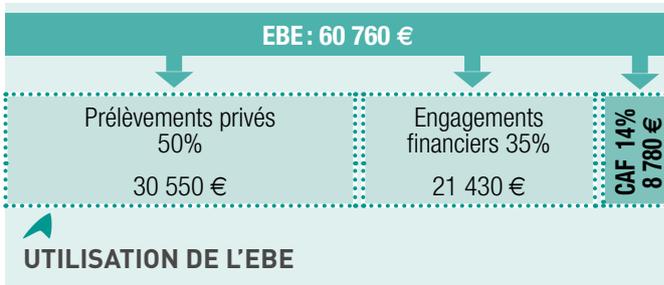
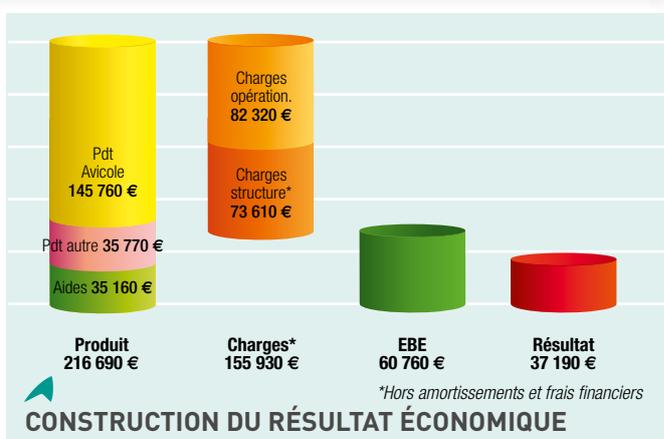
Conformément aux prévisions, le vide sanitaire a provoqué une baisse de 23% du produit avicole. Cette chute de 48 k€ est compensée par l'augmentation des aides de 29 k€ et la diminution des charges opérationnelles, proportionnellement au produit (-22%). Finalement, l'EBE et le résultat progressent par rapport à l'année précédente, ainsi que l'efficacité économique (ratio EBE/produit=28%). C'est la part des aides dans le produit qui explique cette hausse conjuguée, semble-t-il, avec une amélioration des résultats techniques de gavage.

→ Attention au décalage de trésorerie

L'EBE semble suffisant pour couvrir les annuités et les prélèvements privés. Toutefois, cela peut cacher des difficultés liées à un décalage dans la trésorerie qui s'illustre par la hausse des annuités alors que les investissements sont stables, et par la baisse des prélèvements privés. En effet, les indemnités ont été versées en trois fois, dont le solde en 2017. Les dettes court terme représentent 26% de l'actif.

→ Des situations financières plus hétérogènes

La part des exploitations en « équilibre » diminue alors que celles en « sérénité » ou en « alerte » augmentent. Ainsi, face à la crise aviaire, certaines exploitations ont su tirer leur épingle du jeu alors que d'autres ont eu plus de mal à faire face. Ces dernières affrontent la seconde crise aviaire dans une situation particulièrement fragilisée.





Avec près de 180 700 ruches et 2 565 tonnes de miel produites par les exploitations agricoles en 2016, Occitanie détient 23% des ruches et réalise 22% de la production de miel nationale. **Elle est la 1^{re} région apicole de France.**

Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national (-15% entre 2000 et 2015), celle de la région Occitanie a connu une diminution moins importante. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. D'après une étude menée pour le compte de FranceAgriMer, on estimerait le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 5 187 pour une production de miel de 2 530 tonnes. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

En 2010, on dénombrait 1 330 exploitations agricoles ayant des ruches dont 473 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 35% des exploitations agricoles ayant des ruches en Occitanie elles détiennent 83% du cheptel et produisent 86% du miel. Le Gard, l'Hérault, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées comptent parmi les départements ayant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Ces quatre départements en regroupent plus de 40%.

Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 78% des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 71% d'entre elles sont concernées.

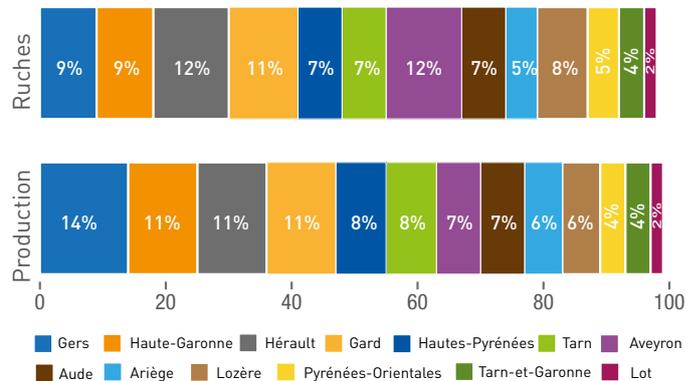
FAITS MARQUANTS 2017

Avec une production d'environ 11 200 tonnes, la production française en 2017 reste faible et ne représente qu'à peine plus d'un quart de la consommation nationale. Le volume produit de miel n'a pas cessé de diminuer depuis ces dernières années. En Occitanie, même si la production est très inférieure à celle record de 2016, elle se situe dans la moyenne de ces 16 dernières années. Fait nouveau, l'ensemble des acteurs de la filière apicole ont confirmé en fin d'année 2017 leur volonté de constituer une interprofession apicole, composée de deux collèges pour la production et la commercialisation. Cette interprofession a vu le jour début 2018 sous le nom d'INTERAPI.

LES CHIFFRES

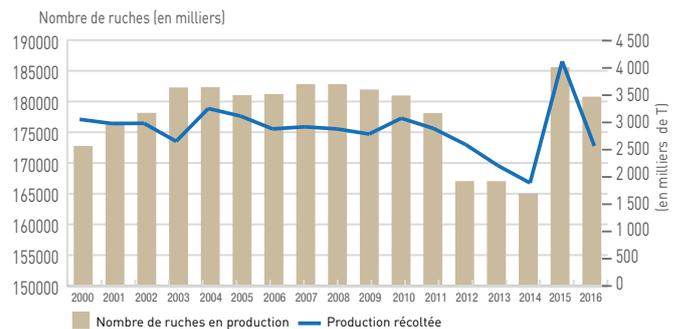
- **180 700** ruches (soit **23%** du cheptel national détenu par des exploitants agricoles)
- **5 187** détenteurs de ruches
- **1 330** exploitations agricoles ont des ruches dont **146** en AB
- **473** exploitations spécialisées (n'ayant que des ruches)
Dont **126** produisant sous SIQO
- **572** UTA concernés dans les exploitations apicoles spécialisées
- **3 188** tonnes de miel produites (soit **22%** de la production nationale)

[Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2016, Agence Bio 2016, FranceAgriMer]



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

[Source : RA 2010/INOSYS]



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE

[Source : SAA]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APOICOLES

[Source : RA 2010/Inosys]

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont exploitations en micro-élevages	Dont spécialisées viticulture	Dont spécialisées bovin viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont mixtes cultures pérennes
Nombre d'exploitations	1 330	473	150	85	78	72	57
Nombre moyen de ruches	126	294	51	20	25	16	12
Production de miel moyenne (en kg)	2 237	5 394	929	230	385	185	301

PLUS D'INFOS sur

Associations pour le développement de l'apiculture : <http://adaoccitanie.org/asso/Fonctionnement.php>

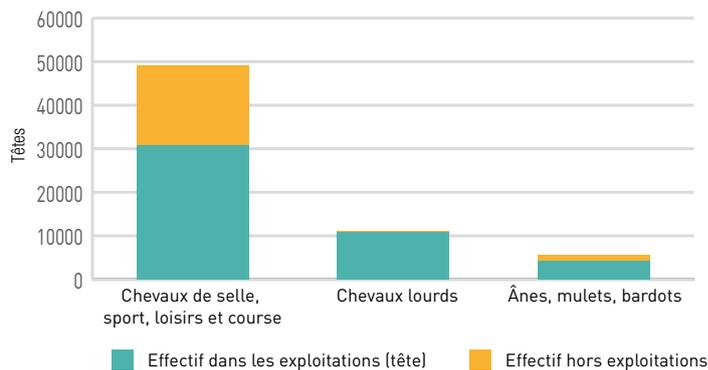
L'ÉLEVAGE ÉQUIN



Avec 66 016 équidés recensés en 2016 dont 46 089 dans les exploitations agricoles. **L'Occitanie détient le 4^e cheptel national.** Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait.

En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équins dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des équidés Languedoc-Roussillon et le Conseil du Cheval de Midi-Pyrénées, 4 437 structures équestres sont recensées dans la région. La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit majoritairement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval de Mérens, dont le berceau de la race se situe en Ariège, le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2016)

LES CHIFFRES

- **46 089 équidés dans les exploitations**
dont : 30 970 chevaux de selle, sport et courses
10 786 chevaux lourds
4 333 ânes, mulets et bardots
- **4 437 structures d'élevage**
- **2 345 exploitations ont des équidés**
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846 UTA concernées (dans les exploitations agricoles)**

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2016, Conseil des Equidés Languedoc-Roussillon, Conseil du Cheval Midi-Pyrénées)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES CAMPAGNE 2016-2017 (Source : CERFRANCE Occitanie)



En 2016, les centres équestres voient leur EBE se stabiliser ou augmenter. Cependant les petites structures souffrent et dégagent des résultats négatifs du fait d'un chiffre d'affaires trop faible pour assurer leur viabilité. L'augmentation récente du taux de TVA et la suppression des aides Pac pour les activités de sport les ont fragilisées.

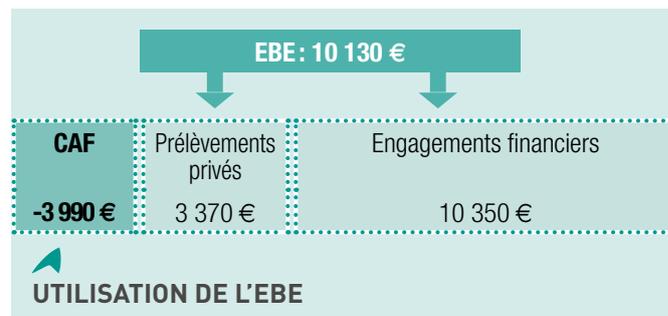
En moyenne, ces structures réalisent 76 300 € de produit dont près de 90% pour l'activité 'école d'équitation' et 10% pour les aides Pac. Le ratio produit par UTH se situe un peu en dessous de la moyenne nationale (source : CERFRANCE) à structure équivalente (50 200 €/55640 €), cependant il est au-dessus (100 000 €/UTH) dans les entreprises les plus performantes.

Premier poste de charge de l'entreprise, les aliments absorbent 11% du produit mais leur coût évolue peu depuis 2015. À l'inverse, une baisse significative est observée sur la mécanisation, le foncier et les charges salariales. Cette dernière est le signe que certains centres ont dû se séparer d'une partie de leur personnel faute d'activité suffisante.

La totalité de l'EBE sert à rembourser les annuités. Les entreprises investissent moins mais continuent de s'endetter pour conforter leur fonds de roulement. Plus de 50% d'entre elles connaissent aujourd'hui une situation financière délicate et 21% sont en danger ou urgence.

L'échantillon CERFRANCE

- **29 centres équestres situés dans les départements 31, 81 et 82**
- **1,2 UTH familiale / 0,3 UTH salariée**
- **SAU : 22 ha**



UTILISATION DE L'EBE

PLUS D'INFOS sur

Conseil du Cheval Midi-Pyrénées : <http://www.cheval-midipyrenees.com/>
Conseil des Equidés Languedoc-Roussillon : <http://www.conseildesequideslr.com/>



LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM et l'observatoire économique des SIQO*

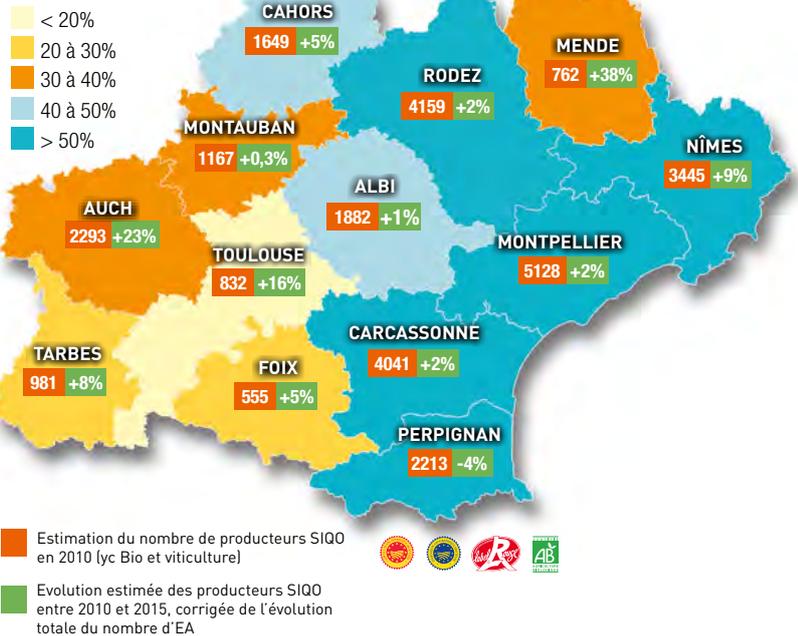
* Cf. définitions p 53

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO (cf. chiffres clés) que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, on estime que **50% des exploitations agricoles de la région commercialisent au moins un produit sous SIQO** (yc viticulture et Bio). Selon nos estimations, ce ratio serait de 53% en 2015. Même si toutes les productions sont représentées, certaines filières sont plus engagées dans les SIQO. C'est le cas notamment de la viticulture, des fruits et légumes et des produits laitiers de brebis. La région Occitanie a également la particularité d'avoir fortement développé les SIQO sur les produits carnés (viande porcine et salaisons, volailles, palmipèdes, viandes bovine et ovine). Dans certaines productions, la part des producteurs engagés dans les démarches SIQO est prédominante. En dehors de la viticulture, il s'agit des élevages laitiers spécialisés, en particulier les ovins lait avec l'AOP Roquefort. On note que les systèmes mixtes (élevages mixtes, polycultures ou polyculture-élevages) sont également très engagés avec en moyenne 1 exploitation sur 2 ayant recours aux SIQO. Les exploitations en grandes cultures sont également très engagées, par l'intermédiaire de l'AB.

Notes : Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées.

Part des EA du département commercialisant des SIQO en 2010 (estimation yc viticulture et AB)

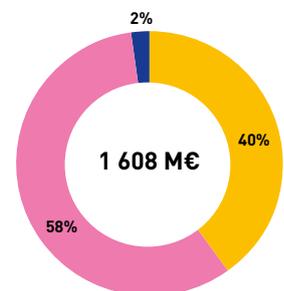
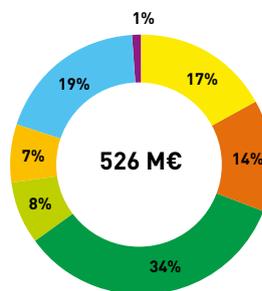


IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

(Sources : RA2010/INOSYS, Observatoire économique des SIQO*, Agence Bio)

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2016 (526 M€)

Chiffre d'affaires des SIQO hors AB en viticulture en 2016 (1608 M€)



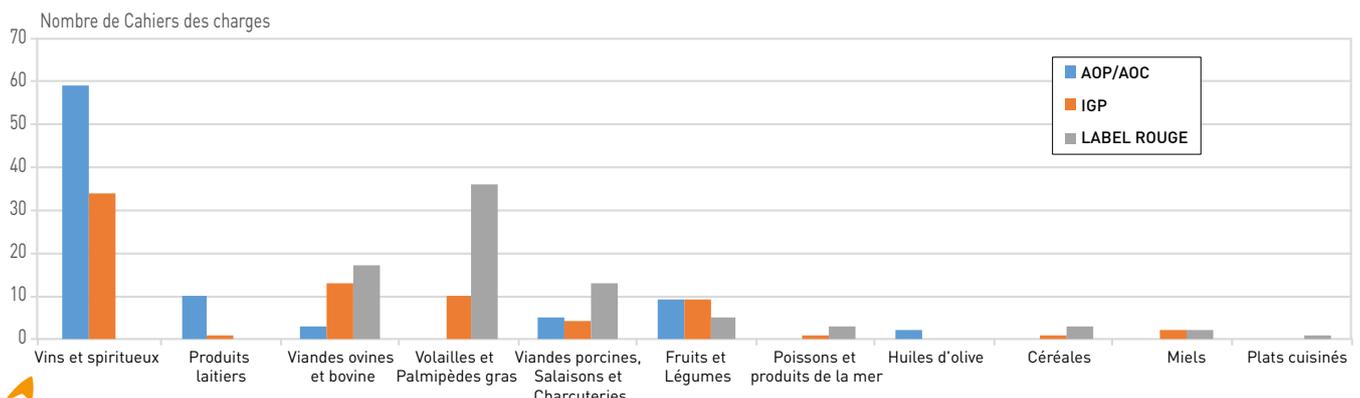
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2016 (2 134 MILLIONS D'EUROS)

(Source : Observatoire économique des SIQO*)

LES CHIFFRES

- 27 200 exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2015 (estimation yc Bio et viticulture)
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 243 cahiers des charges (dont 93 en viticulture)
- 1^{re} région Bio avec 7 218 exploitations et 361 718 ha en 2016

(Sources : RA2010, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*)



NOMBRE DE CAHIERS DES CHARGES PAR SIQO ET PAR FILIÈRE (HORS BIO) (Source : IRQUALIM)

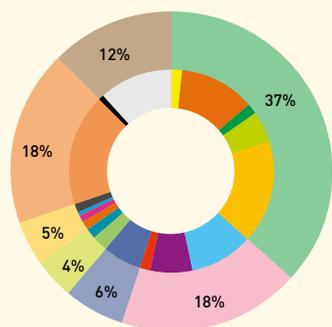
PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

LES CHIFFRES DE L'AB EN 2016

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **7 218** exploitations certifiées AB
10,6% des exploitations agricoles d'Occitanie
22,4% des exploitations Bio françaises
- **361 718 ha** en Bio dont 38% en conversion
11,5% de la SAU d'Occitanie
23,5% de la SAU Bio française
Dont 61% de surface fourragère et 24% de COP
- **1 890** opérateurs aval certifiés Bio



Blé dur	2 702 ha
Blé tendre	16 741 ha
Maïs grain	2 392 ha
Orge	6 948 ha
Autres céréales	23 004 ha
Soja	14 074 ha
Tournesol	9 160 ha
Autres oléagineux	2 504 ha
Protéagineux	8 518 ha
Légumes secs	3 574 ha
Légumes frais	2 239 ha
Fruits à coques	2 231 ha
Fruits à noyau + raisin	1 599 ha
Fruits à pépins	535 ha
Autres fruits	2 173 ha
Raisin de cuve	24 915 ha
PPAM	1 198 ha
Autres cultures	16 136 ha

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2016 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 140 643 HA

(Source : Agence Bio)

Avec près de 360 000 ha certifiés ou en conversion et 7 200 exploitations certifiées en 2016, l'Occitanie se classe 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. Elle représente presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Les surfaces fourragères constituent la majeure partie de la SAU Bio d'Occitanie mais la région est également très présente en grandes cultures et en viticulture Bio.

En 20 ans, le nombre d'exploitations en AB est multiplié par 10 et la SAU par 20. La dynamique de conversion est particulièrement significative depuis 2015. L'année 2016 vient confirmer la tendance de 2015 avec une augmentation de 11% du nombre d'exploitations en un an mais surtout, +46% de surfaces en conversion.

La surface fourragère augmente de 19% (+ 35 000 ha) et la surface en grandes cultures de 18% (+13 700 ha). Cela concerne notamment la culture de soja (+3 300 ha en 2016), dont les surfaces en Bio ont été multipliées par 4 en 5 ans. L'augmentation s'applique aussi aux cheptels ovins et bovins (respectivement +23% et +22%), en particulier en lait, et aux poules pondeuses (+34%). Après 5 années de développement

PALMARÈS DE LA RÉGION (Sources : Agence Bio, SAA)

1	Brebis laitières	72%
	Brebis viande	25%
	Grandes cultures	25%
	Fourrages	22%
	Vigne	36%
	Apiculture	25%
	Vaches allaitantes	17%
	Fruits frais	19%

Part du cheptel ou des surfaces FR

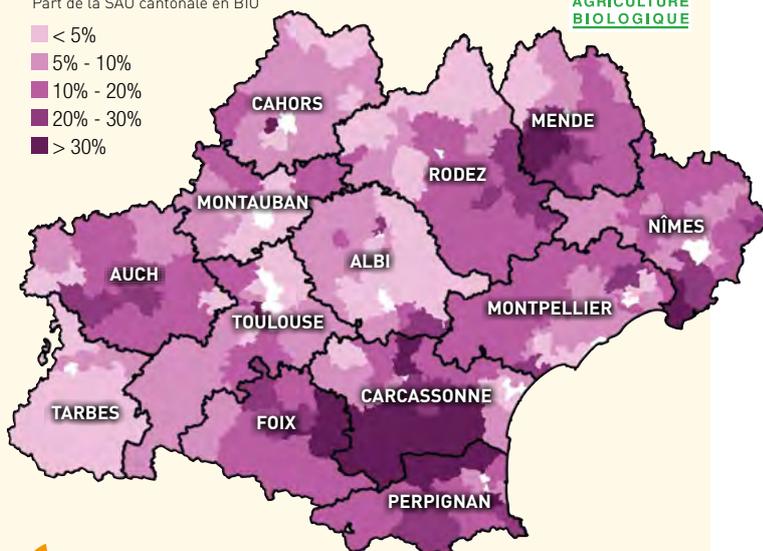
2	Fruits frais et à transformer	20%
----------	-------------------------------	-----

Part des surfaces FR

3	Fruits à coques	20%
	PPAM	17%
	Légumes frais	11%
	Chèvres	17%

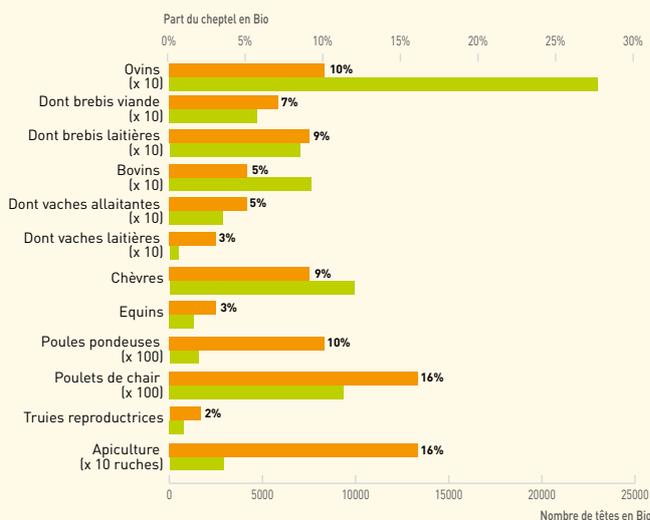
Part du cheptel ou des surfaces FR

Part de la SAU cantonale en Bio



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2016

(Sources : Agence Bio, RA 2010 - traitement CRA Occitanie)



■ Animaux certifiés Bio ou en conversion en 2016 ■ Part du cheptel régional en Bio en 2016

NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2016 (Sources : Agence Bio, SAA)

restreint, le secteur aval semble enfin suivre la dynamique régionale. Le nombre d'opérateurs de l'aval (transformateurs, distributeurs et importateurs) augmente en effet de 10% entre 2015 et 2016, suivant ainsi la moyenne nationale. Les opérateurs régionaux représentent 13% des opérateurs français en Bio, essentiellement dans les secteurs des métiers du grain, de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes alimentaires, suivis de la fabrication de boissons.

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio : <http://www.agencebio.org/>

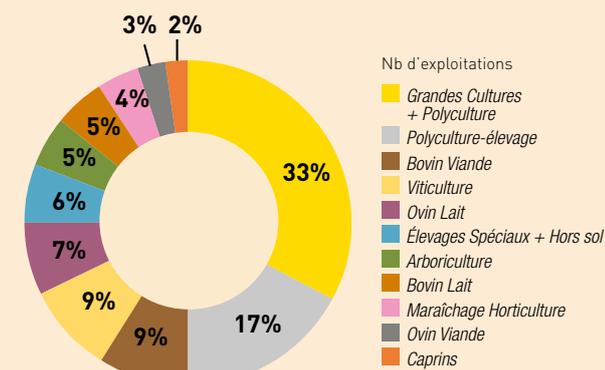
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

CAMPAGNE 2016-2017

(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées. Toutefois, les systèmes céréaliers et polyculteurs éleveurs se détachent ; ils totalisent 50% de l'effectif total. Les éleveurs bovin viande arrivent en 3^{ème} position suivis par les ovins lait, les viticulteurs en caves particulières et enfin les arboriculteurs. Ces 6 productions couvrent les 2/3 des exploitations en agriculture biologique de l'échantillon.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

➔ Moins d'engrais et de produits phytosanitaires

Dans le groupe exploitations en bio, les arboriculteurs et les viticulteurs sont plus représentés que dans l'étude englobant l'ensemble des exploitations ce qui influe sur le montant du produit et des charges en main d'œuvre. La différence notable entre les exploitations en conventionnel et celles en bio porte sur le montant des charges en engrais et en produits phytosanitaires (divisé par 2 pour les bio). Les charges fixes à l'hectare sont similaires, seul le poste main d'œuvre est supérieur pour les exploitations en bio.

Le taux de rentabilité (EBE/Produit) est très proche entre les deux groupes (bio 29% et conventionnel 27%). Au sein du groupe bio, l'EBE 2016 est supérieur à celui de la campagne précédente.

Les résultats économiques fluctuent toujours fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre.

➔ Des prélèvements privés modérés

Grâce à des prélèvements privés modestes (13400 € par UTH exploitant), ces exploitations ont pu conforter leur fonds de roulement (+6500 €) et ce, malgré des annuités assez conséquentes (48% de l'EBE). Pourtant, dans une exploitation bio sur 5, l'EBE est insuffisant pour couvrir les annuités.

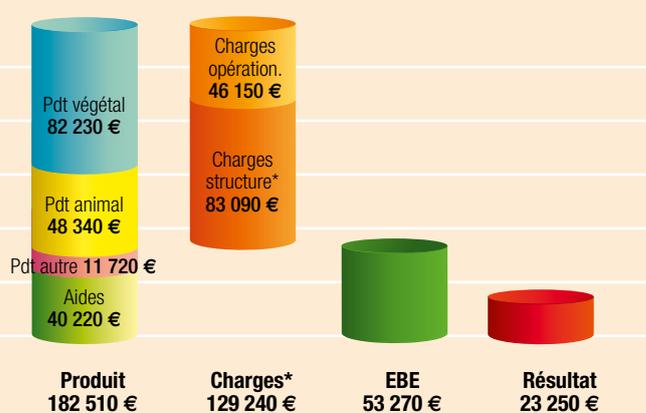
➔ La trésorerie s'est améliorée

La situation financière s'est consolidée durant cette campagne. 70% du groupe bénéficie d'une santé financière saine. Ce taux est identique à celui des exploitations en conventionnel.

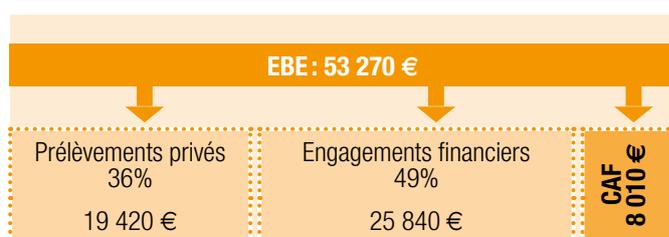
L'échantillon CERFRANCE

- 394 exploitations en agriculture biologique (Date de conversion antérieure au 31/12/2014) dont 44% individuelles, 25% EARL, 22% GAEC
- SAU : 102 ha dont 55 ha SFP, 39 ha SCOP
- 1,4 UTH familiale / 1 UTH salariée

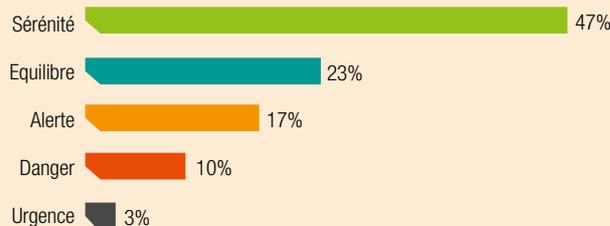
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'Agence Bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion sont sélectionnées. Dans les prochaines années, le panel va s'étoffer car les conversions vers l'agriculture bio ont été très conséquentes en 2016 et 2017.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>

Observatoire de l'Agriculture Biologique Occitanie : <https://www.sud-et-bio.com/l-observatoire-de-la-bio/publications>

Cette page a été réalisée avec la collaboration de la SAFER Occitanie

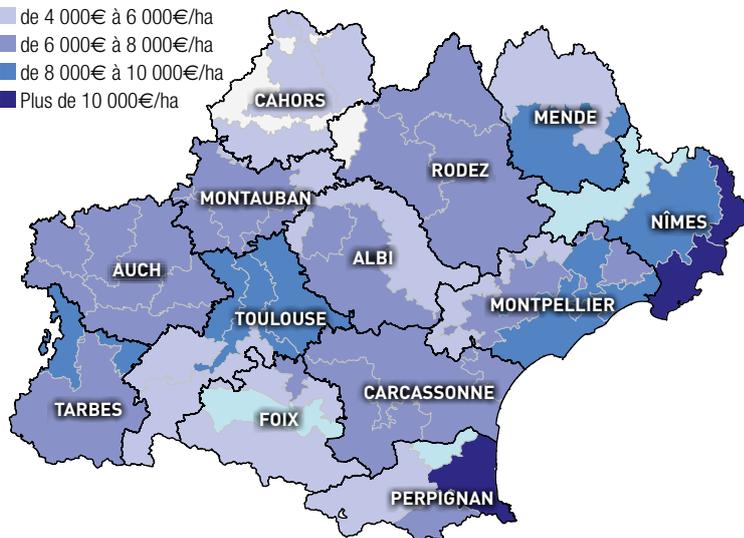


Le marché foncier rural poursuit en 2016 l'ouverture débutée en 2013, il se rapproche du seuil des 80 000 hectares en 2016 avec une forte évolution par rapport à 2015 : +13%. La progression importante du marché agricole permet d'expliquer cette tendance.

En effet, les transactions sur ce marché atteignent près de 50 000 hectares soit +11% par rapport à 2015. Ce phénomène est constaté sur la plupart des départements de la région avec des évolutions importantes entre 2015 et 2016 pour les départements du Gard et du Tarn-et-Garonne : respectivement +40% et +33%. Le Gers, l'Aveyron et l'Aude sont les départements où les surfaces échangées pour le marché agricole restent les plus importantes : respectivement 7 300 hectares, 6 000 hectares et 5 700 hectares.

Les valeurs du marché agricole atteignent aussi la valeur la plus élevée depuis 2007 : plus de 550 millions d'Euros (+10% par rapport à 2015). Outre la hausse des surfaces échangées, l'augmentation de la valeur s'explique également par la progression des transactions agricoles bâties, dont le niveau de prix est plus élevé.

- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000€ à 6 000€/ha
- de 6 000€ à 8 000€/ha
- de 8 000€ à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2016

(Source : SAFER Occitanie)

FOCUS : LE FONCIER DES "TERRES ET PRÉS"*

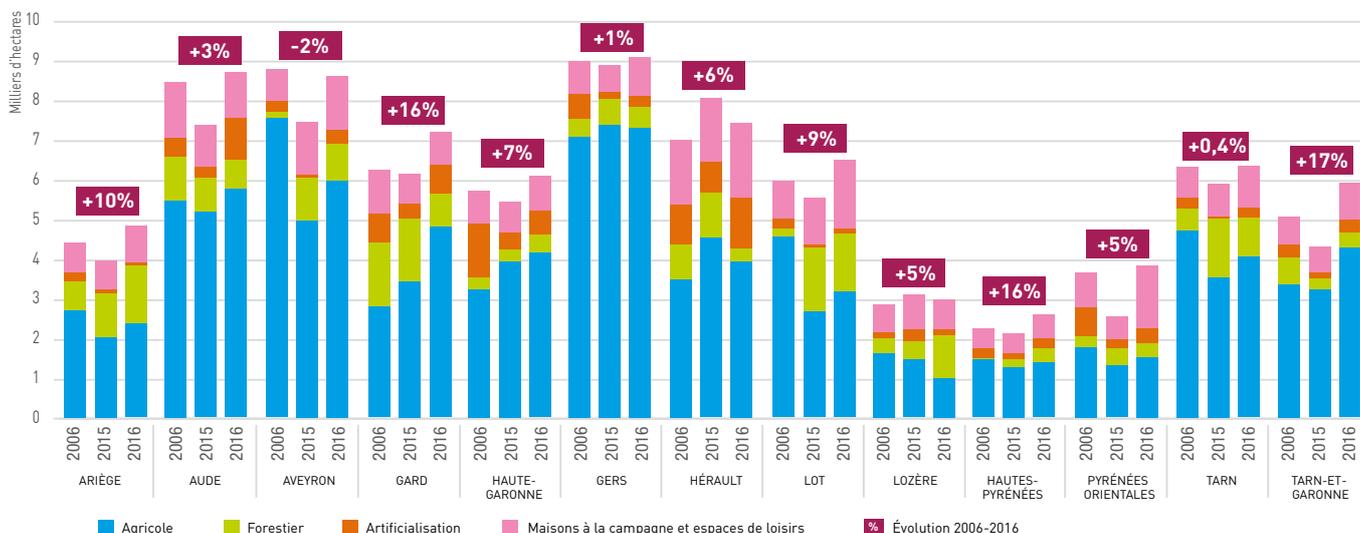
Le marché des "terres et prés" se trouve dans une situation favorable alors que les filières grandes cultures et élevage restent en crise. Les dynamiques sont hétérogènes au niveau régional et sont marquées principalement sur les secteurs bénéficiant des terres de production à forte valeur ajoutée

À l'échelle de l'Occitanie, le marché des "terres et prés" poursuit son ouverture : en 2016 il représente près de 30 000 hectares (63% du marché agricole et 38% du marché de l'espace rural) et progresse de 20% par rapport à 2015, il ne représentait que 21 500 hectares en 2009. Le taux d'ouverture du marché des "terres et prés" en 2016

(surfaces de transactions/SAU) est de 2%. Les départements du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Aveyron représentent la moitié des transactions sur ce marché (respectivement 6 200 hectares, 3 700 hectares et 3 900 hectares).

En valeurs, le marché des "terres et prés" totalise en 2016 près de 285 millions d'Euros (hausse de 5% par rapport à 2015) soit 54% du marché agricole total. La grande majorité de ces valeurs sont concentrées par les départements de l'ouest Occitanie : le Gers (21%), la Haute-Garonne (14%), le Tarn et Garonne (11%), le Tarn (10%) et l'Aveyron (10%).

* Le marché des « terres et prés » est un marché de biens agricoles acquis dans une perspective supposée d'exploitation agricole et composé de terres labourables et de prairies.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR SEGMENT

(Source : SAFER Occitanie)

PLUS D'INFOS sur

SAFER : www.le-prix-des-terres.fr

LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuit court**. L'implication des producteurs dans ces démarches n'est pas la même selon les productions. Par exemple, **49% des producteurs de miel et 46% des producteurs de légumes vendent en circuits courts** alors que pour les produits laitiers et ceux de l'aviculture, seuls 8% des producteurs sont concernés. Ainsi, même si les exploitations les plus nombreuses en CC sont les élevages bovin viande et les viticulteurs, cela ne concerne qu'une partie des exploitations de ces types (environ 20%). Pour la plupart des exploitations concernées, les circuits courts représentent une part importante de leur chiffre d'affaires global. Ainsi, en 2010, 41% des exploitations pratiquant les circuits courts déclarent en retirer plus des ¾ de leur chiffre d'affaires.

LES CHIFFRES

- **14 503** exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010
17% des exploitations commercialisant en CC en France
- **80%** de ces EA commercialisent principalement en vente directe
- **41%** de ces EA retire plus de 75% de leur CA des circuits courts
- Les principaux produits commercialisés en circuits courts sont :
 - Les viandes et produits carnés (surtout viande bovine) : **4 680 EA**
 - Les légumes : **2 640 EA**
 - Les vins : **2 590 EA**
 - Les fruits : **1 700 EA**
 - Les produits de l'aviculture : **1 390 EA**
- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :



Marché de Producteurs de Pays : 635 adhérents présents sur 87 lieux de marché pour plus de 617 jours de marchés

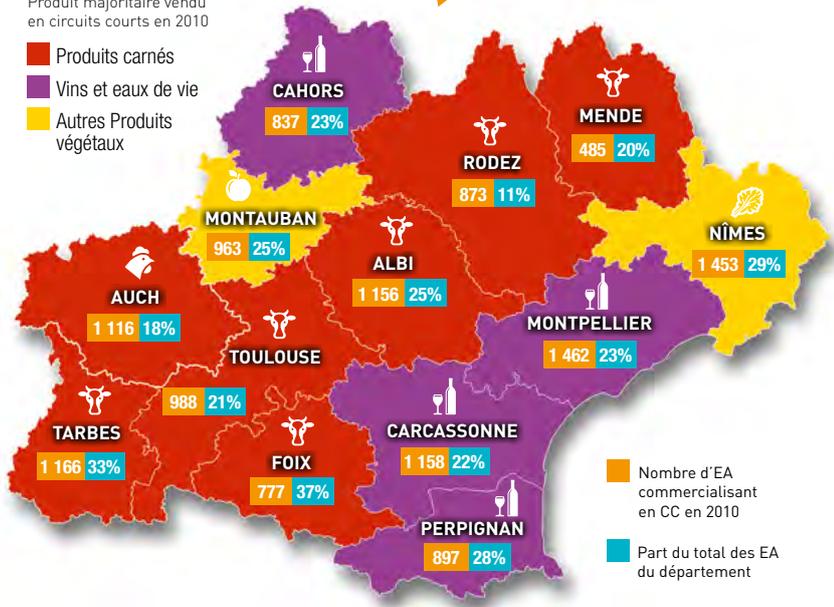


Bienvenue à la Ferme : 1 260 adhérents réalisant 106 prestations de restauration, 179 activités de loisir, 967 prestations de vente de produits fermiers et 342 prestations d'hébergement.

[Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie]

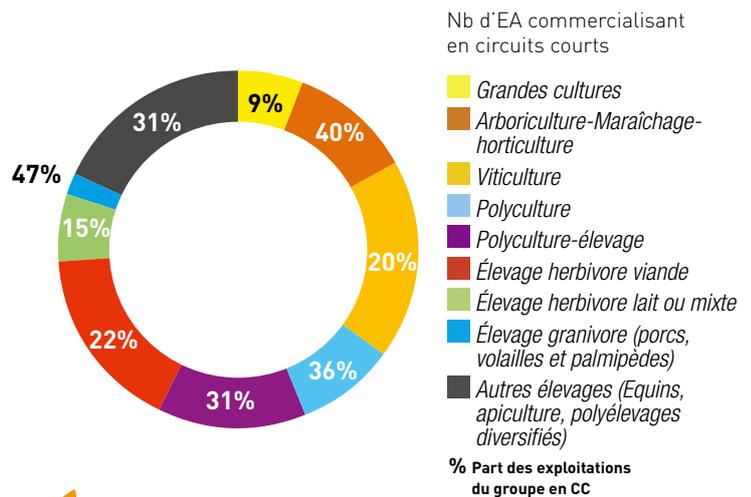
Produit majoritaire vendu en circuits courts en 2010

- Produits carnés
- Vins et eaux de vie
- Autres Produits végétaux



LA PLACE DES CIRCUITS COURTS DANS LES DÉPARTEMENTS

[Source : RA2010/INOSYS]



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS PAR SYSTÈME

[Source : RA2010 / INOSYS]

FOCUS : AGROTOUTISME, UNE AUTRE FAÇON DE SE RAPPROCHER DU CONSOMMATEUR

(Source : RA 2010)

Tout comme les circuits courts, l'agrotourisme (hébergement, restauration et activités de loisir) permet aux exploitations agricoles de conserver une plus grande part de valeur ajoutée en se rapprochant du consommateur final. Généralement couplées à la vente de produits à la ferme, les activités d'agrotourisme permettent d'attirer une clientèle plus variée. **En 2010, l'Occitanie était 1^{ère} région pour les activités d'agrotourisme** avec 2 019 EA proposant de l'accueil à la ferme (hébergement et/ou restauration) et 728 EA proposant des activités de loisir, soit respectivement 20% et 16% du total des EA proposant ces activités en France.

Les activités d'accueil sont particulièrement présentes sur le littoral méditerranéen (Aude, Gard, Hérault) et dans les zones touristiques de la région (Pyrénées, Lot...). Les activités sportives et de loisir semblent plutôt se concentrer autour des grands pôles urbains (Toulouse, Montpellier, Nîmes). Hormis les exploitations viticoles du pourtour méditerranéen qui offrent souvent l'hébergement, les exploitations qui pratiquent le plus l'agrotourisme sont plutôt des exploitations d'élevage ou des exploitations diversifiées de polyculture-élevage. Les élevages de petits herbivores et les élevages avicoles sont assez présents au niveau des activités de loisir, ces productions se prêtant bien à la mise en place de parcours pédagogiques pour les enfants notamment. L'œnotourisme se développe également avec de nombreuses initiatives individuelles ou collectives (événements festifs, portes ouvertes...). En termes de démarcation commerciale, le réseau Bienvenue à la Ferme est le premier réseau national d'accueil et de vente directe à la ferme (marque leader de l'agrotourisme).

Les activités d'agrotourisme sont génératrices d'emploi sur les exploitations. En effet les EA de la région pratiquant des activités d'hébergement ont en moyenne 1.8 UTA, celles offrant des prestations de restauration 2.4 UTA et 2.3 UTA pour les activités de loisir, alors que la moyenne régionale est de 1.3 UTA / EA.

* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

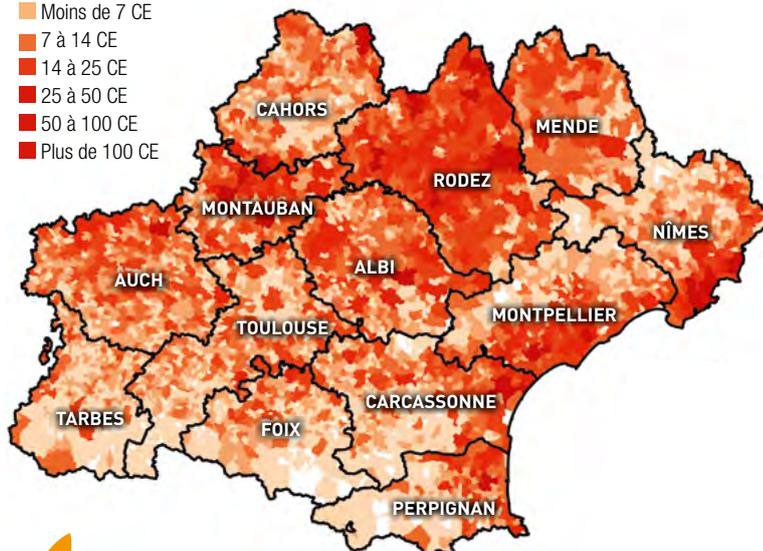
LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

Le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur majeur de la région : **près de 160 000 emplois en 2016** (cf. tableau p.5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit de manière équivalente entre les IAA et les services à l'agriculture, dont ¼ dans les coopératives agricoles.

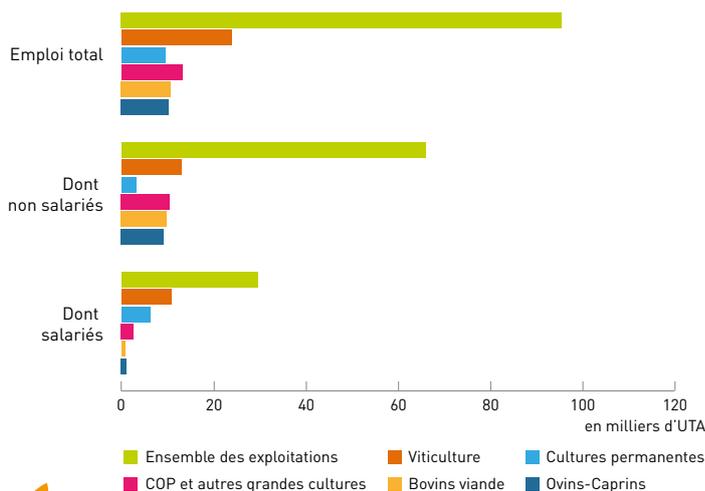
En 2015, environ **61 000 chefs d'exploitations, dont 28% de femmes**, et 16 000 cotisants solidaires dirigent les 68 000 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 9% de la main-d'œuvre totale (FR : 7%). La région se caractérise également par la présence importante de salariés saisonniers qui représentent 56% de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations (en UTA). (cf. Focus ci-dessous). Malgré une tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles en matière d'emploi, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. En 2010, 57% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans, soit 7 points de plus qu'en 2000. Ce pourcentage reste relativement stable depuis. Si l'ensemble des productions est touché par ce phénomène, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et que les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

Nombre de chefs d'exploitation par commune en 2015 :

- Absence de CE
- Moins de 7 CE
- 7 à 14 CE
- 14 à 25 CE
- 25 à 50 CE
- 50 à 100 CE
- Plus de 100 CE



NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2015 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE RÉGIONALE POUR LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION - ESTIMATION 2016 PAR OTEX (Source : Agreste BAEA)

LES CHIFFRES

Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 95 600

(nombre d'UTA estimés en 2016)

Dont chefs d'exploitation et coexploitants **57 670**

Dont autres actifs non salariés **8 360**

Dont salariés permanents **12 890**

Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA **16 710**

Soit main d'œuvre permanente **83%**

(Sources : Agreste BAEA)

FOCUS : L'EMPLOI AGRICOLE SAISONNIER ET OCCASIONNEL EN OCCITANIE

(Source : MSA - traitement ODR/ CRAO, INSEE, BAEA)

L'emploi salarié saisonnier et occasionnel est une caractéristique importante de l'emploi agricole, en particulier en Occitanie. En effet, celui-ci représente dans la région environ 16 600 UTA (moyenne 2014-2016), soit 17% des UTA totales. L'Occitanie est la 2^e région française en nombre d'UTA saisonniers et occasionnels et la 1^{ère} région en part de l'emploi salarié avec plus de la moitié des UTA salariées occupée par des saisonniers. L'essentiel de ces emplois (64%) est proposé par les exploitations viticoles et arboricoles de la région, fortement demandeuses en main-d'œuvre – ces deux productions représentent 58% de la MO salariée totale. C'est l'arboriculture qui utilise le plus cette main-d'œuvre (82% des UTA salariées en arboriculture sont des saisonniers contre 49% en viticulture). Néanmoins, la viticulture propose beaucoup de contrats avec un nombre d'heures faible. En effet, on comptabilise en 2015

environ 43 200 salariés saisonniers pour 65 000 contrats dont 70% sont concentrés dans le Gard, le Gers, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Entre 2000 et 2010, l'évolution de la main-d'œuvre saisonnière a suivi l'évolution globale de la MO dans les différentes productions, sauf en élevage allaitant (bovin et ovin) où les UTA saisonnières et occasionnelles ont augmenté respectivement de 21% et 17% en 10 ans. Depuis 2010, la main-d'œuvre saisonnière connaît une augmentation importante dans toutes les productions (+25% entre 2010 et 2016 sur l'ensemble de la région). Cette tendance suit une augmentation globale du salariat en agriculture. Le salaire horaire brut des salariés saisonniers d'Occitanie se situe 3% en dessous de la moyenne nationale (10.62€/h en moyenne 2014-2016), il est le plus bas de France. Il est également inférieur d'environ 15% au salaire moyen des salariés permanents.

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture :



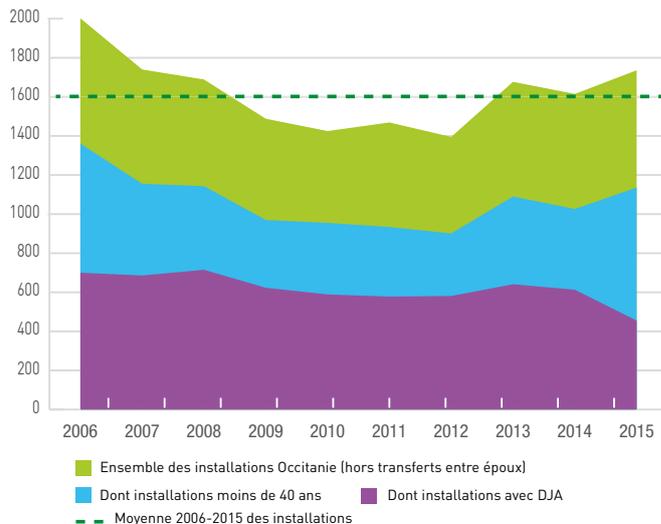
L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole se poursuit et en 2015, **39% des chefs d'exploitation de la région a plus de 55 ans, soit une augmentation de 10 points en 10 ans.** Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, on compte seulement 61 installations (taux de remplacement 60,8%). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 2.8% (cf. définitions page 53). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et depuis 2015, l'élevage de petits ruminants.

2015 est plutôt une bonne année en matière d'installations dans la région. En effet, avec 1 736 installés, la région reste pour la 3^e année consécutive au-dessus de sa moyenne décennale.

Cette tendance à la hausse est principalement due aux installations de jeunes (moins de 40 ans) sans DJA. Néanmoins on constate en parallèle une légère hausse des installations de plus de 40 ans.

Après le décrochage du nombre de DJA en 2015 (455 dossiers engagés), 2016 et 2017 marquent une nouvelle remontée. Le nombre de DJA a augmenté de 14% entre 2015 et 2016 puis de 7% entre 2016 et 2017. Néanmoins, on n'atteint pas encore les chiffres observés au début des années 2010.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE DE 2006 À 2015 [Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO]

LES CHIFFRES

Zoom sur les installations DJA en 2017 **557**

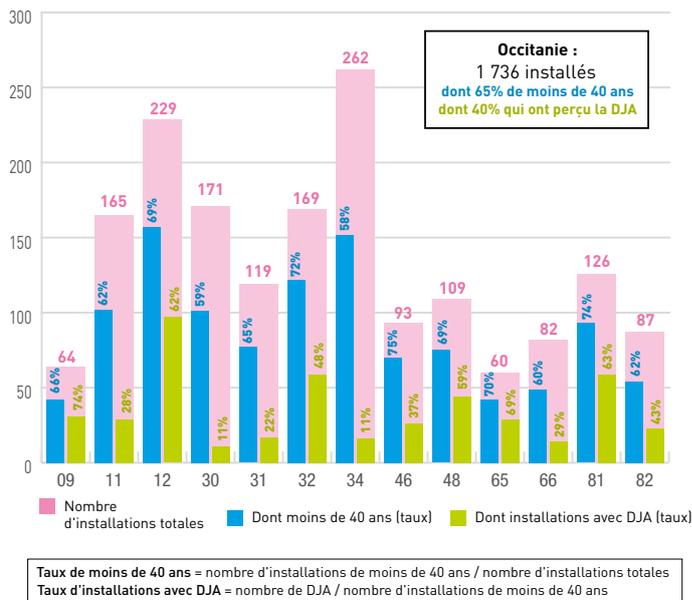
(dossiers engagés)

- * Dont femmes **24%**
- * Part des installations hors cadre familial **40%**
- * Part des installations en société **61%**
- * Part engagée en AB **30%**
- * Part engagée en circuits courts **37%**

Répartition selon les principales productions :

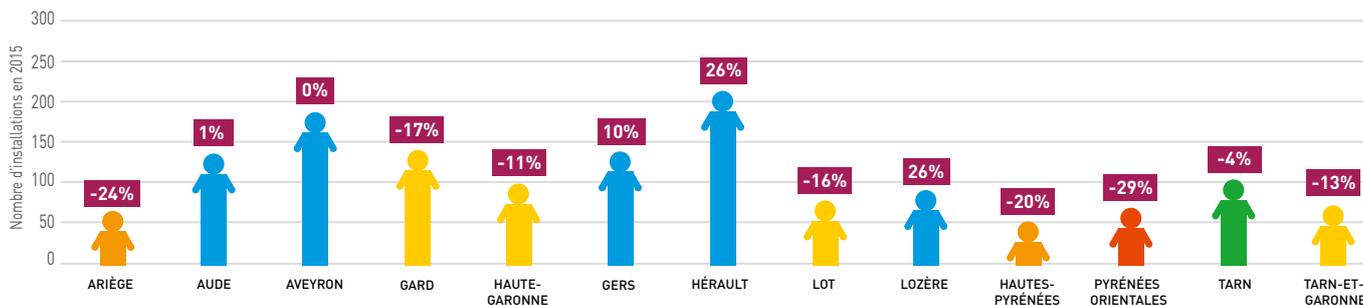
- Élevage bovin, viande et lait **27%**
- Élevage ovin, caprin, viande et lait **23%**
- Cultures permanentes et spécialisées **20%**
dont viticulture 10%
- Grandes cultures **10%**
- Élevage granivore **6%**
- Autres productions **4%**

[Source : Chambres d'agriculture Occitanie]



INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2015

[Sources : MSA, CA - traitement ODR/CRAO]



Évolution du nombre d'installations entre "2005" et "2015" *

- +25% de baisse
- 17 à 25% de baisse
- 10 à 17% de baisse
- 0 à 10% de baisse
- Augmentation
- % d'évolution "2005" - "2015"

* l'indication "20.." signifie moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2014" : moyenne des résultats 2012, 2013 et 2014 affectée à 2014)

DYNAMIQUE DES INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT

[Sources : MSA - traitement ODR/CRAO]

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées : la production principale constitue au moins 70% du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne de production 2016-2017 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2017). Nous avons intégré des éléments d'évolution entre les campagnes 2015-2016 et 2016-2017 dans les commentaires.

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2016 (Excédent Brut d'Exploitation)
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2016.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés. Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 - 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 - 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 - 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

◇ OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE (publication détaillée détaillée bientôt disponible sur le site de l'IRQUALIM)

L'Observatoire Economique des SIQO d'Occitanie est issu d'un

partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO et l'INRA. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2010, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRA et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données du RA2010, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure. Un travail plus approfondi est engagé sur ce volet en 2018.

◇ MISE À JOUR DES DONNÉES STRUCTURELLES

Les données structurelles (nombre d'exploitations et leur description) par filière présentées dans Agri'scopie sont la plupart du temps issues du RA2010 faute de source détaillée plus récente. Néanmoins, lorsque des sources récentes permettent d'ajuster ces chiffres, il peut arriver que des chiffres issus d'années différentes soient présentés.

◇ LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)A O	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CCP	Certificat de Conformité du Produit
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CT	Court terme
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DJA	Dotations aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotations au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein
FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GC	Grandes cultures
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences
ha	hectare

hab	habitants
hl	hectolitre
IAA	Industrie Agroalimentaire
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IG	Indication Géographique
IGP	Indication Géographique Protégée
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IPG	Identification Pérenne Généralisée
LR	Label Rouge
LT	Long terme
MO	Main d'Œuvre
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MT	Moyen terme
Nb	Nombre
OP	Organisation de Producteurs
OTEX	Orientation Technico-Economique des exploitations agricoles
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
RNE	Revenu Net d'entreprise
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes Équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions)
UTANS	Unité de Travail Annuelle Non Salariées des exploitations agricoles
UTH	Unité de Travail Humain
UTHF	UTH Familiale
Yc	Y compris

◇ DÉFINITIONS

■ Ratios utilisés pour la page « Installation et transmission » :

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux

- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs

- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs pour un territoire

■ INOSYS : Typologie INOSYS des Chambres d'agriculture :

Initié en 2011, le projet INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis d'établir une nouvelle typologie des systèmes d'exploitations agricole. Basée sur une méthode « à dire d'expert », cette typologie a été construite avec des critères de tri objectifs, définis à partir de la réalité du fonctionnement des exploitations. Il s'agit d'une nouvelle clé d'entrée pour analyser les résultats du RA 2010. En Occitanie, la typologie INOSYS classe 58 433 exploitations agricoles en 32 familles de production (Typologie Générale), qui se déclinent ensuite en 105 groupes (Typologie Principale) et 225 systèmes (Typologie Détaillée). Les 19 896 exploitations restantes sont considérées comme « non professionnelles » car de petite dimension économique et mobilisant moins d'un mi-temps.

■ UTA : Unité de Travail Annuel

Mesure du travail fourni par la main d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA). La mesure d'UTH est équivalente à celle d'UTA. Il s'agit de la mesure du travail utilisée en agriculture. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

■ Définitions des éléments économiques

- **Charges*** : Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure *** : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main d'œuvre salariée
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT
- **CAF** : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation** : Actif hors foncier
- **Fonds de roulement** : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net** : Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement** : Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT** : Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

INNOV' ACTION

Découvrez les stratégies
des agriculteurs innovants
et améliorez vous aussi
vos performances



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

DE **juin** À **novembre** **2018**

Les Chambres d'agriculture organisent **20 Fermes ouvertes**
en **Occitanie** chez des agriculteurs innovants

Réalisation et création graphique: Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie - Edition: 2018



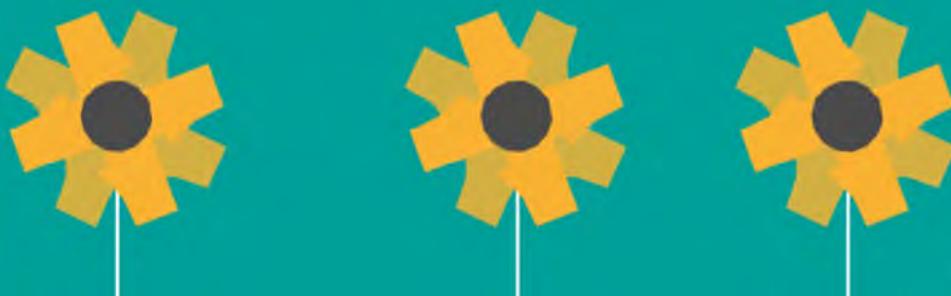
#InnovAction



Retrouvez toutes les fermes ouvertes en Occitanie sur www.innovation-agriculture.fr/occitanie

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

Les observatoires et études Cerfrance
font fleurir mes projets !



CERFRANCE
entreprendre, ensemble



AUTEURS

Pôle Données, Economie et Prospective
des Chambres d'Agriculture d'Occitanie
Chargés d'études des CERFRANCE d'Occitanie

Équipe de rédaction

- Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
- Magali Roubière (CERFRANCE Occitanie)
- Sandrine Sabatier (CERFRANCE 09)
- Sabine Dainèse (CDA 11)
- Audrey Hirondelle (CDA 12)
- Bernard Antherieu (CERFRANCE 30)
- Marie-Annick Merelle (CERFRANCE 31)
- Elisa Delporte (CERFRANCE 32)
- Damien Ameline (CERFRANCE 46)
- Nathalie Rivemale (CDA 48)
- Amélie Urbain-Bajeux (CDA 81)
- Cathy Bigouin (CERFRANCE 81-82)

Conception graphique: Ogham, mai 2018

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture Occitanie,
CERFRANCE d'Occitanie, Photothèque des Chambres d'agriculture, Marc Ginot, Fotolia, Shutterstock.